

Annexe 1 : PV CA du 03/03/2022 .....	69
Annexe 2 : PV AGO du 28/04/2022 .....	70
Annexe 3 : Organigramme de l'équipe de coordination au 31/12/2022.....	71
Annexe 4 : Compte de résultat 2022 .....	72
Annexe 5 : Tableau analytique 2022.....	73
Annexe 6 : Livret d'accueil des internes 2022-2023 .....	74
Annexe 7 : Indicateurs de santé périnatale 2022 .....	75
Annexe 8 : Fiches de codage PMSI en périnatalité .....	76
Annexe 9 : Modèle de convention entre Réseau SEV et PCO.....	77
Annexe 10 : Programme Webinaire Déclarer et enregistrer les décès en période périnatale et néonatale .....	78
Annexe 11 : Présentation État des lieux des actions mises en place sur l'IVG .....	79
Annexe 12 : Programme Journée annuelle d'échanges .....	80
Annexe 13 : Présentation Enquête sur les actions mises en place sur les violences faites aux femmes.....	81
Annexe 14 : Programme Journée d'échanges sur l'amélioration de l'accès à l'IVG .....	82
Annexe 15 : Présentation Formation à l'utilisation du module d'import des médianes de MoM .....	83
Annexe 16 : Présentations Journée de la SFMP.....	84
Annexe 17 : Programme 12e Journée des RSEV .....	85
Annexe 18 : Plaquette de présentation ERRSPP Basse-Normandie « La Source » .....	86
Annexe 19 : Fiches 0 - 6 ans Prévention du surpoids et de l'obésité.....	87
Annexe 20 : Dépliant 0 - 6 ans des repères pour bien grandir .....	88
Annexe 21 : Convention de partenariat RPN / RSVA .....	89
Annexe 22 : Synthèse « Handignyco en Normandie » .....	90
Annexe 23 : Convention de partenariat RPN / Emergence-s.....	91
Annexe 24 : COPIL « Prev'Parentalité » .....	92
Annexe 25 : Réseau parentalité/précarité de l'agglomération rouennaise .....	93
Annexe 26 : Dépistage de la Luxation Congénitale de Hanche (LCH) du nouveau-né (V3) .....	94
Annexe 27 : Nouveau-né de mère VHC positif (V4).....	95
Annexe 28 : Supplémentation vitamines et oligo-éléments chez le nouveau-né (V3).....	96
Annexe 29 : Recommandations générales : CMV en période néonatale (V2).....	97
Annexe 30 : Recommandation de vaccination contre la coqueluche de la femme enceinte (V1) .....	98
Annexe 31 : Extraction instrumentale : surveillance du nouveau-né (V1) .....	99
Annexe 32 : Alimentation du nouveau-né : choix du lait en maternité (V3) .....	100
Annexe 33 : Livret de repérage pour les parents et les professionnels de la petite enfance .....	101
Annexe 34 : Programme Journée « Mises au point en gynécologie » .....	102
Annexe 35 : Plan Régional Santé Environnement (PRSE 3) 2017-2021 .....	103
Annexe 36 : Programme Colloque « Ensemble, acteurs des 1 000 premiers jours de l'enfant » .....	104
Annexe 37 : Bilan « Ensemble, acteurs des 1 000 premiers jours de l'enfant » .....	105
Annexe 38 : Programme Sessions de sensibilisation « Un environnement sain pour mon enfant » .....	106
Annexe 39 : Conférence-Débat « Fondamentaux en orthopédie pédiatrique et prise en soin » .....	107
Annexe 40 : CR de réunion COPIL « Maison des 1 000 premiers jours » .....	108
Annexe 41 : Programme 2e Journée Régionale Normande de Psychomotricité.....	109
Annexe 42 : Affiches « Sexpairs » et « L'IVG en questionS » .....	110
Annexe 43 : Programme Symposium international « Pathways to Precision Medicine » (P2M) .....	111
Annexe 44 : Programme « Quoi de neuf sur le PFME » .....	112
Annexe 45 : Webinaire « Courbes de croissance fœtale » .....	113
Annexe 46 : Présentation du CRN VIASSP .....	114
Annexe 47 : Actualisation des missions des DSRP .....	115
Annexe 48 : Programme Journée « 50 ans du dépistage néonatal » .....	116
Annexe 49 : Journée régionale Dépistage néonatal des troubles de l'audition .....	117
Annexe 50 : Présentation du RSS.....	118
Annexe 51 : Programme Webinaire « COVID-19 & Périnatalité » .....	119
Annexe 52 : Programme Congrès de la SFMP.....	120
Annexe 53 : Programme Webinaire « Repérage et suivi précoce des nouveau-nés vulnérables » .....	121
Annexe 54 : Programme Journée « Orthophonie et intervention précoce » .....	122
Annexe 55 : Programme Journée « Orthophonie & Troubles du Spectre de l'Autisme » .....	123
Annexe 56 : État des lieux du questionnaire sur la cartographie des MG pratiquant la GO .....	124

Annexe 57 : CPOM 2020-2022.....	125
Annexe 58 : Outil d'aide au repérage des violences conjugales.....	126
Annexe 59 : Webinaire « IVG 14-16 SA » : État des lieux en Normandie » .....	127
Annexe 60 : Dossier guide IVG destiné à l'information des patientes.....	128
Annexe 61 : IVG : la baisse des taux de recours se poursuit chez les plus jeunes en 2021 .....	129
Annexe 62 : Programme Journée annuelle CPP/Maternités .....	130
Annexe 63 : Dépliant « Entretien Prénatal Précoce (EPP) / Entretien Post-Natal Précoce (EPNP) ».....	131
Annexe 64 : Expérimentation nationale de dématérialisation des CS8 (DGS).....	132
Annexe 65 : Fiche « Don de lait » .....	133
Annexe 66 : Fiche « Don de lait » .....	134
Annexe 67 : Affiche « Allaitement maternel Eure et Seine-Maritime : Contacts » V20 (MAJ 2022).....	135
Annexe 68 : Annuaire « Là, Pause-Lait » (MAJ 12/2022).....	136
Annexe 69 : Carnet de bons « Cadeaux de naissance » (MAJ 10/2022).....	137
Annexe 70 : Fiche conseil « Conservation du lait à la maison » (MAJ 12/2022).....	138
Annexe 71 : Fiche conseil « Conservation du lait en structure d'accueil » (MAJ 12/2022).....	139
Annexe 72 : Modalités de l'enquête « Allaitement maternel » SMAM 2022.....	140
Annexe 73 : Affiche « Concours artistiques » SMAM 2022 .....	141
Annexe 74 : Œuvres gagnantes du concours artistiques SMAM 2022 .....	142
Annexe 75 : Affiche Webinaire « Insuffisance de lait, insuffisance pondérale ».....	143
Annexe 76 : Vidéos d'information « Le dépistage de la Trisomie 21 ».....	144
Annexe 77 : Courrier des OAP .....	145
Annexe 78 : Évaluation du dépistage de la trisomie 21 - Résultats de l'année 2021 du R19 .....	146
Annexe 79 : Programme 04/02/2022 .....	147
Annexe 80 : Présentations et CR 04/02/2022.....	148
Annexe 81 : Programme 01/07/2022 .....	149
Annexe 82 : Présentations et CR 01/07/2022.....	150
Annexe 83 : Consentement et Inclusion pour le SEV.....	151
Annexe 84 : Dépliant explicatif pour les parents (SEV).....	152
Annexe 85 : Fiche Hospitalisation (SEV) .....	153
Annexe 86 : Fiche Examen à 12 mois d'AC (SEV) .....	154
Annexe 87 : Plaquettes d'information à destination des parents et des professionnels testeurs .....	155
Annexe 88 : Courrier de réponse au « Cocon Normand ».....	156
Annexe 89 : Rapport de surveillance de la santé périnatale en France.....	157
Annexe 90 : Rapport de l'Enquête Nationale Périnatale 2021 .....	158
Annexe 91 : Rapport Euro-Peristat 2015 - 2019 .....	159
Annexe 92 : Plaquette d'information Orthophonie et ankyloglossie chez le bébé (0-6 mois) .....	160
Annexe 93 : Thèse de médecine GO - Claire LAPORTE .....	161
Annexe 94 : Mémoire de master - Emma ROBAIL .....	162
Annexe 95 : Thèse de médecine ORL - Shaï GAD.....	163
Annexe 96 : Présentation à la JNRb 2022 - Franklin DUCATEZ .....	164
Annexe 97 : Newsletter Étude « TOCOPROM ».....	165
Annexe 98 : Étude « PREMEX » .....	166
Annexe 99 : Newsletter Étude « LYSONEO » .....	167
Annexe 100 : Implémentations des 7 nouvelles maladies pour les enfants nés au 01/01/2023 .....	168
Annexe 101 : Étude « MARIANNE ».....	169
Annexe 102 : Étude « OPTINEOCARE ».....	170
Annexe 103 : Registre normand des malformations .....	171
Annexe 104 : Diagnostic RGPD .....	172
Annexe 105 : Programme du colloque .....	173
Annexe 106 : Résultats de l'enquête de satisfaction.....	174
Annexe 107 : Liste des pédiatres de 2 <sup>e</sup> ligne .....	175
Annexe 108 : Formation « Portage physiologique ».....	176
Annexe 109 : Formation « Entretien Post Natal Précoce (EPNP) » .....	177
Annexe 110 : Formations « Dépistage auditif ».....	178
Annexe 111 : Formations « Réanimation du nouveau-né en salle de naissance ».....	179
Annexe 112 : Plaquette d'information « Formations Réanimation du nouveau-né en salle de naissance » .....	180
Annexe 113 : Affiche « Formations Réanimation du nouveau-né en salle de naissance » .....	181

Afin de ne pas surcharger ce rapport, vous trouverez, sous le titre de chaque annexe concernée, un lien vous permettant de télécharger les documents de plus d'une page.

## 4.1 ANNEXE 1 : PV CA DU 03/03/2022

Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_01\\_RPN\\_PV\\_CA\\_220303\\_V1.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_01_RPN_PV_CA_220303_V1.pdf)



### Procès-Verbal Conseil d'Administration du jeudi 3 mars 2022

Il s'est tenu à 18h30

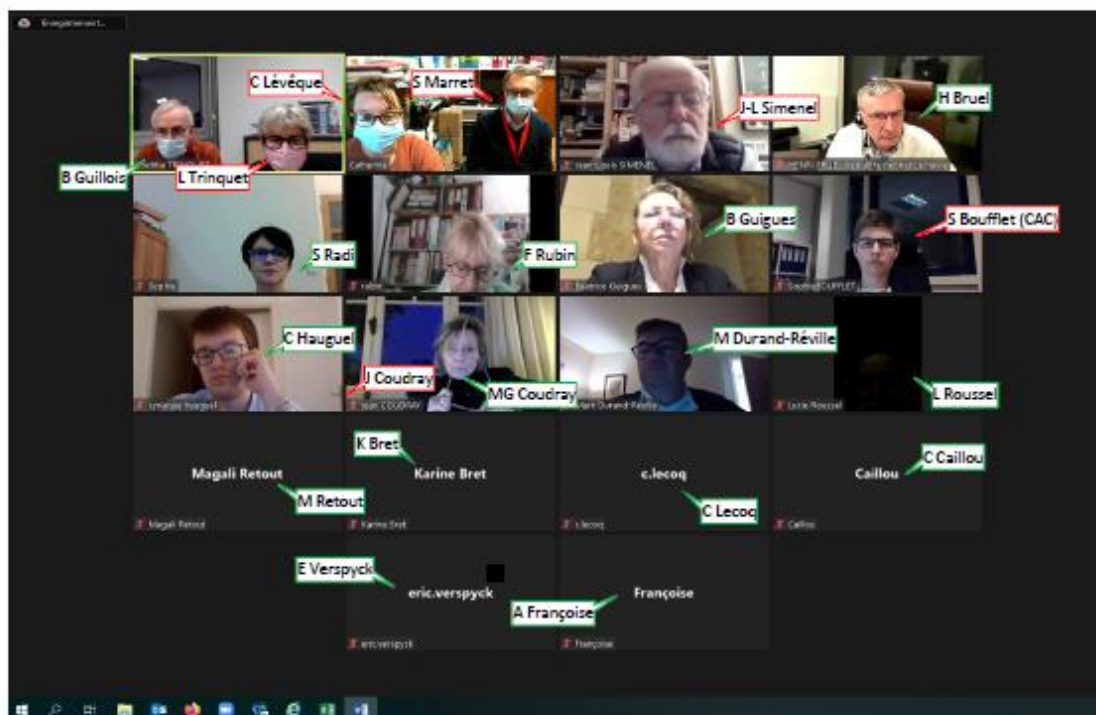
En webconférence (uniquement) : système Zoom

Étaient « présents » (connectés) :	14	membres du CA titulaires <b>votants</b>
	01	membres du CA suppléants <b>votants</b>
	01	membres du CA suppléants <b>non votants</b>
	05	personnes invitées (CAC + coordination) <b>non votants</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>personnes « présentes » (connectées)</b>
Étaient excusés :	04	membres du CA titulaires (pouvoir)
	00	personne invitée (coordination)
<b>TOTAL</b>	<b>04</b>	<b>personnes excusées</b>

Listes détaillées en annexe ([Annexe 1](#))

Il n'y a pas de quorum. Le CA peut délibérer valablement. ([Pièce jointe 1](#))

Aperçu de la réunion :



Président de séance : Pr Bernard GUILLOIS

La séance est ouverte à 18h35.

Elle a commencé par une présentation des personnes connectées.

## 4.2 ANNEXE 2 : PV AGO DU 28/04/2022

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/220428\\_PV\\_AG\\_RPN\\_V1.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/220428_PV_AG_RPN_V1.pdf)



**Procès-Verbal**  
**Assemblée Générale (AG)**  
**du Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN)**  
du jeudi 28 avril 2022  
Elle s'est tenue à 18h30 en visioconférence

Étaient présents (connectés) :	23	membres adhérents (votants)
	10	membres de droit (voix consultative)
	<u>06</u>	personnes invitées (non votants)
	27	
Étaient représentés :	18	membres adhérents (pouvoirs)
Étaient excusés :	06	membres adhérents (sans pouvoirs)
	06	membres de droit
	<u>01</u>	personne invitée (non votant)
	31	
<b>TOTAL :</b>	<b>70</b>	

La visioconférence a été enregistrée afin de garantir l'« émargement » des personnes « présentes » (connectées). Il a été demandé aux participants de s'identifier avec leur nom et prénom.

Président de séance : Pr Bernard GUILLOIS

La séance est ouverte à 18h30.

Le déroulement de l'Assemblée Générale (AG) est présenté sur un diaporama. (Pièce jointe 1)

Les inscriptions ont été enregistrées par un formulaire en ligne.

Selon les statuts, il n'y a pas de quorum nécessaire pour les délibérations.

### ● Procédure de vote (vote)

Il n'y a que les membres adhérents qui peuvent voter. Les membres de droit ont une voix consultative.

Il est proposé aux membres présents de procéder aux votes « à main levée ».

Pour cela, les membres sont invités à notifier leur vote « contre » ou leur « abstention » dans la partie « discussion » (nominatif).

Aucune notification n'est affichée.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Selon l'ordre du jour, sont présentés les points suivants : (Pièce jointe 2)

### ● Inscription aux questions diverses

Postes vacants au CA

Cette question sera développée en fin d'AG.

### ● Approbation de l'ordre du jour (vote)

Il est proposé aux membres présents d'approuver l'ordre du jour de la réunion en notifiant un désaccord (vote contre) ou une abstention dans la partie « discussion ».

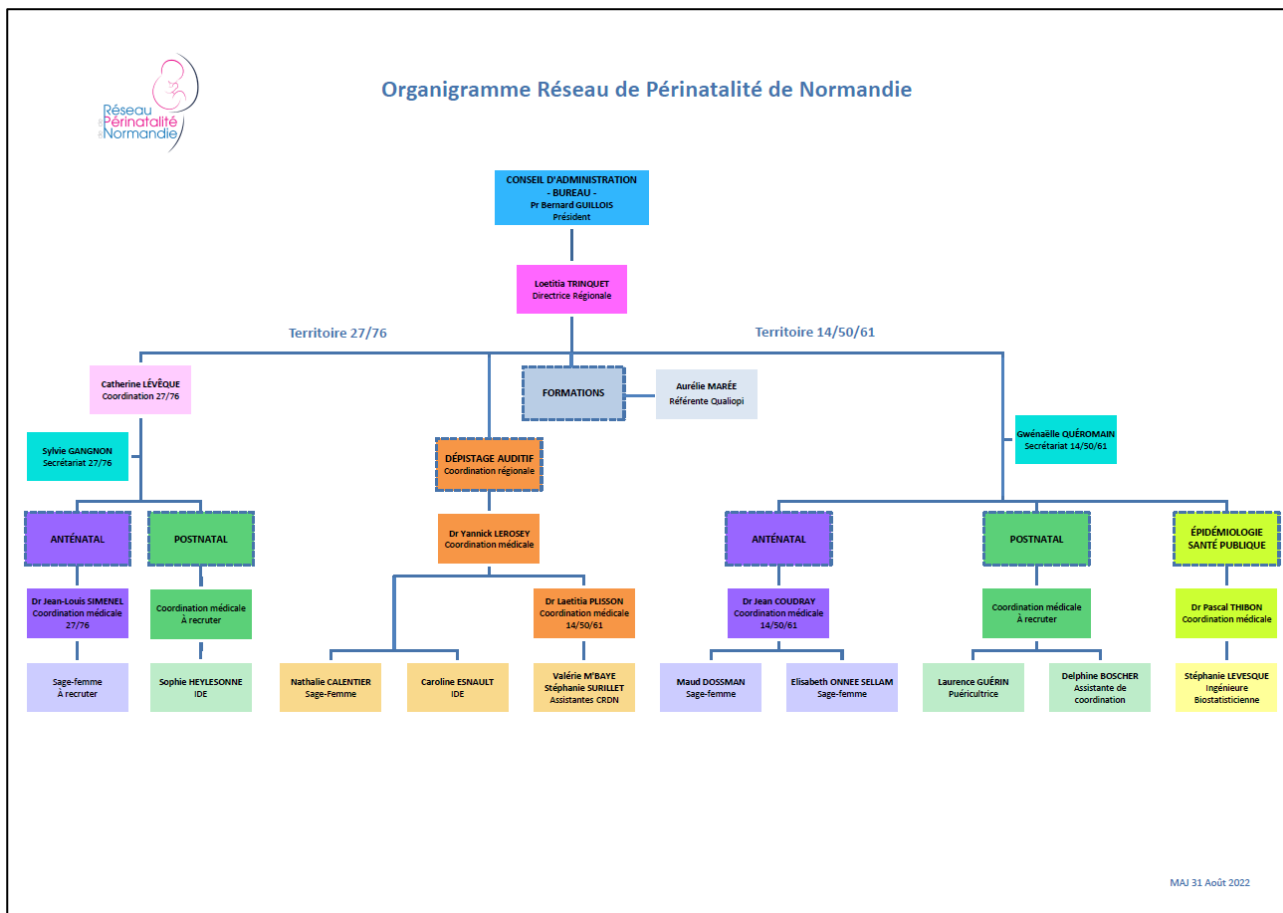
Aucune notification n'est affichée.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.



### 4.3 ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE DE COORDINATION AU 31/12/2022

Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_03\\_RPN\\_Organigramme\\_2022.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_03_RPN_Organigramme_2022.pdf)





Association RESEAU DE PERINATALITE DE NORMANDIE  
3 rue du Docteur Laennec  
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

**COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

## 4.5 ANNEXE 5 : TABLEAU ANALYTIQUE 2022

Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_05\\_RPN\\_Tableau\\_analytique.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_05_RPN_Tableau_analytique.pdf)

RESEAU DE PERINATALITE DE NORMANDIE									
31/12/2022									
RESULTAT ANALYTIQUE PAR ACTIONS REALISEES									
PRODUITS	Balance	FIR Fonctionnement	FIR Audition	Audition conventions tripartites	Colloques et formations	GYNECOLOGIE	P2RS	Gestion financière	TOTAL
Subventions	731 667	552 667	85 000	94 000					731 667
Reprise PCA n-1	11 573				2 029	3 190	6 354		11 573
PCA 2021	-9 124			-9 124					-9 124
Reprise fonds dédiés	24 982		24 982						24 982
Autres produits d'exploitation	14 370				14 370				14 370
Produits financiers	2 599							2 599	2 599
Quote-part de subvention d'investissement									0
Autres produits	6	6							6
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>776 072</b>	<b>552 673</b>	<b>109 982</b>	<b>84 876</b>	<b>16 399</b>	<b>3 190</b>	<b>6 354</b>	<b>2 599</b>	<b>776 073</b>
CHARGES	Balance	FIR Fonctionnement	FIR Audition	Audition conventions tripartites	Formations	GYNECOLOGIE	P2RS	Gestion financière	TOTAL
Achats et frais généraux	74 209	391	753	69 876		3 190			74 209
Frais de personnel et personnel mis à disposition	513 761	393 875	104 886	15 000					513 761
Autres charges d'exploitation	123 040	96 377	3 330		16 399		6 354	580	123 040
Dotations aux amortissements	411	411							411
Provision retraite	3 123	2 110	1 014						3 123
Provision pour engagements à réaliser	48 810	48 810							48 810
Provision pour engagements à réaliser - dépenses engagées	10 661	10 661							
Autres charges	39	39							39
Impôts sur les sociétés	370							370	370
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>774 424</b>	<b>552 673</b>	<b>109 982</b>	<b>84 876</b>	<b>16 399</b>	<b>3 190</b>	<b>6 354</b>	<b>950</b>	<b>763 763</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1 648</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 649</b>	<b>1648</b>

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_06\\_CHU\\_Rouen\\_Neonat\\_Livret\\_daccueil\\_internes\\_2022\\_2023.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_06_CHU_Rouen_Neonat_Livret_daccueil_internes_2022_2023.pdf)

# LIVRET D'ACCUEIL DE L'INTERNE

*SERVICE DE PEDIATRIE NEONATALE ET REANIMATION  
NEUROPEDIATRIE*

**Chef de service Pr Stéphane MARRET  
CHU de Rouen**



**2022-2023**

Liens :

<https://www.scansante.fr/applications/indicateurs-de-sante-perinatale> (plateforme)

[https://www.scansante.fr/sites/www.scansante.fr/files/content/312/notice\\_indicateurs\\_de\\_sante\\_perinatale\\_2020\\_901.pdf](https://www.scansante.fr/sites/www.scansante.fr/files/content/312/notice_indicateurs_de_sante_perinatale_2020_901.pdf)



### Indicateurs de santé périnatale <sup>(1)</sup>

Septembre 2022

#### Contexte, intérêt et objectifs de l'application

Résultat d'un travail collaboratif entre l'ATIH, la Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité (FFRSP) et la DREES, l'application « Indicateurs de santé périnatale » répond à une demande de la DGOS d'octobre 2014. Son objectif est d'uniformiser au niveau national les méthodes de calcul des indicateurs de santé périnatale et de fournir à tous des informations actualisées et les plus fiables possible. La qualité de ces informations repose avant tout sur la qualité du recueil, du codage et de la transmission des données réalisés par les professionnels des maternités, des services de néonatalogie et des départements d'information médicale (DIM). Aucune correction n'a été effectuée sur les données afin de permettre l'amélioration du codage. Des alertes sont mentionnées en cas d'anomalie portant notamment sur l'exhaustivité de l'activité.

L'application fournit actuellement des données de synthèse et douze indicateurs classés en deux catégories :

- Indicateurs sur les accouchements et les naissances (indicateurs 1 à 4, 8, 9) ;
- Indicateurs sur la mortinatalité et la mortalité néonatale et périnatale hospitalières (indicateurs 5NN, 5MM, 6, 7).

Les indicateurs sont calculés à partir des bases PMSI MCO (depuis 2013) et inspirés du guide de la FFRSP « [Indicateurs de santé périnatale communs aux réseaux de santé en périnatalité, Recueil pour l'année 2013. Méthode et grille de recueil](#) ». La plupart de ces indicateurs sont issus de la liste des indicateurs d'EURO-PERISTAT([www.europeristat.com](http://www.europeristat.com)).

Les indicateurs sont calculés à partir de l'activité des établissements. Les résultats sont affichés par type de maternité et à différents niveaux géographiques : national, régional, territoire de santé et établissement (Finess géographique).

Les indicateurs liés à des effectifs de 1 à 10 sont masqués par un S afin d'assurer la confidentialité et de maintenir le secret statistique. Les indicateurs sur la mortinatalité, mortalité néonatale et périnatale hospitalières, ne sont calculés qu'aux niveaux national et régional compte tenu de la faiblesse des effectifs.

Les résultats peuvent être téléchargés sous format Excel.

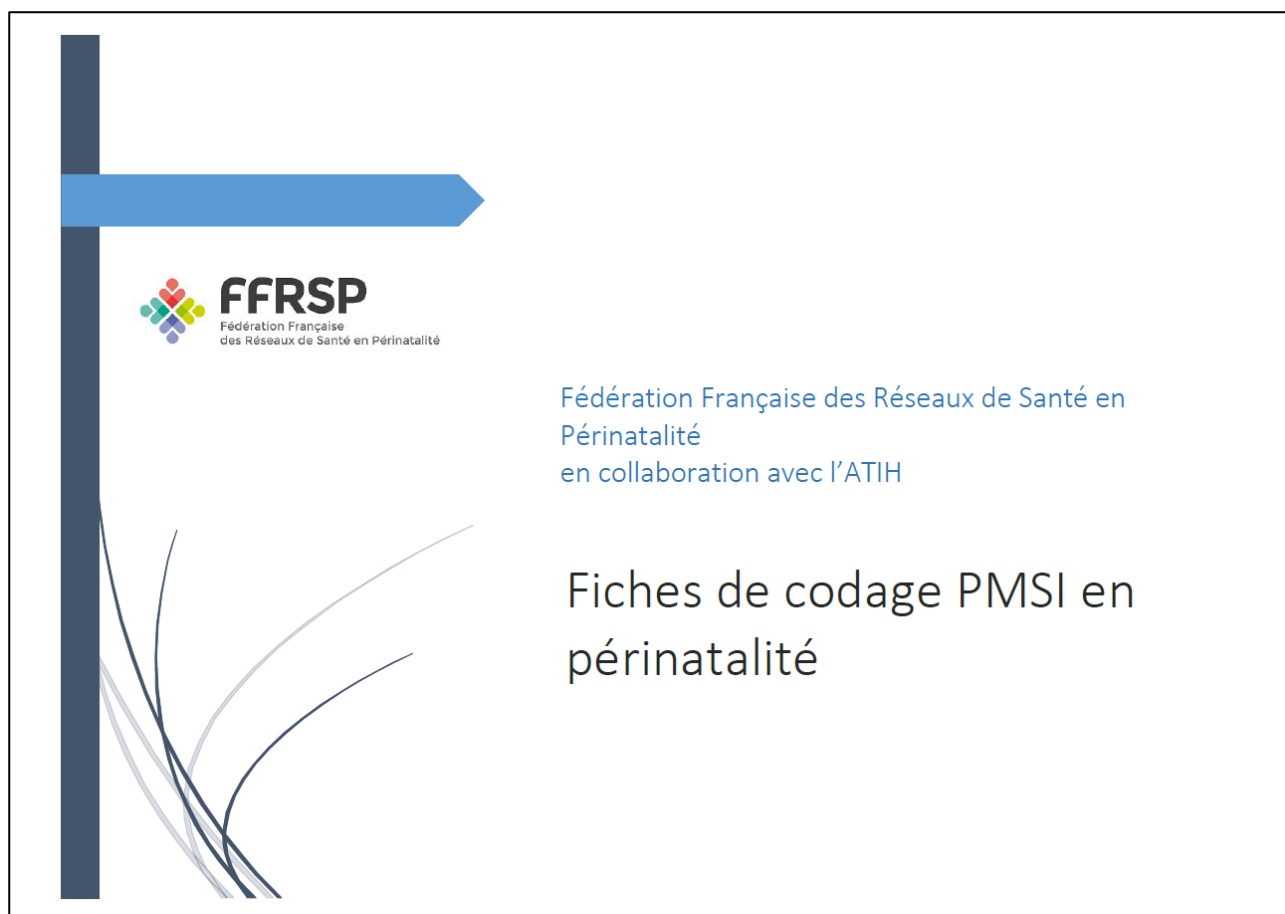
---

<sup>1</sup> Pour toute utilisation de ces données, la source doit être mentionnée sous la forme suivante :  
« Source : ScanSanté – Indicateurs de santé périnatale – FFRSP – ATIH »



## 4.8 ANNEXE 8 : FICHES DE CODAGE PMSI EN PERINATALITE

Lien : <https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2022/07/Fiches-de-codage-PMSI-en-perinatalite.pdf>



## 4.9 ANNEXE 9 : MODELE DE CONVENTION ENTRE RESEAU SEV ET PCO

Lien : <https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2022/04/Modele-convention-entre-RSEV-et-PCO-vdef-avril-2022.pdf>



### CONVENTION DE PARTENARIAT PCO/RSEV OU ANNEXE PARTENAIRE SELON LA SITUATION LOCALE

Cette convention/annexe de la convention constitutive est établie entre

D'UNE PART,

[Nom du RSEV (signataire de la convention constitutive le cas échéant)]

Adresse : <XXXXX>,

Téléphone : <XXXXX>,

Courriel : <XXXXX>,

N° SIRET : <XXXXX>,

Ci-après désigné « la structure » ou « le réseau » ...

Représentée par son/sa représentant.e <Nom, Prénom, fonction>,

ET D'AUTRE PART,

[Nom de la structure porteuse de la plateforme] en tant que structure partie prenante de la plateforme de coordination et d'orientation de parcours de bilan et d'intervention précoce pour les troubles du neuro-développement, désignée par le directeur général de l'agence régionale de santé (ARS).

Adresse : <XXXXX>,

Téléphone : <XXXXX>,

Courriel : <XXXXX>,

N° SIRET : <XXXXX>,

Ci-après désigné « le porteur » ou « la PCO »

Représentée par son/sa représentant.e <<Nom, Prénom, fonction>>,

*La présente convention de partenariat est proposée aux RSEV et PCO.*

*La rédaction surlignée en gris est à compléter impérativement par les parties.*

*Des encarts gris accompagnent la compréhension des articles ainsi que leur rédaction/modification. Il revient aux parties de les modifier et compléter au regard des organisations et des réalités territoriales qui leur sont propres. Ces encarts peuvent être supprimés une fois la rédaction terminée.*

*D'un point de vue méthodologique : il convient d'organiser une ou plusieurs réunions d'échange entre les parties afin de présenter les organisations respectives dans un premier temps, de poser l'organisation cible ainsi que les meilleures conditions de collaboration pour rédiger la convention et garantir sa bonne exécution sur le long terme.*

*La convention peut être complétée par des annexes. Les annexes sont des documents permettant d'illustrer ou de compléter les articles de la convention et sont susceptibles d'être modifiées sur la durée d'exécution de la convention (exemple : logigramme, organisation, liste d'acteurs...).*



#### Visas

*Les visas sont les textes officiels et tout document auxquels les parties se réfèrent dans le contrat. Ils constituent les documents de références sur lequel se fonde le contrat. Il convient d'adapter les visas, si nécessaire.*

Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité  
12 rue de Bayard - 31000 Toulouse  
coordination@ffrsp.fr - Tel : 06 65 78 51 62  
SIRET: 522 546 936 00041

## 4.10 ANNEXE 10 : WEBINAIRE « DECLARER ET ENREGISTRER LES DECES EN PERIODE PERINATALE ET NEONATALE »

Lien : <https://ffrsp.fr/evenement/formation-declaration-et-enregistrement-des-deces-en-période-perinatale-et-neonatale-3/>



### Déclarer et enregistrer les décès en période périnatale et néonatale

De nombreuses questions se posent actuellement sur les taux de mortalité périnatale et néonatale qui ne s'améliorent pas en France, contrairement à ce qui peut être observé dans d'autres pays européens. L'analyse des causes et circonstances de décès en période péri et néonatale est un enjeu majeur de compréhension de ces évolutions et d'actions d'amélioration de la santé des nouveau-nés.

Nous disposons en France de deux systèmes différents pour l'enregistrement de la mortalité (PMSI) et la mortalité néonatale pour les enfants nés vivants et décédés (certificat de décès néonatal). Comment remplir correctement un certificat de décès néonatal ? Quelles informations fournir pour un séjour d'enfant mort-né dans le PMSI ? La qualité des informations fournies fait en grande partie la qualité des analyses qui pourront être menées.

En collaboration avec le CépiDc, la FFRSP vous propose de participer à un webinaire de formation d'1h30 sur l'enregistrement de la mortalité en période périnatale et néonatale et répondre à vos questions.

Ce webinaire s'adresse : aux médecins, sages-femmes, internes et élèves, de toutes les maternités et services de néonatalogie amenés à déclarer les décès de nouveau-nés dans leurs établissements, actuellement ou dans un futur proche, ainsi qu'aux membres des cellules de coordination des Réseaux de santé périnatale. Cette formation sur le CONTENU des certificats de décès néonataux et plus particulièrement sur le volet médical contenant les causes de décès, vient en complément et ne remplace pas les formations actuellement en cours sur l'outil de certification électronique (décret du 28 février 2022).

Durée et modalité : webinaire d'1h30, gratuit. L'inscription en ligne (<https://forms.gle/ZaYdEMJRF2eq8ss29>) est obligatoire pour recevoir le lien de connexion. (la mention du jour choisi est obligatoire pour valider l'inscription).

Date : 3 dates sont proposées pour permettre la participation d'un maximum de personnes : 10 mai / 8 juin / 10 juin de 14h à 15h30

Intervenantes : Diane Martin (CépiDc), Zina Hebbache (CépiDc), Jeanne Fresson (FFRSP)

Thèmes abordés :

- Définitions et rappel sur le système d'information en périnatalité
- L'enregistrement de la mortalité dans le PMSI
- Bien remplir le volet médical des certificats de décès néonataux

#### 4.11 ANNEXE 11 : ÉTAT DES LIEUX DES ACTIONS MISES EN PLACE SUR L'IVG

Lien : <https://ffrsp.fr/action-interruption-volontaire-de-grossesse/>



# FFRSP

Fédération Française  
des Réseaux de Santé en Périnatalité

## Etat des lieux actions mises en place sur l'IVG par les réseaux

28 réponses obtenues, 3 réponses manquantes

Juin 2022

## 4.12 ANNEXE 12 : PROGRAMME JOURNEE ANNUELLE D'ECHANGES

Liens :

<https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2022/06/20220624-Programme-Journee-annuelle-PAG.pdf> (programme)

<https://ffrsp.fr/2022/07/26/journee-annuelle-2022-diagnostic-et-prise-en-charge-des-petits-poids-pour-lage-gestationnel/> (présentations)



### Journée annuelle : Diagnostic et prise en charge des enfants de petits poids pour l'âge gestationnel (PAG)

**Vendredi 24 juin 2022 – 09h30 à 15h30**  
**Association du Quartier Notre Dame des Champs, 92 bis**  
**Boulevard du Montparnasse, Paris**

**09h00 Accueil des participants**

- **09h30 - 10h00** : Table ronde d'introduction : A quelle courbe de croissance doit-on se référer ?
- **10h00 - 11h00** : Quelles courbes utiliser en France, en ante et post-natal, pour dépister les anomalies de croissance ? - Pr Eric Verspyck, CHU de Rouen
- **11h00 - 11h45** : Point de vue de l'obstétricien sur le bilan anténatal et les critères d'extraction fœtale - Pr François Goffinet, AP-HP

**12h : Pause déjeuner**

- **14h00 - 14h45** : Point de vue du pédiatre sur la prise en charge néonatale et l'évolution sur le long terme des enfants de petit poids pour l'âge gestationnel - Pr Jean-Christophe Rozé, CHU de Nantes

**Merci de vous inscrire par mail : [coordination@ffrsp.fr](mailto:coordination@ffrsp.fr)**

*Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité*  
12 rue de Bayard – 31000 TOULOUSE  
[coordination@ffrsp.fr](mailto:coordination@ffrsp.fr) – Tel : 06 65 78 51 62  
SIRET : 522 546 936 00041



#### 4.13 ANNEXE 13 : ENQUETE SUR LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_13\\_FFRSP\\_Presentation\\_Enquete\\_violences\\_faites\\_aux\\_femmes\\_2022\\_07.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_13_FFRSP_Presentation_Enquete_violences_faites_aux_femmes_2022_07.pdf)



**FFRSP**  
Fédération Française  
des Réseaux de Santé en Périnatalité

## Enquête actions mises en place sur le thème des violences faites aux femmes par les réseaux


---

28 réponses obtenues, 3 réponses manquantes

Juillet 2022

## 4.14 ANNEXE 14 : JOURNEE D'ÉCHANGES SUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCES A L'IVG

Lien : <https://ffrsp.fr/evenement/journee-dechanges-sur-lamelioration-de-lacces-a-livg/>


Accueil Qui sommes-nous? RSP et partenaires Agenda Actions Outils

### « Tous les Évènements »

Cet évènement est passé

---

28 septembre 2022 - 9 h 30—16 h 30



- 10h-12h30 : État des lieux réalisé auprès des réseaux
- Actions mises en place par les réseaux
- Difficultés rencontrées
- Partage d'outils et d'expériences (recommandations, formations...)
  
- 14h-16h30 : Point sur les IVG entre 14 et 16 semaines d'aménorrhée
- Retours de régions sur le recensement effectué (effectifs, méthodes utilisées, retours des professionnels...)
- Points de vigilance autour de l'IVG médicamenteuse, retours des usagers
- Proposition d'une fiche de recensement

## 4.15 ANNEXE 15 : FORMATION A L'UTILISATION DU MODULE D'IMPORT DES MEDIANES DE MOM

Lien : <https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2022/10/Formation-plateforme-T21-Traitement-MoM-et-automatisation-courriers.pdf>



Système d'information partagé  
pour le dépistage de la T21  
Evolution Traitement des MOM/Courriers automatiques



Liens :

<https://ffrsp.fr/2022/11/25/sfmp-2022-point-detape-des-travaux-sur-laccouchement-accompagne-a-domicile-actualites-autour-des-indicateurs/>

<https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2022/11/FFRSP-AAD-gestion-des-risques-SFMP-12102022.pdf>

<https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2022/11/Indicateurs-de-sante-perinatale-2021-J.-FRESSION.pdf>



# ACCOUCHEMENT ACCOMPAGNÉ À DOMICILE

## démarche de gestion des risques

**Mercredi 12 octobre 2022**  
**Congrès SFMP**  
**Dr Margaux CREUTZ LEROY**  
**FFRSP**

# Indicateurs de santé périnatale – Scansanté 2021

Groupe indicateurs et codage

## 4.17 ANNEXE 17 : PROGRAMME 12E JOURNEE DES RSEV

Liens :

<https://ffrsp.fr/wp-content/uploads/2022/11/20221202-Programme-journee-RSEV.pdf> (programme)

<https://ffrsp.fr/2023/02/02/12e-journee-des-rsev/> (présentations)



**FFRSP**

Fédération Française  
des Réseaux de Santé en Périnatalité

### 12<sup>ème</sup> Journée annuelle des Réseaux de Suivi des Enfants Vulnérables

**Vendredi 2 décembre 2022 - 09 h 00 – 17 h 00**

**Association du Quartier Notre Dame des Champs, 92 bis  
Boulevard du Montparnasse, Paris**

*Possibilité de suivre la journée en visioconférence*

**09h00 Accueil des participants**

**09h30 –  
12h30**

**Interventions précoces post-hospitalières**

*Modérateurs : Dr Michèle Granier, Dr Jean Baptiste Muller*

- **9h30-10h30 : Interventions précoces post-hospitalières : la science et les pratiques** - Pr Jacques Sizun
- **10h30-11h : Etude PRECOP** *Impact d'un programme de dépistage et d'intervention précoce sur le retentissement fonctionnel de la paralysie cérébrale à 2 ans chez les enfants à haut risque de paralysie cérébrale* - Dr Virginie Mouron

**15 min de pause**

- **11h15-11h45 : Programme COCON Article 51 : parcours de soins précoce et coordonné pour les nouveau-nés vulnérables** - Dr Isabelle Souksi, Dr Christophe Savagner
- **11h45-12h15 : Programme « Mon bébé est un champion » ateliers parents-bébés animés par un binôme orthophoniste-psychomotricienne** - Mme Camille Gaillard, Mr Clément Guillot, Mme Audrey Marcaggi
- **12h15- 12h30 : Echanges avec la salle**

**12h30 : Déjeuner sur place**

Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité  
12 rue de Bayard - 31000 Toulouse  
coordination@ffrsp.fr - Tel : 06 65 78 51 62  
SIRET: 522 546 936 00041



## 4.18 ANNEXE 18 : PLAQUETTE DE PRESENTATION ERRSPP BASSE-NORMANDIE « LA SOURCE »

Lien : <https://www.chu-caen.fr/lasource.html>

qualité de vie  
enfant confort  
enfant  
famille réseau  
qualité de vie famille  
projet de soins  
échanges réseau équipe confort équipe  
projet de soins accompagnement  
coordination soutien pédiatrie  
coordination projet de vie domicile  
lien hôpital domicile  
formation hôpital  
formation

**Comment nous contacter :**  
 CHU de Caen  
 Avenue de la Côte de Nacre  
 CS 30001  
 14 033 Caen cedex 9  
 Bâtiment SUD (FEH)  
 1<sup>er</sup> étage- porte 41  
 Tél. : 02.31.27.24.36  
 Port. : 06.65.38.44.70  
 courriel : lasource@chu-caen.fr

**ars** CHUCaen  
9<sup>ème</sup> Région de Santé Basse-Normandie

**Composition de l'équipe :**

- Pédiatre : Dr Mélanie ALEXANDRE
- Puéricultrice : Sylvie LECAUDEY
- Psychologue : Charlotte MANCEL-ARROUËT
- Adjoint administratif : Virginie RUFFIN

**Equipe Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatriques Basse-Normandie**

**ERSSPP**  
**La Source**

02 31 27 24 36

réalisation : service communication CHU de Caen - 07/2015

**Pourquoi nous contacter ?**

- Vous vous interrogez quant à la prise en charge d'un enfant ou d'un adolescent atteint d'une pathologie limitant ou menaçant sa vie.
- La famille et/ou l'équipe soignante se pose des questions concernant la cohérence du projet de soins, du projet de vie.
- Des symptômes non soulagés persistent malgré la mise en place de traitements de première intention.
- L'enfant et/ou son entourage est demandeur d'un retour/maintien à domicile.
- Vous avez besoin de renseignements sur la prise en charge de certains symptômes de fin de vie (douleurs, asthénie, difficultés respiratoires, anorexie).
- Vous désirez une information sur les soins palliatifs en pédiatrie.
- Vous vous interrogez sur la démarche palliative en pédiatrie.

**Qui peut nous contacter :**

- Le médecin référent de l'enfant.
- Tout soignant impliqué dans la prise en charge de l'enfant.
- Les parents.
- L'enfant lui-même.

**Nos missions :**

- Intervenir à la demande d'un professionnel, de l'équipe référente ou des proches confrontés à des difficultés dans l'accompagnement d'un enfant en soins palliatifs.
- Favoriser un temps d'évaluation avec l'équipe référente.
- Permettre la coordination et l'élaboration d'un projet de soin et de vie.
- Proposer des temps d'échanges et de soutien avec les professionnels.
- Proposer des actions de formation et d'acculturation à la démarche palliative en pédiatrie.
- Promouvoir le développement de la recherche en soins palliatifs en lien avec les autres équipes de la fédération nationale des ERSSPP.

**Les lieux d'intervention sur le territoire Bas Normand**

- Unités de pédiatrie et néonatalogie.
- Centres médicaux sociaux.
- HAD-Réseaux de soins palliatifs.
- Au domicile : famille, soignants libéraux, autres intervenants...
- Lieux de vie de l'enfant : école, loisirs...

**Notre conception du soin :**

- Réflexion pluridisciplinaire.
- Placer l'enfant au cœur du soin et favoriser une prise en charge médico-psycho-sociale.
- Collaborer avec l'ensemble des professionnels sans se substituer à eux.
- Prendre en compte chaque professionnel dans le champ de ses compétences.
- Associer les parents à la prise en charge en s'attachant à respecter au mieux leurs choix et ceux de l'enfant.
- Privilégier le maintien au plus près du domicile lorsqu'il est souhaité.
- S'attacher en priorité à préserver la qualité de vie et le confort de l'enfant.

Lien : [https://www.normandie-pediatrie.org/recherche/location.href='/media-files/32096/np0\\_fichesa5\\_2022-03\\_vf\\_web.pdf](https://www.normandie-pediatrie.org/recherche/location.href='/media-files/32096/np0_fichesa5_2022-03_vf_web.pdf)



**Normandie Pédiatrie**

Ressources et Appui au parcours de Santé



# 4.20 ANNEXE 20 : 0 - 6 ANS DES REPERES POUR BIEN GRANDIR

Lien : <https://www.normandie-pediatrie.org/media-files/30201/0-6ans des reperes pour bien grandirvf impr.pdf>

AVANT 2 MOIS
ENTRÉE À 6 MOIS
JUSQU'À 4 MOIS
TOUT AU LONG DE LA GROSSESSE

**Stop** **AUX RECUES**

Un jus de fruit ne remplace pas un fruit.  
Fait pot industriel ou fait maison, l'essentiel est de manger varié.  
Il l'acceptera peut-être plus tard.  
Si un enfant refuse un aliment proposé, ne pas s'inquiéter ni le forcer.  
L'eau et le lait sont les seules boissons indispensables à votre enfant.  
L'ajout de matières grasses à chaque repas est essentiel (une petite cuillère), on possède que totalement cuit.  
Avant 12 mois, tous les aliments peuvent être proposés à votre enfant à base de lait cru et de matières grasses.  
Le miel, des produits à base de lait cru et des légumes, légumes, fruits, légumes, peu importe l'ordre, sans sel ni sucre ajoutés.  
Progressivement, en purées ou compotes très lisses, les fruits et les légumes sont proposés.  
L'alimentaire se met en place.

**Stop** **AUX RECUES**

Entre 4 et 6 mois, la diversification alimentaire se met en place.  
Les fruits et les légumes sont proposés progressivement, en purées ou compotes très lisses, sans sel ni sucre ajoutés.  
Fruits, légumes, peu importe l'ordre, légumes, légumes, peu importe l'ordre, sans sel ni sucre ajoutés.  
Le miel, des produits à base de lait cru et de matières grasses.  
On possède que totalement cuit.  
Avant 12 mois, tous les aliments peuvent être proposés à votre enfant à base de lait cru et de matières grasses.

**Stop** **AUX RECUES**

Jusqu'à 4 mois, l'alimentation se compose principalement de lait maternel lorsque c'est possible et enrichie d'un aliment complémentaire afin de répondre aux besoins nutritionnels spécifiques à son âge.  
Jusqu'à 3 ans de l'enfant, il est essentiel de lui proposer une préparation adaptée plutôt que le même lait que le reste de la famille.

**Stop** **AUX RECUES**

Tout au long de la grossesse, privilégiez l'équilibre alimentaire. Il est indispensable pour la santé de votre enfant et son bon développement de pratiquer le « zéro tabac », de limiter les boissons caféinées, le sucre et de privilégier le lait maternel. En cas de prise de poids excessive, ou de difficulté à maintenir ou de votre sage-femme.

**L'alimentation, de la grossesse à la première année de mon enfant**

**Le carnet de santé**

Le carnet de santé d'un enfant est délivré lors de sa naissance. Il contiendra tous les événements concernant sa santé jusqu'à l'âge adulte, inscrits pas les professionnels de santé ou par vous-même. Il est important de se munir du carnet de santé lors de chaque visite de votre enfant chez le médecin pour lui permettre de suivre l'évolution de son poids, de sa taille et de son Indice de Masse Corporelle (IMC). Vous y trouverez aussi des informations, telles que des repères sur les étapes de développement d'un enfant et des conseils sur son alimentation, le couchage, les conduites à tenir face à un enfant malade.

Ce support à destination de parents et futurs parents a été co-construit par un collectif de professionnels de santé du territoire, partenaires du dispositif Normandie Pédiatrie. Il s'inscrit dans le cadre de la prévention du surpoids et de l'obésité des 0-6 ans. Pour aller plus loin, retrouvez l'ensemble des liens utiles sur [normandie-pediatrie.org](http://normandie-pediatrie.org), [mangerbouger.fr](http://mangerbouger.fr) ou 1000-premiers-jours.fr

**0 - 6 ans**  
des repères pour bien grandir

**Normandie Pédiatrie**  
Ressources et Appui au parcours de Santé

**Le quotidien de votre famille est rythmé par les temps de repas, d'activité et de repos.**

**Comment aider son enfant à grandir pour maintenir ou retrouver l'équilibre ?**

**L'alimentation**

Le repas est l'occasion de partager un moment convivial en famille. Il permet de discuter, d'échanger. En pratique, toute la famille s'installe assis à table et prend le temps de manger. Le temps du repas, enfants comme adultes, laissez les écrans de côté.

Stop **AUX RECUES**

Votre enfant est capable de réguler seul son appétit. Faites-lui confiance, il sait se nourrir en fonction de ses besoins. Un enfant n'a pas forcément le même appétit tous les jours, cependant les proportions doivent rester adaptées selon son âge.

- Un enfant peut être rassasié de temps en temps et en petite quantité.
- À l'inverse, ne le forcez pas à finir son assiette s'il n'a plus faim.

Pour savoir ce que l'on mange, rien de tel que de cuisiner ensemble, même des plats très simples. N'hésitez pas à varier les aliments, les couleurs, les textures. Pour favoriser l'équilibre, les sauces proposées en accompagnement sont à remplacer autant que possible par des aromates.

- Les pommes de terre, le riz, les pâtes, le pain... ne font pas grossir. Ils sont indispensables à chaque repas. Proposez-les en fonction de l'appétit de l'enfant.
- La viande, tout comme le poisson et l'œuf, sont importants pour qu'il grandisse. Être vigilant sur la quantité en l'adaptant selon l'âge.

**L'activité physique**

Les activités en famille permettent à votre enfant de se dépenser, notamment grâce au jeu, à la maison mais aussi en extérieur. Les promenades au grand air feront le bonheur de toute la famille ! En pratique, dès l'acquisition de la marche, limiter la poussette, en adaptant le rythme et le temps de balade à l'âge de son enfant. Lors de son entrée à l'école, pourquoi ne pas prendre l'habitude de s'y rendre à pied ? en drassienne ?

Stop **AUX RECUES**

Dès son plus jeune âge, le jeune enfant explore son corps par lui-même. Il est important de lui dédier un espace pour qu'il puisse bouger librement, se dépenser. Le meilleur terrain d'éveil pour un nourrisson est un tapis de sol bien ferme afin de favoriser sa liberté de mouvement. Alternez les positions en période d'éveil et sous surveillance en favorisant le plat ventre mais en proposant aussi les positions sur le dos ou sur le côté. N'hésitez pas à interagir avec votre enfant pour l'accompagner dans ses découvertes.

- Limitez le temps dans le transat ou le cosy au strict nécessaire.
- L'utilisation des trotteurs n'est pas recommandée.

**Le sommeil**

Le sommeil est essentiel au développement de l'enfant. En complément de la nuit de sommeil, la sieste est nécessaire, parfois jusqu'à ses 5 ans. Le repère d'un bon sommeil ? Un enfant en forme au cours de la journée ! Chaque enfant a son propre rythme, il est important de le respecter. Votre enfant se frotte les yeux ? Il bâille ? Être attentif aux signes de fatigue de son enfant est un bon moyen pour comprendre ses besoins.

Stop **AUX RECUES**

Il est possible d'aider son enfant à s'endormir en instaurant un rituel de coucher. Cela le rassure et lui indique que c'est le moment de dormir. Lui chanter une berceuse ou lui raconter une histoire, dans le calme et toujours à la même heure. Avant 2 ans, il est important de coucher son bébé sur le dos, dans une gigoteuse, sans rien d'autre dans son lit. Il en va de sa sécurité.

**Les écrans**

Smartphone, tablettes, télévision... les écrans font partie du quotidien des adultes mais il est recommandé de ne pas y exposer les enfants de moins de 3 ans. Entre 3 et 6 ans, des contenus adaptés à l'âge de son enfant peuvent être proposés en votre présence, dans la limite de 30 minutes par jour, en étant attentif au moment choisi : pas avant l'école, ni pendant les repas ou avant le coucher. Opter pour des programmes qui abordent le quotidien du jeune enfant. En pratique, toujours fixer les règles avec l'enfant, quel que soit l'âge. Parents, pensez aussi à limiter votre utilisation des écrans afin de favoriser la communication avec votre enfant, par des moments de jeu partagé par exemple.

**L'activité physique**

Les activités en famille permettent à votre enfant de se dépenser, notamment grâce au jeu, à la maison mais aussi en extérieur. Les promenades au grand air feront le bonheur de toute la famille ! En pratique, dès l'acquisition de la marche, limiter la poussette, en adaptant le rythme et le temps de balade à l'âge de son enfant. Lors de son entrée à l'école, pourquoi ne pas prendre l'habitude de s'y rendre à pied ? en drassienne ?

Stop **AUX RECUES**

Dès son plus jeune âge, le jeune enfant explore son corps par lui-même. Il est important de lui dédier un espace pour qu'il puisse bouger librement, se dépenser. Le meilleur terrain d'éveil pour un nourrisson est un tapis de sol bien ferme afin de favoriser sa liberté de mouvement. Alternez les positions en période d'éveil et sous surveillance en favorisant le plat ventre mais en proposant aussi les positions sur le dos ou sur le côté. N'hésitez pas à interagir avec votre enfant pour l'accompagner dans ses découvertes.

- Limitez le temps dans le transat ou le cosy au strict nécessaire.
- L'utilisation des trotteurs n'est pas recommandée.

**Le sommeil**

Le sommeil est essentiel au développement de l'enfant. En complément de la nuit de sommeil, la sieste est nécessaire, parfois jusqu'à ses 5 ans. Le repère d'un bon sommeil ? Un enfant en forme au cours de la journée ! Chaque enfant a son propre rythme, il est important de le respecter. Votre enfant se frotte les yeux ? Il bâille ? Être attentif aux signes de fatigue de son enfant est un bon moyen pour comprendre ses besoins.

Stop **AUX RECUES**

Il est possible d'aider son enfant à s'endormir en instaurant un rituel de coucher. Cela le rassure et lui indique que c'est le moment de dormir. Lui chanter une berceuse ou lui raconter une histoire, dans le calme et toujours à la même heure. Avant 2 ans, il est important de coucher son bébé sur le dos, dans une gigoteuse, sans rien d'autre dans son lit. Il en va de sa sécurité.

**Les écrans**

Smartphone, tablettes, télévision... les écrans font partie du quotidien des adultes mais il est recommandé de ne pas y exposer les enfants de moins de 3 ans. Entre 3 et 6 ans, des contenus adaptés à l'âge de son enfant peuvent être proposés en votre présence, dans la limite de 30 minutes par jour, en étant attentif au moment choisi : pas avant l'école, ni pendant les repas ou avant le coucher. Opter pour des programmes qui abordent le quotidien du jeune enfant. En pratique, toujours fixer les règles avec l'enfant, quel que soit l'âge. Parents, pensez aussi à limiter votre utilisation des écrans afin de favoriser la communication avec votre enfant, par des moments de jeu partagé par exemple.

## 4.21 ANNEXE 21 : CONVENTION DE PARTENARIAT RPN / RSVA

Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_21\\_RPN\\_Convention\\_partenariat\\_RPN\\_RSVA\\_2022\\_09\\_27.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_21_RPN_Convention_partenariat_RPN_RSVA_2022_09_27.pdf)



### Convention de partenariat

#### Entre les soussignés :

L'Association Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA),  
Siège social : 7 bis avenue du Président Coty – 14000 CAEN  
Représentée par sa Directrice régionale, Madame Pamela LE MAGNEN  
ci-après désigné par « le RSVA »,

et

Le Réseau de Périnatalité de Normandie,  
Siège social : 3 rue du Dr Laënnec – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR  
Représenté par sa Directrice régionale, Madame Loetitia TRINQUET  
ci-après désigné par « le RPN »,

Le RSVA et le RPN sont ci-après désignés ensemble les « Parties », et individuellement une ou la « Partie ».

#### PREAMBULE

La présente convention s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le RSVA et le RPN pour la mise en œuvre d'actions communes décrites ci-après.

La convention a pour objet de préciser les modalités du partenariat entre les parties et le concours des personnes actives aux projets, tant pour le RSVA que pour le RPN.

Il est convenu ce qui suit :

#### ARTICLE 1 – PRESENTATION DES PARTIES

##### Le RSVA

Le Réseau de Services pour une Vie Autonome a pour objectif de développer, maintenir et restaurer l'autonomie des personnes en situation de handicap en Normandie, quels que soient l'origine et la nature de leur déficience, leur âge ou leur mode de vie, tout en respectant leur projet de vie.

Les actions du RSVA visent notamment à favoriser l'autonomie et l'accès à la santé des personnes en situation de handicap par :

- la mise à disposition de ressources (annuaires, fiches, guides) ;

## 4.22 ANNEXE 22 : SYNTHÈSE « HANDIGYNECO EN NORMANDIE »

Liens :

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_22\\_AR\\_Synthese\\_Handigyneco\\_Normandie\\_2022\\_07\\_13\\_VD.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_22_AR_Synthese_Handigyneco_Normandie_2022_07_13_VD.pdf)

<https://rsva.fr/suivi-gynecologique-personnes-situation-handicap-ems-normandie/>

<https://www.perinatbn.org/handigyneco/>





## 4.23 ANNEXE 23 : CONVENTION DE PARTENARIAT RPN / EMERGENCE-S

Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_23\\_RPN\\_Convention\\_partenariat\\_RPN\\_Emergence-s\\_2022.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_23_RPN_Convention_partenariat_RPN_Emergence-s_2022.pdf)



### CONVENTION DE PARTENARIAT

#### ENTRE LES SOUSSIGNES :

- **EMERGENCE-S**, dont le siège social est situé au 88 rue du Champ des Oiseaux 76000 ROUEN, représentée par Monsieur Olivier ADAM, Directeur Général

Ci-après dénommé : « Emergence-s »  
D'UNE PART,

- **RÉSEAU DE PÉRINATALITÉ DE NORMANDIE**, dont le siège social est situé au 3 rue du Docteur Laënnec 14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR, représentée par Monsieur Bernard GUILLOIS, Président

Ci-après dénommé : « RPN »  
D'AUTRE PART,

#### PRÉAMBULE

L'association Emergence-s œuvre dans l'accompagnement des personnes en situation de grande vulnérabilité et précarité. Elle est implantée sur le territoire seinomarin, avec une déclinaison de son activité, à la fois en milieu urbain (Rouen et son agglomération) et en milieu rural (Grémonville). L'association Emergence-s a pour particularité d'intervenir sur plusieurs champs d'intervention, à la fois transversaux et complémentaires. Ainsi le service Prévention Enfance et Parentalité est déployé à la fois en interne auprès des publics accueillis, mais aussi en externe avec le dispositif innovant Prév'parentalité. Ce service s'inscrit dans la politique de lutte contre les précarités familiales et infantiles en déclinant un ensemble de services et d'actions à destination des publics en situation de grande précarité.

Prév'parentalité proposera un dispositif d'accompagnement périnatal des familles en s'appuyant sur une équipe mobile pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, spécialistes de la petite enfance, de la parentalité et de professionnels de la santé.

BG

O.A.

4.24 ANNEXE 24 : COPIL « PREV'PARENTALITE »

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_24\\_Emergence-s\\_COPIL\\_2022\\_02\\_23.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_24_Emergence-s_COPIL_2022_02_23.pdf)

**D00 ENFANCE ET PARENTALITE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**1000  
PREMIERS  
JOURS**

**COPIL  
Prév'parentalité**  
Mercredi 23 février 2022

**Emergence-s**  
Association d'actions sociales

**2ème rencontre du réseau parentalité précarité**

**LUNDI 16 MAI**  
**9H30-12H30**

Salle Daubeuf  
88, rue du Champ des oiseaux  
76000 Rouen

**Programme**

**Présentation de 2 acteurs du territoire :**

- PMI, les missions méconnues d'un service au sein d'un CMS
- AIDES, un soutien pour les femmes en situation de précarité

**Pause conviviale**

**Tables rondes :**  
« Mon retour d'expérience de partenariat »  
Échanges à partir d'une feuille de route, permettant de définir des thématiques possibles

**Orientations du réseau :**

- Choix de thématiques
- Support numérique

**Contact :**  
reseauparentaliteprecarite@gmail.com

**3ème rencontre du réseau parentalité précarité**

**LUNDI 17 octobre**  
**9H30-12H30**

Salle Daubeuf  
88, rue du Champ des oiseaux  
76000 Rouen

**Programme**

**Présentation d' un nouveau dispositif :**

- Prév'parentalité

**Pause conviviale**

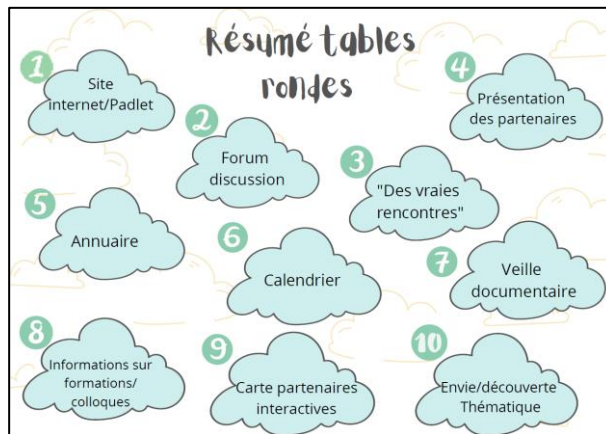
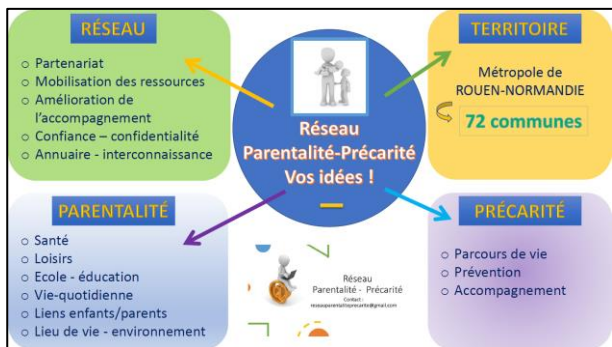
**Tables rondes :**

- 1 - Et si on se parlait ?
- 2 - Et si vous pouviez m'aider ?
- 3 - Et si on se découvrait ?

**Prévisionnel du réseau :**

- Synthèse du travail et répartition
- Calendrier 2023


**Contact :**  
reseauparentaliteprecarite@gmail.com



## 4.26 ANNEXE 26 : DEPISTAGE DE LA LUXATION CONGENITALE DE HANCHE (LCH) DU NOUVEAU-NE (V3)

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2022/06/2022\\_Hanche\\_V3.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2022/06/2022_Hanche_V3.pdf)

*"Ce protocole de soins est proposé à titre indicatif et ne sauraient être opposables au cas où le praticien en charge du patient estimerait qu'une conduite différente serait plus appropriée, dans le cas général ou dans un cas particulier"*

Réseau de Périnatalité de Normandie	PROTOCOLE PEDIATRIQUE
 <b>DEPISTAGE DE LA LUXATION CONGÉNITALE DE HANCHE (LCH) DU NOUVEAU-NE</b>	
Date de rédaction : 1999 Date de mise à jour : 01/2022 Date de validation : 01/2022 Version : 3 Page(s) : 4	Rédigé par : FRPN-HN Mise à jour par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » Validé par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité »

À la naissance, l'examen clinique doit répondre à deux questions :

- Est-ce qu'il y a une instabilité de hanche ?
- Est-ce qu'il y a des facteurs de risque ?

### 1. CONTEXTE

- L'examen clinique néonatal des hanches n'est pas fiable à 100 %, mais reste la pierre angulaire du dépistage de la LCH. L'échographie des hanches ne doit pas être un examen systématique.
- Le dépistage ne s'arrête pas à la maternité, les hanches doivent être examinées à chaque visite médicale jusqu'à l'âge de la marche.
- Toute limitation d'abduction des hanches et toute asymétrie d'abduction des hanches doit être considérée comme luxation congénitale jusqu'à preuve du contraire.
- Il n'y a aucune place pour la radiographie systématique du 4<sup>e</sup> mois.
- S'il y a un doute avant le 4<sup>e</sup> mois, une échographie doit être demandée sans attendre le 4<sup>e</sup> mois.

### 2. HANCHE CLINIQUEMENT STABLE

#### a) Hanche cliniquement stable sans facteur de risque

- Surveillance clinique des hanches
- Examen à chaque visite médicale

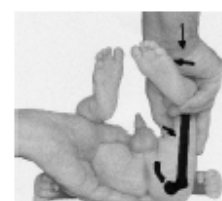
#### b) Hanche cliniquement stable avec facteurs de risque

- Facteurs de risque :
  - Antécédents familiaux de LCH confirmés et en ligne directe (père, mère, fratrie)
  - Posture anténatale en siège (persistante après la 36<sup>ème</sup> semaine)
  - Asymétrie de l'abduction des hanches
- Prise en charge :
  - Examen clinique attentif à la naissance et à la sortie de la maternité
  - Échographie de hanche à l'âge de 1 mois (âge corrigé), même si l'examen clinique est normal
  - Inscription dans le carnet de santé

### 3. HANCHES INSTABLES : Avis orthopédique systématique

#### a) Hanche luxable

- Signes cliniques :
  - Hanche spontanément en place
  - Hanche se luxe par les manœuvres de l'examen (ressaut de sortie)
  - Hanche se réduit spontanément dès la fin de l'examen



## 4.27 ANNEXE 27 : NOUVEAU-NE DE MERE VHC POSITIF (V4)

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2022/06/2022\\_VHC\\_V4bis.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2022/06/2022_VHC_V4bis.pdf)

*"Ce protocole de soins est proposé à titre indicatif et ne saurait être opposables au cas où le praticien en charge du patient estimerait qu'une conduite différente serait plus appropriée, dans le cas général ou dans un cas particulier"*

Réseau de Périnatalité de Normandie	PROTOCOLE PÉDIATRIQUE
 <p style="text-align: center;"><b>NOUVEAU-NÉ DE MÈRE VHC POSITIF</b></p>	
Date de rédaction : 2003 Date de mise à jour : 02/2022 Date de validation : 04/2022 Version : 4 Page(s) : 3	Rédigé par : FRPN-HN Mise à jour par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » Validé par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité »

### 1. INDICATION DU PRELEVEMENT CHEZ LA MERE :

#### a) Le dépistage ciblé de l'hépatite C doit être réservé aux femmes :

- Transfusées avant 1991
- Toxicomanes (IV ou nasales)
- Femmes VIH (+), hépatite B chronique
- Population carcérale
- Tatouages, Piercing
- Femmes de conjoint séropositif VHC
- Afrique, Europe de l'Est, Italie

#### b) Le dépistage systématique dépend des habitudes de chaque centre

### 2. SUIVI DE LA MERE VHC (+) :

- Dans tous les cas PCR ARN viral :
  - Si (+) : demander l'évaluation de la charge virale
  - Si (-) : pas de charge virale à demander
- Risque de transmission materno-fœtale du VHC est < 5%
  - Il dépend de la charge virale (> 106 copies/ml) et du degré de l'atteinte hépatique
  - En cas d'une co-infection avec le VIH ce risque atteint 30%
- Il n'y a pas d'indication à la césarienne liée à l'hépatite C
- Il faut proscrire les électrodes ou les prélèvements au scalp

### 3. SUIVI DE L'ENFANT :


- Allaitement maternel autorisé
- Faire courrier : PMI, MT, médecin hépato qui suit la mère
- Indiquer dans le carnet de santé :
  - PCR et ALAT à 6 et 12 mois
  - Sérologie VHC à contrôler à 18-24 mois
- Proposer la vaccination contre l'Hépatite B pour l'enfant
- Résultat de la sérologie VHC à 18-24 mois :
  - Négative : enfant indemne
  - Positive : à contrôler 3 mois après + PCR ARN viral + ALAT
  - Contamination si sérologie ⊕ et/ou PCR ⊕ et demander avis spécialisé



## 4.28 ANNEXE 28 : SUPPLEMENTATION VITAMINES ET OLIGO-ELEMENTS CHEZ LE NOUVEAU-NE (V3)

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2022/06/2022\\_Vitamines\\_V3.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2022/06/2022_Vitamines_V3.pdf)

"Ce protocole de soins est proposé à titre indicatif et ne saurait être opposable au cas où le praticien en charge du patient estimerait qu'une conduite différente serait plus appropriée, dans le cas général ou dans un cas particulier"

Réseau de Périnatalité de Normandie	PROTOCOLE PÉDIATRIQUE
 <b>SUPPLÉMENTATION VITAMINES ET OLIGO-ÉLÉMENTS CHEZ LE NOUVEAU-NÉ</b>	
Date de rédaction : 12/2016 Date de mise à jour : 04/2022 Date de validation : 04/2022 Version : 3 Page(s) : 2	Rédigé par : RP27&76 Mise à jour par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » Validé par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité »

### 1. VITAMINE K : [1]

Tableau 1- posologies et administration de la vitamine K chez le nouveau-né à terme

	Naissance et peu après	Entre le 3 <sup>e</sup> et le 4 <sup>e</sup> jour après la naissance	1 mois après la naissance
Nouveau-nés à terme sans risque particulier	2 mg per os	2 mg per os	2 mg per os
Nouveau-nés à terme à risque accru de MHN*	2 mg per os Ou 1 mg IVL	2 mg per os Ou 1 mg IM ou IVL	2 mg per os Ou 1 mg IM ou IVL

\*médicaments chez la mère perturbant le métabolisme de la vitamine K sans administration concomitante de vitamine K, asphyxie périnatale, cholestase, jeûne prolongé. La voie IVL remplacera la voie per os chez le nouveau-né ne pouvant s'alimenter. (Rappel : VITAMINE K1 ROCHE 2 mg/0,2 ml NOURRISSONS, solution buvable et injectable)

### 2. VITAMINE D :

#### a) Contexte :

Les recommandations ont été actualisées en 2022 par le Comité de nutrition de la Société Française de Pédiatrie. [2]

La formulation Uvestérol A.D.E.C<sup>®</sup> reste commercialisée mais, par mesure de précaution, n'est plus commercialisée en pharmacie de ville. La prescription et l'administration d'Uvestérol A.D.E.C<sup>®</sup> sont désormais réservées à l'hôpital. Dans le cadre de l'AMM, Uvestérol A.D.E.C<sup>®</sup> est prescrit et utilisé à l'hôpital chez le nouveau-né (en particulier le nouveau-né prématuré) et le nourrisson (moins de 2 ans) présentant un risque de déficit ou de malabsorption en vitamines liposolubles A, D et E et vitamine C.

En collaboration avec les sociétés savantes de pédiatrie, le collège national des sages-femmes, les centres antipoison et l'Anses, nous alertons les professionnels de santé et les parents sur le risque de surdosage associé à l'administration de compléments alimentaires à base de vitamine D chez des enfants, et notamment des nourrissons. [3]


#### b) Recommandations 2022 :

- Chez la femme enceinte : à 7 mois de grossesse (80 000 - 100 000 UI)
- Chez le nourrisson né à terme : supplémentation quotidienne de 0 à 2 ans  
400 à 800 UI /jour quel que soit le mode d'alimentation et la couleur de peau
- Chez le prématuré : supplémentation quotidienne pendant l'hospitalisation  
600 à 1 000 UI /jour (ex Uvestérol A.D.E.C<sup>®</sup>)  
< 32 SA ou < 1 500 g : penser au dosage de la 25-OHD à 1 mois (50 - 120 nmol/l)

## 4.29 ANNEXE 29 : RECOMMANDATIONS GENERALES : CMV EN PERIODE NEONATALE (V2)

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2022/08/2022\\_CMV\\_V2bis\\_DP\\_GT.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2022/08/2022_CMV_V2bis_DP_GT.pdf)

*"Ce protocole de soins est proposé à titre indicatif et ne saurait être opposables au cas où le praticien en charge du patient estimerait qu'une conduite différente serait plus appropriée, dans le cas général ou dans un cas particulier"*

Réseau de Périnatalité de Normandie	PROTOCOLE PÉDIATRIQUE
 <b>RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES : CMV EN PÉRIODE NÉONATALE</b>	
Date de rédaction : 06/2010 Date de mise à jour : 01/2022 Date de validation : 06/2022 Version : 2 Page(s) : 6	Rédigé par : Dr Didier PINQUIER (CHU de Rouen) Mis à jour par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » du RPN 27&76 Validé par : Dr Didier PINQUIER (CHU de Rouen)

### 1. CONTEXTE

Le Cytomégalovirus (CMV) fait partie des virus la famille herpes.

L'infection à CMV est la plus fréquente des infections virales transmises au cours de la grossesse.

Le cytomégalovirus (CMV) est la première cause première cause non héréditaire de perte auditive neurosensorielle et de retard mental dans la petite enfance.

L'infection foetale peut résulter d'une primo-infection maternelle ou d'une infection secondaire (réinfection ou réactivation virale).

Le nouveau-né est asymptomatique dans 90% des cas mais de potentielles séquelles neurosensorielles peuvent se révéler plus tard. Comme d'autres virus du groupe herpes, après l'infection, le virus n'est pas éliminé par l'organisme mais reste latent, présent à vie chez l'hôte infecté. Autour de 1 % des nouveau-nés excrètent du CMV dans leurs urines.

En France, le dépistage anténatal de l'infection à CMV n'est pas recommandé, même dans les populations plus ciblées en contact avec les jeunes enfants. Il est recommandé de faire une sérologie CMV que dans un but diagnostique devant des signes cliniques, biologiques et/ou échographiques [Bull Acad Natl Med 2020].

La prise en charge en cas d'infection maternelle récente n'est pas consensuelle et l'estimation du pronostic de l'infection foetale reste difficile et l'attitude thérapeutique discutée.

L'information concernant des mesures d'hygiène universelles doit être donnée aux femmes enceintes. Si un dépistage sérologique a été réalisé, un diagnostic de séroconversion chez la femme enceinte doit conduire à une prise en charge spécialisée par un centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal.

Centre national de référence CMV :

<https://www.unilim.fr/cnr-cytomegalovirus/presentation-du-cnr-cmv/le-cmv/>

### 2. EPIDEMIOLOGIE

En France environ 50% des femmes enceintes sont séronégatives et 0,6 à 1,4% des femmes enceintes font une primo-infection [J Perinat Med 2009]. Le taux de transmission après primo-infection serait de l'ordre de 50%. Les infections maternelles secondaires existent mais leur incidence reste mal documentée. La prévalence néonatale de l'infection à CMV est estimée à 0,5% des naissances dans les pays industrialisés. La séroprévalence maternelle du CMV augmente avec l'âge maternel et la parité. Des études menées aux États-Unis ont montré que le personnel de crèche et de garderie d'enfants avait un risque de séroconversion plus élevé.



## 4.30 ANNEXE 30 : RECOMMANDATION DE VACCINATION CONTRE LA COQUELUCHE DE LA FEMME ENCEINTE (V1)

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/2022\\_Vaccination\\_Coqueluche\\_femme\\_enceinte\\_V1.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/2022_Vaccination_Coqueluche_femme_enceinte_V1.pdf)



### VACCINATION contre la COQUELUCHE DE LA FEMME ENCEINTE

« Protéger mon bébé dès la naissance »

Madame,  
La coqueluche est une maladie grave chez le nourrisson. Nous disposons d'un vaccin efficace pour prévenir cette maladie. Votre nouveau-né ne sera pas protégé à la naissance en attendant de recevoir ses propres vaccinations. Vous pouvez protéger votre bébé dès la naissance en vous vaccinant pendant la grossesse.

#### Pourquoi vous vacciner, vous et votre entourage avant l'arrivée de bébé ?

Tous les enfants de moins de 3 mois qui contractent la maladie sont hospitalisés parfois très longuement et très souvent dans un service de soins intensifs pédiatriques. Ils présentent une toux prolongée par quintes qualifiées dans certains pays de toux des 100 jours. La coqueluche est une maladie très contagieuse qui est généralement contractée par les très jeunes nourrissons au sein même de la cellule familiale. Elle est le plus souvent transmise par ses propres parents ou ses frères et sœurs. On peut faire plusieurs fois la coqueluche dans sa vie même si l'on a été vacciné dans l'enfance. La protection conférée par la maladie ou la vaccination n'est que de quelques années, des rappels de vaccins sont nécessaires. C'est la raison pour laquelle il est important de sensibiliser l'entourage familial des jeunes nourrissons de moins de 6 mois et de mettre à jour cette vaccination avant l'arrivée du bébé. **Il est possible de vous vacciner pendant la grossesse pour protéger votre bébé dès sa naissance. C'est la meilleure façon de prévenir les coqueluches des premiers mois de vie qui sont les plus graves.**

#### Références :

- HAS : [https://www.has-sante.fr/fr/cms/p\\_3331263/fr/coqueluche-vacciner-la-femme-enceinte-pour-protger-le-nouveau-ne](https://www.has-sante.fr/fr/cms/p_3331263/fr/coqueluche-vacciner-la-femme-enceinte-pour-protger-le-nouveau-ne)
- WHO position paper : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0264410X15015984?via%3DIhuh>
- CRAT : [https://lecrat.fr/spip.php?page=article&id\\_article=272](https://lecrat.fr/spip.php?page=article&id_article=272)
- Calendrier vaccinal 2022 : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier\\_vaccinal\\_2022\\_mis\\_a\\_jour\\_juin\\_2022\\_v2.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_2022_mis_a_jour_juin_2022_v2.pdf)



#### Quand vous vacciner ?

**La vaccination dès maintenant !**  
Conformément aux préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé, la Haute Autorité de Santé recommande la vaccination contre la coqueluche à toutes les femmes enceintes à partir du deuxième trimestre de grossesse, en privilégiant la période entre 20 et 36 semaines d'aménorrhée (SA), afin d'augmenter le transfert actif transplacentaire des anticorps maternels qui est particulièrement intense en fin de grossesse et d'assurer ainsi une protection à votre nouveau-né dès sa naissance. Ces vaccins dits inactivés sont sans risques pour le bébé à naître.

La vaccination pendant la grossesse peut se faire avec l'un ou l'autre des vaccins tétravalents dTcaP [Diphtérie, Tétanos, Polio, Coqueluche] autorisés chez la femme enceinte : Boostrix® ou Repevax®.

Cette vaccination est recommandée à chaque grossesse et peut être réalisée par le médecin traitant, le gynécologue, la sage-femme, l'infirmière ou le pharmacien. Parlez-en autour de vous avec un professionnel de santé de votre choix. La vaccination contre la coqueluche peut être réalisée en même temps que la vaccination contre la grippe saisonnière ou la Covid 19.

Si vous n'avez pas été vaccinée pendant la grossesse, même si vous avez choisi d'allaiter votre enfant, vous pourrez recevoir cette vaccination, dans le post partum lors de votre séjour à la maternité, ou à défaut dès votre sortie, par votre sage-femme dans le cadre du Prado, chez le pharmacien, par le médecin traitant ou lors de la visite de la 2<sup>e</sup> semaine de bébé. Pensez aussi à mettre à jour les vaccinations de votre entourage dans le cadre de la stratégie actuelle de *cocooning* : vacciner l'entourage pour protéger le bébé !

#### Quand débiter les vaccinations de bébé ?

Dès l'âge de 8 semaines, le vaccin contre la coqueluche sera administré à votre enfant selon le calendrier vaccinal habituel pour compléter sa protection et lui permettre de développer ses propres anticorps en relais de la protection que vous lui aurez apportée en vous vaccinant.

Date de rédaction : 04/2022  
Date de validation : 06/2022  
Version : 1  
Page(s) : 1


Rédigé par : Dr Christine DUPONT-CHAMPION (CH du Belvédère) et Dr Didier PINQUIER (CHU de Rouen)  
Validé par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité UK Néonatal » (RPN 27&76)



## 4.31 ANNEXE 31 : EXTRACTION INSTRUMENTALE : SURVEILLANCE DU NOUVEAU-NE (V1)

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/2022\\_Extraction\\_instrumental\\_Surveillance\\_V1ter.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/2022_Extraction_instrumental_Surveillance_V1ter.pdf)

"Ce protocole de soins est proposé à titre indicatif et ne saurait être opposable au cas où le praticien en charge du patient estimerait qu'une conduite différente serait plus appropriée, dans le cas général ou dans un cas particulier"

Réseau de Périnatalité de Normandie	PROTOCOLE PÉDIATRIQUE
 <b>EXTRACTION INSTRUMENTALE : SURVEILLANCE DU NOUVEAU-NÉ APRÈS UTILISATION DE VENTOUSE, FORCEPS OU SPATULES</b>	
Date de rédaction : 05/2022 Date de mise à jour : - Date de validation : 06/2022 Version : V1 Page(s) : 3	Rédigé par : Dr Christine DUPONT-CHAMPION Mis à jour par : - Validé par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » du RPN 27&76

### 1. OBJET

Dépistage et prise en charge des complications néonatales d'une extraction instrumentale

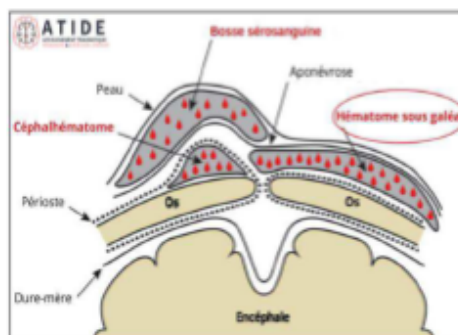
### 2. DOMAINE D'APPLICATION

- Salles de naissance, suites de couches, unité kangourou
- Personnel concerné : pédiatre, sage-femme, IDE/IPDE et AS/AP

### 3. DEFINITIONS

L'hématome ou hémorragie sous-galéale (HSG) est un hématome extensif du cuir chevelu par accumulation de sang péri-crânien dans l'espace galéal, entre l'aponévrose épicroânienne et le périoste, provoqué par la rupture des veines émissaires de Santorini. Le tissu cellulaire dans cet espace est très lâche, expliquant l'absence d'hémostase mécanique et le caractère diffus et expansif du saignement vers l'orbite, la nuque et les fascias temporaux. L'hématome extensif du cuir chevelu est une complication rare mais grave d'accouchement dystocique et instrumental. Le pronostic dépend de la précocité du diagnostic et la rapidité de la prise en charge. L'installation peut être insidieuse, rendant la détection difficile. Dans les premières heures, l'HSG peut être confondu à tort avec une bosse sérosanguine. L'évolution peut être rapide dès les premières heures et entraîner le décès par choc hypovolémique et coagulopathie [Kilani *et al.*] en cas de retard de la prise en charge. Le pronostic vital est engagé dans 20 à 30% des hémorragies sous-galéales.

Image : <https://atide-asso.org/wp-content/uploads/2022/05/1d2a4-hematome-sous-galeal-atide.png>



### 4. MISE EN ŒUVRE

Toute extraction instrumentale comporte un risque pour le nouveau-né.


Le risque de lésion augmente pour les enfants nés :

- Après lâchage de ventouse
- Après succession de tentatives ou des modes d'extraction
- Par césarienne après échec d'extraction instrumentale
- En cas de trouble de coagulation acquis (ex : CIVD) ou inné (ex : hémophilie, thrombopénie, ...).
- Extraction jugée difficile par l'obstétricien

## 4.32 ANNEXE 32 : ALIMENTATION DU NOUVEAU-NE : CHOIX DU LAIT EN MATERNITE (V3)

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/2022\\_Alimentation\\_du\\_nouveau\\_ne\\_Choix\\_du\\_lait\\_V3.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/2022_Alimentation_du_nouveau_ne_Choix_du_lait_V3.pdf)

*"Ce protocole de soins est proposé à titre indicatif et ne saurait être opposable au cas où le praticien en charge du patient estimerait qu'une conduite différente serait plus appropriée, dans le cas général ou dans un cas particulier"*

Réseau de Périnatalité de Normandie	PROTOCOLE PÉDIATRIQUE
 <b>ALIMENTATION DU NOUVEAU-NÉ : CHOIX DU LAIT EN MATERNITÉ / NÉONATOLOGIE</b>	
Date de rédaction : 1999 Date de mise à jour : 11/2022 Date de validation : 11/2022 Version : V3 Page(s) : 3	Rédigé par : FRPN-HN Mis à jour par : Dr Christine DUPONT-CHAMPION Validé par : Groupe de travail « Pédiatres en Maternité » du RPN 27&76

### 1. OBJET

Le lait maternel est l'aliment idéal pour le nouveau-né et l'allaitement maternel doit être encouragé et soutenu, en respectant le choix de la mère. Le cas échéant ce protocole guidera dans le choix du lait infantile à donner au nouveau-né.

### 2. DOMAINE D'APPLICATION

- Salles de naissance, suites de couches, unité kangourou
- Personnel concerné : pédiatre, sage-femme, IDE/IPDE et AS/AP

### 3. DEFINITIONS

- Lait 1er âge : préparation pour nourrissons en mini-biberon
- Lait Pré : préparation pour prématurés en mini-biberon
- Lait Gest : préparation épaissie pour nourrissons en mini-biberon
- Lait maternel enrichi (LME) : lait maternel + fortifiant du lait maternel (Fortéma® ou Fortipré®) et/ou lipides (Liquigen®) et/ou maltodextrine
- Lait maternel (LM) ou Lait Pré épaissi : lait maternel ou lait pré + Magic Mix® ou Gumilk®

### 4. MISE EN ŒUVRE

Ce tableau représente les propositions en 1ère intention, des précisions sont apportées dans les paragraphes qui suivent.

Poids de naissance	< 1800 g	1800 - 2500 g	> 2500 g
Allaitement maternel	LME Pré (= étape 1)	Jusqu'à 3000 g : - LME - Pré (= étape 2)	LM Pepticate® Synéo
Allaitement mixte	LME Pré (= étape 1)	Jusqu'à 3000 g : - LME - Pré (= étape 2)	LM 1er âge / Bio / Pré (selon protocole)
Alimentation artificielle	Pré (= étape 1)	Jusqu'à 3000 g : - Pré (= étape 2)	1er âge / Bio / Pré (selon protocole)



## 4.33 ANNEXE 33 : LIVRET DE REPERAGE POUR LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

Lien : <https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2022-01/Livret%20rep%C3%A9rage%20professionnel%20petite%20enfance%20060122.pdf>

**GOVERNEMENT**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation interministérielle  
à la stratégie nationale pour l'autisme au sein  
des troubles du neuro-développement

**REPÉRER ET GUIDER**

**Parents et professionnels de la petite enfance, soyons attentifs ensemble au développement de votre enfant.**

ALLOUATIONS FAMILIALES  
la sécurité sociale



## 4.34 ANNEXE 34 : PROGRAMME JOURNEE « MISES AU POINT EN GYNECOLOGIE »

Liens :

<https://www.fncgm.com/nos-colleges/normandie.html>

<https://www.perinatbn.org/evnement/journee-scientifique-du-college-de-gynecologie-de-normandie-cgn/>

<https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2022/11/CGN-INVIT-25-NOV.pdf>

### Les conférenciers et modérateurs

**Pr Raffaële FAUVET** PU-PH en Gynécologie-Obstétrique, Oncologue, CHU Côte de Nacre, Caen.  
**Dr Justine HUGON-RODIN** Gynécologue Médicale, Hôpital Saint Joseph, Paris et Coordinatrice de l'Institut de Gynécologie Médicale.  
**Pr Thomas SCHMITZ** PU-PH en Gynécologie-Obstétrique, Hôpital Robert Debré, Paris.  
**Dr Sarah ABRAMOWICZ** Gynécologue-Obstétricienne, Spécialisée en PEC des femmes victimes de MSF, Hôpital de Montreuil.  
**Mr Aurélien DROUYER** Interne en Gynécologie Médicale, Rouen.  
**Mme Clara OUDAR** Interne en Gynécologie Médicale, Caen.  
**Dr Anne VILLOT** Gynécologue-Obstétricien, CHPC Cherbourg.  
**Dr Anne Cécile PIZZOFERRATO** Gynécologue-Obstétricien, CHU Poitiers.  
**Dr Fanny VUOTTO** PH, Service des Maladies Infectieuses, Hôpital Huriez, CHU Lille.  
**Pr François MEDJKANE** PU-PH, Responsable du Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, CHU Lille.  
**Dr Clara LEROY** Endocrinologue, CHU Lille.  
**Dr Jean COUDRAY** Gynécologue-Obstétricien, Caen.  
**Dr Jean-Louis SIMENEL** Gynécologue-Obstétricien, Rouen.  
**Dr Isabelle HERON** Gynécologue-Endocrinologue, Clinique Mathilde, Rouen.  
**Dr Marc DURAND-REVILLE** Gynécologue-Obstétricien, Rouen.  
**Dr Patrick IZABEL** Gynécologue-Obstétricien, Bayeux.  
**Dr Pauline JORDA** Gynécologue médicale CLCC H. Becquerel, Rouen Médecin légiste CHU Rouen.

### Comité scientifique

Tiphaine BELLAT, Marc DURAND-REVILLE, Béatrice GUIGUES, Isabelle HERON, Patrick IZABEL, Pauline JORDA, Brigitte OUVRY-NEVEU, Brigitte PIPON, Jean-Louis SIMENEL, François VEYRES.

**Amirauté Hôtel**  
Route de Paris - TOUQUES  
14800 DEAUVILLE  
Tél. : 02.31.81.82.82



**Collège de Gynécologie de Normandie**  
Adresse postale :  
93 rue Edmond Michelet  
14400 BAYEUX  
collegegnormand@gmail.com

N° d'organisme formateur ADRRH 93760193776

**Médecins libéraux :** Financement de votre formation par le FAF-PM - 11 boulevard Sébastopol - 75001 PARIS  
 Bordereau téléchargeable obligatoire sur le site : <http://www.faf-pm.org/pages/sources/formations/individuelles.asp>

**Documents à fournir impérativement dans les 30 jours suivant la fin de la formation :**

- copie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF fournie en 2022 au titre de l'exercice 2021
- programme de la formation
- attestation d'acquiescement des frais d'inscription
- attestation de présence

Journée scientifique  
du Collège de Gynécologie de Normandie

"Mises au point en gynécologie"

Sous la présidence du Professeur Raffaële FAUVET

Vendredi 25 novembre 2022

Amirauté Hôtel Deauville  
Route de Paris - Touques

Atelier à 8h30  
Congrès agréé formation médicale continue

COLLEGE DE GYNECOLOGIE DE NORMANDIE



## Matinée

8h00 : Accueil des participants .

---

**De 8h30 à 9h30 : ATELIER**

"Hormones et risques thromboemboliques veineux :  
autour de cas pratiques"

Expert : Dr Justine HUGON-RODIN, Paris.  
Modératrice : Dr Isabelle HERON, Rouen.

---

9h30 - 10h00 : Pause

10h00 - 10h15 : Le mot du président du CGN : Dr Patrick IZABEL, Bayeux.

1<sup>re</sup> Session :

Modérateur : Dr. Marc DURAND-REVILLE, Rouen.

10h15 - 10h45 : La prise en charge de l'hyperémèse gravidique, des nausées et des vomissements de grossesse.  
Pr Thomas SCHMITZ, Paris.

10h45 - 11h15 : Mutilations sexuelles féminines : diagnostic, prise en charge et orientation.  
Dr Sarah ABRAMOWICZ, Montreuil.

11h30 - 12h00 : La parole aux internes :

11h30 - 11h45 : Intérêt clinique de la détection des mutations circulantes d'ESR1 chez les patientes traitées pour un cancer de l'endomètre hormono-dépendant.  
Aurélien DROUYER, Rouen.

11h45 - 12h00 : Evaluation des connaissances des femmes et des hommes majeurs au sujet de l'anatomie génitale féminine en Normandie Occidentale en 2021.  
Clara OUDAR, Caen.

## Après-midi

12h00 - 12h30 : Assemblée Générale Annuelle du CGN

12h30 - 14h00 : Déjeuner sur place

2<sup>ème</sup> Session

Modérateur : Dr Patrick IZABEL, Bayeux.

14h00 - 15h00 : Pourquoi proposer un pessaire en 2022 ?  
Dr Anne VILLOT, Cherbourg.

Efficacité du pessaire, résultats de l'étude Caen-Cherbourg et prescription du pessaire.  
Dr Anne Cécile PIZZOFERRATO, Poitiers.

15h00 - 15h30 : AINS et risques infectieux : mythes et réalités.  
Dr Fanny VUOTTO, Lille.

15h30 - 16h00 : Pause

3<sup>ème</sup> Session

Modératrice : Dr. Pauline Jorda, Rouen.

16h00 - 17h00 : Transidentité, modalités d'accompagnement globales et hormonologiques.  
Pr François MEDJKANE, Lille et Dr Clara LEROY, Lille.

17h00 - 17h30 : NV tardives 14-16 SA : bilan établi par le Réseau de Périnatalité de Normandie.  
Drs Jean-Louis SIMENEL, Rouen et Jean COUDRAY, Caen.

17h30 : Synthèse de la journée

18h00 : Clôture de la journée



## 4.35 ANNEXE 35 : PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT (PRSE 3) 2017-2021

Liens :

<https://www.normandie.prse.fr/IMG/pdf/prse3-hd.pdf>

<https://www.normandie.prse.fr/un-environnement-sain-pour-mon-enfant-a96.html>

**SANTÉ ENVIRONNEMENT**  
**SOYONS TOUS ACTEURS**

*Chaque jour, que nous soyons décideurs, élus, professionnels, citoyens, nous sommes acteurs de notre santé et de notre environnement.*

**Impulsé par la Préfète de région, le Président de Région et la Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Normandie,** ce PRSE 3 a pour ambition, par nos initiatives au plus près du territoire, de contribuer à l'amélioration de l'environnement et de la santé, enjeux majeurs en Normandie.

**L'ENVIRONNEMENT, UN DÉTERMINANT DE NOTRE SANTÉ**

Au même titre que les comportements ou l'offre de soins, l'environnement est un déterminant majeur de notre santé. Bénéficier d'un environnement et plus largement d'un cadre de vie de qualité est une condition indispensable à la santé de tous.

**UN PLAN D' ACTIONS OPÉRATIONNEL ET TERRITORIAL**

Une large concertation avec les acteurs des territoires Normands et un état des lieux précis ont permis de révéler les spécificités et les enjeux en santé et en environnement pour la région. En les conjuguant aux orientations du plan national santé environnement, le PRSE 3 a ciblé des priorités et des actions opérationnelles selon cinq axes stratégiques (3 axes thématiques - Eau, Habitat et Environnement Extérieur - et 2 transversaux - Agir localement et Information-formation) au plus près des territoires pour, en Normandie, agir sur la qualité de notre environnement et préserver notre santé.

**Pour en savoir plus**

- > Retrouvez le contenu détaillé de l'ensemble des priorités et actions du PRSE 3 : <ftp.arsnormandie.fr/DSP/PRSE3.pdf>
- > Consultez les ressources et documents utiles, notamment l'état des lieux santé environnement en Normandie : [www.normandie.ars.sante.fr/prse-0](http://www.normandie.ars.sante.fr/prse-0)



**SANTÉ & ENVIRONNEMENT TOUS ACTEURS !**

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION NORMANDIE**  
7 place de la Madeleine  
CS 16036 - 76036 ROUEN cedex  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie)

**ARS DE NORMANDIE**  
2 Place Jean Nouzille  
CS 55035 - 14050 Caen Cedex 4  
[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr)

**RÉGION NORMANDIE**  
Abbaye-aux-Dames - Place Reine Mathilde  
CS 50523 - 14035 Caen Cedex 1  
[www.normandie.fr](http://www.normandie.fr)

**DREAL NORMANDIE**  
Cité administrative - 2 rue Saint-Sever  
BP 86002 - 76032 Rouen Cedex  
[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

17/2018



### Axe 5 - Mieux observer, former et informer pour agir ensemble pour un environnement sain

## PRSE 3 : DES PRIORITÉS AU SERVICE DE TOUS

**AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE ET LITTORALES**

- 1 Protéger la ressource en eau destinée à la consommation humaine
- 2 Améliorer la sécurité sanitaire de l'eau distribuée
- 3 Améliorer la qualité des eaux de baignade et du littoral

**AGIR LOCALEMENT POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ POUR TOUS**

- 1 Aménager un environnement et un cadre de vie favorables à la santé
- 2 Adopter des modes de vie et des comportements respectueux de l'environnement et favorables à la santé
- 3 Faciliter les démarches locales et participatives

**LIMITER L'EXPOSITION À LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR ET AUX ESPÈCES NUISIBLES À LA SANTÉ HUMAINE**

- 1 Améliorer la qualité de l'air extérieur et limiter son impact sur la santé
- 2 Prévenir les effets sanitaires liés aux espèces animales et végétales nuisibles à la santé humaine
- 3 Renforcer la connaissance et l'information et réduire l'exposition des populations aux sols pollués
- 4 Améliorer la connaissance et réduire l'exposition des populations au bruit et aux champs électromagnétiques

**AGIR POUR DES BÂTIMENTS ET UN HABITAT SAINS**

- 1 Réduire les risques pour la santé liés à l'environnement intérieur dans les bâtiments existants
- 2 Promouvoir un logement et des environnements intérieurs favorables à la santé dans les constructions neuves et les rénovations
- 3 Prévenir les expositions publiques sensibles à l'environnement intérieur

**MIEUX OBSERVER, FORMER ET INFORMER POUR AGIR ENSEMBLE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN**

- 1 Développer l'observation pour agir au niveau local et en faciliter l'accès
- 2 Renforcer les compétences en santé environnement des décideurs, acteurs au niveau local et des professionnels de santé
- 3 Faciliter l'information des citoyens - Renforcer l'information, la formation et l'éducation des publics sensibles

## 4.36 ANNEXE 36 : PROGRAMME COLLOQUE « ENSEMBLE, ACTEURS DES 1 000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT »

Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_36\\_MFN\\_Programme\\_Colloque\\_Fecamp.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_36_MFN_Programme_Colloque_Fecamp.pdf)

# COLLOQUE



La Mutualité Française Normandie et ses partenaires du territoire ont le plaisir de vous inviter au colloque

## « ENSEMBLE, ACTEURS DES 1 000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT »

*La période des 1000 premiers jours\* qui représente une phase cruciale pour le développement de l'enfant, tant sur les aspects sociaux, cognitifs et affectifs que sur les aspects environnementaux du fait de l'exposition précoce à certains polluants sera au cœur de cette journée.*

\*Période qui s'étend du 4ème mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant



**le 07 avril 2022**  
**AU CINEMA LE GRAND LARGE PLACE ADOLPHE BELLET**  
**FECAMP**  
**de 9h à 16h30**

Informations et inscriptions : voir modalités sur le programme au dos  
*Dans le respect des consignes sanitaires en vigueur*

Financé par



Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_37\\_MFN\\_Bilan\\_1000\\_jours\\_Honfleur\\_Fecamp.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_37_MFN_Bilan_1000_jours_Honfleur_Fecamp.pdf)

# BILAN



## Ensemble,



## ACTEURS DES 1000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT

Le projet «Jeunes Parents Santé Environnement» (JPSE) initié par la Mutualité Française Normandie et soutenu depuis 2013 par L'ARS Normandie, a pour objectif de diminuer l'exposition des femmes enceintes et des jeunes enfants aux polluants environnementaux sur le territoire normand.

C'est riche de ces années d'expérience que la mutualité a été sélectionnée comme lauréate de l'appel à projet 1000 premiers jours de l'enfant.

Ce dernier vise non seulement à **amplifier l'offre du programme JPSE (Axe1)** mais aussi **d'inscrire ces objectifs dans une logique d'ancrage territorial (Axe2)**.

Deux territoires normands ont contribué au déploiement de ce programme : la Communauté de Communes du Pays d'Honfleur-Beuzeville et la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral.



### HONFLEUR

#### Partenaires locaux :

Centre Hospitalier d'Honfleur, Réseau Territorial de Promotion de la Santé (RTPS), Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (structures petite enfance), Centre Communal d'Action Social (Structure petite enfance), Grandir en Pays d'Auge, PMI14, PMI27, Association aide Familiale Populaire, ADMR, crèches et micro-crèches

- 46 participants au colloque
- 7 référentes-structure formées
- 11 professionnelles ont suivi les journées de sensibilisation

### FÉCAMP

#### Partenaires locaux :

CH Fécamp, CAF 76, Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral (service Petite enfance, Relais Petite Enfance, Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant), Infirmière Asalée, PMI 76, ADEO, CCAS de Fécamp/centres sociaux

- 60 participants au colloque
- 9 référentes-animatrices formées
- 20 professionnelles ont suivi les journées de sensibilisation



## 4.38 ANNEXE 38 : PROGRAMME SESSIONS DE SENSIBILISATION « UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR MON ENFANT »

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_38\\_MFN\\_Programme\\_Inscription\\_Environnement\\_sain\\_Normandie\\_2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_38_MFN_Programme_Inscription_Environnement_sain_Normandie_2022.pdf)



**JOURNÉES  
D'INFORMATION ET DE  
SENSIBILISATION**

**UN ENVIRONNEMENT  
SAIN POUR MON  
ENFANT**

**PROFESSIONNELS DE  
LA PÉRINATALITÉ**

**GRATUIT** (coût pédagogique pris en charge)

- ▶ **AMÉLIORER LES CONNAISSANCES DES PROFESSIONNELS DE LA PÉRINATALITÉ** sur le lien existant entre l'environnement et la santé de la femme enceinte et du jeune enfant, les sources de pollution et les solutions alternatives.
- ▶ **PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DE LA PÉRINATALITÉ DE RELAYER LES INFORMATIONS** auprès des femmes enceintes et des jeunes parents.

**5 sessions  
en 2022**

Financé par



## 4.39 ANNEXE 39 : CONFERENCE-DEBAT « FONDAMENTAUX EN ORTHOPEDIE PEDIATRIQUE ET PRISE EN SOIN »

Lien : <https://www.lakptn.fr/index.php/2022/10/12/elementor-7429/>



L'Association des Kinésithérapeutes  
Pédiatriques du Territoire Normand



### CONFERENCE-DEBAT

MARDI 11 OCTOBRE 2022 À 19H

“ FONDAMENTAUX EN ORTHOPEDIE PEDIATRIQUE ET PRISE EN SOIN ”

- Malpositions de pieds chez le tout-petit
- Anomalies de la marche (équin, genu-varum)
- Traitements orthopédiques et kinésithérapie
- Tour d'horizon des actualités de la littérature

**Lieu :** CHU de Rouen ; diffusion en ligne

**Intervenant :** Dr Isabelle BERNARDINI  
Chirurgienne Orthopédique Pédiatrique

**Accès Gratuit, réservé aux adhérents**  
inscription obligatoire sur  
[www.lakptn.fr](http://www.lakptn.fr)



Liens :

<https://www.lefabalab.com/apapn-association-promotion-accompagnement-parentalite-normandie/>  
[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_40\\_APAPN\\_CR\\_COPIL\\_Maison\\_1000\\_premiers\\_jours\\_2022\\_09\\_19.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_40_APAPN_CR_COPIL_Maison_1000_premiers_jours_2022_09_19.pdf)

## Compte-rendu Réunion du comité stratégique de la mise en place de la 1ère “Maison des 1000 premiers jours” de Normandie.

Objet: Réunion des acteurs locaux de la parentalité et de la petite enfance afin de présenter la mise en place de la 1ère “Maison des 1000 premiers jours” au sein de Le Fabalab.

Lieu: Le Fabalab

Date: 19/09/22

Sont présents:

Elodie Avenel: Gérante de Le Fabalab, Directrice de l' APAPN.

Laure hamel: Co-gérante de Le Fabalab, Coach certifiée spécialisée dans l'équilibre vie pro/vie perso.

Séverine Legay: Coach-Consultante en parentalité et éducation, Animatrice Ateliers Filliozat, Formatrice professionnel(le)s de la petite enfance, membre de l'APAPN.

Maud Krumholz: Psychomotricienne, membre de l'APAPN.

Florence Hérouin: Elue Petite Enfance Ville de Rouen

Lena Nicole: Chef de Service Association AVEC.

Hervé Le Nobin: Responsable Pôle Administratif Intercaux vexin.

Natacha Riviere: Responsable Petite Enfance Ville de Bihorel.

Julie Bali: Responsable Projet Formation CRA

Anne Le bail: Pôle Education Jeunesse et Sport Bois-Guillaume

Isabelle Herbert : Conseillère Municipale Bois-Guillaume

Marion Parmentier: Coordinatrice Petite Enfance

Elodie Pinel: Educatrice Arred

Cheffe de service de l'ARRED

François Junqueira: Chef projet PRH76

Florence Corde: Chef projet CAF Seine-maritime/Chargée territoriale

En visio Réseau Perinat et ARS.



Liens :

<https://www.apnh276.com/2%C3%A8me-jrnp-l-etre-en-lettres>

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_41\\_APHN\\_Programme\\_2e\\_Journee\\_Psychomot\\_V4\\_2022\\_10\\_15.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_41_APHN_Programme_2e_Journee_Psychomot_V4_2022_10_15.pdf)

### Intervenants

Marie Claire AUTHENAC, psychomotricienne

Dominique CASTIONI, médecin, équipe d'évaluation de la MDPH

Cédric JULIENS, professeur d'anthropologie et philosophie du corps, formateur en ateliers pratiques d'expression corporelle HE VINCI, Bruxelles

Noëlle JUSTIN, psychologue clinicienne CHR

Justine LEVEILLARD, psychologue, équipe d'évaluation de la MDPH

Françoise LORCY-CARRÉ, psychomotricienne D.E., formatrice, directrice d'S'Pass Formation, chargée de cours à l'IFP de Brest

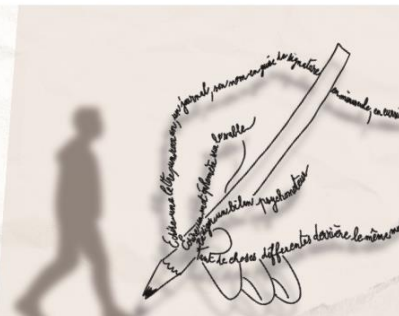
Catherine WEISSMAN ARCACHE, psychologue clinicienne, maître de Conférence Émérite en psychologie clinique et psychopathologie, laboratoire CRFDP (E.A. 7475) Université de Rouen, secrétaire du Conseil Scientifique de la SFPEADA

**Journée Régionale Normande de Psychomotricité**

**Samedi 15 octobre 2022**  
de 8h45 à 17h à Rouen

# L'Être en lettres

Les écrits professionnels



### Comité d'organisation


Eve BAJUM, psychomotricienne  
Yohann BONVOISIN, psychomotricien  
Michèle CAILLOU, psychomotricienne  
Virginie HARDEL, psychomotricienne  
Alice LAPERT, psychomotricienne  
Anne MOAL, psychomotricienne  
Alexia VANDEL, psychomotricienne

**ERFPS**  
14 rue du professeur Stewart  
76000 Rouen

Organisée par l'Association des Psychomotriciens de Haute Normandie

15 euros participation

Inscription en ligne sur [www.apnh276.com](http://www.apnh276.com)  
Ouvert à tous les professionnels



**Le développement des outils numériques prend une place de plus en plus importante dans notre environnement de travail. Les logiciels propres à chaque institution viennent encadrer les échanges professionnels.**

**Nos interventions doivent parfois faire l'objet d'une trace : les mails se substituent aux conversations informelles et certains logiciels analysent les données de nos bilans. Le langage informatique multiplie les chiffres, demande de la concision souvent au détriment des mots.**

**Face à ces changements, quelle place donner à nos écrits professionnels et quelles formes prennent-ils alors qu'ils jalonnent le processus thérapeutique que nous engageons en psychomotricité ?**

Dans notre premier écrit - le bilan psychomoteur - nous cherchons à rendre compte du sujet dans sa manière d'être au monde avec ses difficultés et ses compétences.

Dans nos écrits d'évolution des soins, notre difficulté est de retracer le cheminement du sujet. En psychomotricité, nous mettons en jeu de l'intuitif, du contre-transfert corporel, du plaisir partagé. Les différentes étapes d'écriture, de la prise de notes à la rédaction puis à la relecture, soutiennent la transformation de ces éléments subjectifs et témoignent du travail engagé.

**Comment ce processus d'écriture permet la prise de recul et l'élaboration de notre pensée ?**

**Nous souhaitons au cours de cette journée réfléchir à plusieurs, ouvrir des perspectives et partager des expériences pour aider à révéler l'Être en lettres.**

## Programme

**15 Samedi**  
Octobre 2022

8:45	<i>Accueil</i>
9:00	Introduction de la journée
9:30	La clinique du bilan : "Des chiffres et des lettres" Catherine Weissman Aroache
10:15	<i>Pause</i>
10:30	Les enjeux des écrits professionnels du psychomotricien Françoise Lorcy Carré
11:15	<i>table ronde</i> en présence d'une équipe de la MDPH : « Des bilans pour qui, pour quoi ? L'impact des destinataires »
12:30	<i>Déjeuner</i>
14:00	Ateliers
15:00	<i>Pause</i>
15:30	« L'écriture réflexive et le psychocorporel : résultats d'ateliers d'écriture avec des étudiants en psychomotricité » Cédric Juliens
16:30	Conclusion

## 4.42 ANNEXE 42 : AFFICHES « SEXPAIRS » ET « L'IVG EN QUESTIONS »

Lien : <https://www.facebook.com/assureipssasso/>

CONFÉRENCE-DÉBAT



### LES MERCREDIS DE LA SEXUALITÉ



**Mercredi  
18 mai  
2022**



**18h30**

**Sexpairs**  
Communauté participative en ligne, menée avec les pairs, pour la promotion de la santé sexuelle des jeunes de 15 à 24 ans.

Intervenant :  
**Philippe Martin**, ingénieur de recherche et docteur en santé publique à l'unité épidémiologie clinique, évaluation économique appliquées aux populations vulnérables ; Insem



**Web  
CONFÉRENCE**

sur inscription  
à : assureipss@gmail.com

échanges par « tchat » (uniquement)



**GRATUIT**  
Tout public





\*Association Universitaire de Recherche d'Enseignement et d'Information pour la Promotion de la Santé Sexuelle association créée par le Copil.AMC - CHU de Caen Normandie

CONFÉRENCE GESTICULÉE



### LES MERCREDIS DE LA SEXUALITÉ



**Mercredi  
07 décembre**



**18h30**

**« l'IVG en questions »  
Où en est-on 50 ans après  
la loi ?**

Intervenante :  
**Isabelle Asselin**, gynécologue, formatrice en santé sexuelle  
*« pour le cinquantenaire du procès de Bobigny »*



**Caen**  
Un email de confirmation vous sera adressé  
24h avant et le lieu sera précisé.

Jauge limitée sur inscription  
à : assureipss@gmail.com



**ACCES GRATUIT**





\*Association Universitaire de Recherche d'Enseignement et d'Information pour la Promotion de la Santé Sexuelle association créée par le Copil.AMC - CHU de Caen Normandie



## 4.43 ANNEXE 43 : PROGRAMME SYMPOSIUM INTERNATIONAL « PATHWAYS TO PRECISION MEDICINE » (P2M)

Liens :

<https://p2m-symposium.com/>

<https://www.univ-rouen.fr/actualites/lysoneo-le-depistage-de-maladies-rares-chez-les-nourrissons/>

**THE SECOND P2M ROUEN INTERNATIONAL SYMPOSIUM** | **MARCH 24 | 25 2022**  
**ROUEN SCHOOL OF HEALTH SCIENCES UFR SANTÉ ROUEN**  
**Pathways to PRECISION MEDICINE FROM RARE TO COMMON DISEASES**



**DAY 1 THURSDAY MARCH 24<sup>TH</sup>, 2022**

<b>12:00 PM - 01:00 PM</b>	<b>REGISTRATION</b>
<b>01:00 PM - 01:55 PM</b>	<b>OPENING CEREMONY / WELCOME ADDRESS</b> Chairs: Soumeya BEKRI & Abdellah TEBANI, Rouen University Hospital, Rouen, FRANCE
<b>SESSION 1</b>	<b>THE PROMISE OF PRECISION MEDICINE</b> Moderators: Stéphane MARRET - Stéphane ALLOUCHE
<b>02:00 PM - 02:30 PM</b>	Precision Healthcare, Beyond Medical Data Jan SCHILDMANN, Institute for History and Ethics of Medicine, Halle/Saale, GERMANY
<b>02:35 PM - 03:05 PM</b>	Ethical Shifts in the Digital Medicine Era Alessandro BLASIMME, Eidgenössische Technische Hochschule (ETH), Zürich, SWITZERLAND
<b>03:10 PM - 04:10 PM</b>	<b>SATELLITE EVENT   TAKEDA</b> <b>The promises of diagnostic approaches &amp; futures therapeutics in lysosomal diseases</b>
<b>03:10 PM - 03:40 PM</b>	Launch of Lysodiag platforms in France for diagnosis of lysosomal disorders Soumeya BEKRI, Rouen University Hospital, Rouen, FRANCE
<b>03:40 PM - 04:10 PM</b>	New approaches for diagnosis & therapeutics in lysosomal disorders Jérôme AUSSEIL, Toulouse University Hospital, Toulouse, FRANCE
<b>04:15 PM - 04:55 PM</b>	<b>COFFEE BREAK</b>
<b>05:00 PM - 05:45 PM</b>	<b>PLENARY KEYNOTE</b> Moderator: Abdellah TEBANI
<b>05:00 PM - 05:45 PM</b>	The End of Medicine as we Know It Harald SCHMIDT, Maastricht University, Maastricht, NETHERLANDS

**DAY 2 FRIDAY MARCH 25<sup>TH</sup>, 2022**

<b>08:00AM - 08:55 AM</b>	<b>REGISTRATION</b>
<b>SESSION 1</b>	<b>TOWARDS QUANTIFIED MEDICINE</b> Moderators: Claude HOUDAYER - Olivier GUILLIN
<b>09:00 AM - 09:30 AM</b>	Advances Towards Precision Psychiatry TBD
<b>09:35 AM - 10:05 AM</b>	Risk Prediction in Alzheimer Disease Gaël NICOLAS, Rouen University Hospital, Rouen, FRANCE
<b>10:10 AM - 10:40 AM</b>	<b>COFFEE BREAK</b>
<b>10:45 AM - 11:10 AM</b>	<b>TOWARDS QUANTIFIED MEDICINE</b> Moderators: Saeed SHOAI - Rodolphe ANTY
<b>10:45 AM - 11:10 AM</b>	Population Variation of Microbiota Nelle BRUSSELAERS, Universiteit Antwerpen, Antwerpen / Karolinska Institutet, Stockholm, BELGIUM/SWEDEN
<b>11:15 AM - 11:40 AM</b>	The Role of Systems Biology in Precision Medicine Adil MARDINOGLU, King's College London / Royal Institute of Technology (KTH), Stockholm, UK/SWEDEN
<b>11:45 AM - 12:45 PM</b>	<b>SATELLITE EVENT   PERKINELMER</b> <b>From Newborn Screening to Metabolomics</b>
<b>11:45 AM - 12:15 PM</b>	A two-tier approach to the neonatal screening of Lysosomal Storage Disorders (LSD)
<b>12:15 PM - 12:45 PM</b>	The use of a Lipid Metabolomics approach to identify new and novel markers for the screening of Peroxisomal Disorders (PSD) Enzo RANIERI, Women's and Children's Hospital, Adelaide, AUSTRALIA
<b>12:50 PM - 02:10 PM</b>	<b>LUNCH BREAK</b>
<b>SESSION 2</b>	<b>ENGINEERING THE MEDICAL ENTREPRISE</b> Moderators: Vianney GILARD - Eric VIBERT
<b>02:15 PM - 02:40 PM</b>	Tissue Engineering and 3D Printing for Regenerative Therapy Shrike ZHANG, Harvard Medical School, Cambridge, USA
<b>02:45 AM - 03:10 PM</b>	Precision Surgery Coming of Age Ronan CAHILL, Mater Misericordiae University Hospital, Dublin, IRELAND
<b>03:15 PM - 03:55 PM</b>	<b>COFFEE BREAK</b>
<b>SESSION 3</b>	<b>CHALLENGES AND PERSPECTIVES: FILLING THE GAPS</b> Moderators: Frédéric BARBEY - François LABARTHE
<b>04:00 PM - 04:30 PM</b>	Training Next Generation Medical Workforce Jean-Louis GUEANT, Lorraine University, Nancy, FRANCE
<b>04:35 PM - 05:05 PM</b>	Population Health and the Precision Medicine Ecosystem Kenneth MANDL, Harvard Medical School, Boston, USA
<b>05:10 PM - 05:15 PM</b>	<b>CONCLUDING REMARKS</b> Soumeya BEKRI & Abdellah TEBANI, Rouen University Hospital, Rouen, FRANCE

**p2m-symposium.com**



L'équipe d'encadrement du pôle FME  
a le plaisir de vous convier au



**Quoi de Neuf**


sur le pôle **Femme Mère Enfant**  
**Faire Mieux Ensemble**

**mardi 27 septembre 2022**

**à l'amphithéâtre Gambetta - bâtiment Gambetta 2**

**RAPPEL : le port du masque est obligatoire**

 **19h00 - Accueil**  
autour d'un cocktail

 **Programme :**

20h00 : Introduction par Pr Stéphane MARRET, chef de pôle et Dominique WOINET, CSP

20h15 : Le CESAH par Catherine ANTOINE, directrice du CESAH

20h30 : Le livret de professionnalisation du SIHOP par Audrey GADOULEAU, Tiphaine LACHNER, IDE puéricultrices et Hélène OUTIN, IDE

20h45 : L'allaitement maternel par Agathe CHAUVIN, IDE, Barbara LEFORT et Mélina CHAPIN, IDE puéricultrices, Edith LESTROUBAC, AP et Anne-Laure DUHAMEL, CS

21h00 : La chambre pédagogique par Clémence COUATRUX et Valentine BAGOT, sages-femmes, Mélina CHAPIN, IDE puéricultrice, Véronique LANGLET, IDE, Catherine OBIN, coordonnateur en maïeutique, Mathieu MOUCHARD, coordonnateur en maïeutique adj

21h15 : Le nouveau régime diabétique en Médecine 5 par Manon COQUIN et Virginie KUBISTA, AP, Leïla DAUFRENE et Ortane DUHAMEL, diététiciennes

21h30 : Nouveau métier : IPA et le dispositif ECLIPSE par Héloïse YOUNG, pédopsychiatre, et Guillaume MAILLOT, IPA

 **21h45 - Clôture** par Madame WOINET, CSP et Pr Stéphane MARRET, chef de pôle



Le CNGOF organise un WEBINAR intitulé « COURBES DE CROISSANCE FŒTALE ».

1. Pourquoi changer les courbes ? Qu'est qu'une bonne courbe ? (*Christophe Vayssière, Damien Subtil*)
2. Pourquoi le choix des courbes OMS en antenatal ? (*Isabelle Monier, Anne Ego*)
3. En pratique, comment faire ? (*Marie Victoire Senat, Eric Verspyck*)

Deux dates au choix sont proposées pour participer à cette session :

- Le jeudi 29 septembre de 12h30 à 14h
- Le mardi 04 octobre de 12h30 à 14h

L'inscription n'est pas obligatoire. Voici les liens de connexion :

- Lien Zoom pour le Webinar du jeudi 29 septembre 2022 - 12h30-14h (heure de Paris)

Sujet : Courbes OMS en antenatal - RPC CNGOF-SFN 2022 - En pratique

<https://us02web.zoom.us/j/89554205084?pwd=VmxFK1JLVzNFSi9sSVJTWDOvQUJ2QT09>

ID de réunion : 895 5420 5084

Code secret : 887579

Une seule touche sur l'appareil mobile :

+33170379729,,89554205084#,,,,\*887579# France

+33170950103,,89554205084#,,,,\*887579# France

Composez un numéro en fonction de votre emplacement

+33 1 7037 9729 France

+33 1 7095 0103 France

+33 1 7095 0350 France

+33 1 8699 5831 France

+33 1 7037 2246 France

Trouvez votre numéro local : <https://us02web.zoom.us/u/kbFRprpWff>



#### 4.46 ANNEXE 46 : PRESENTATION DU CRN VIASSP

Lien : <https://www.facebook.com/pages/category/non-profit/105906828763461/>



## Centre Ressource Normandie VIASSP

APF France handicap

ars  
Agence Régionale de Santé

Unapei  
POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

## 4.47 ANNEXE 47 : ACTUALISATION DES MISSIONS DES DSRP

Liens :

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_47\\_CR-GT-20-05-2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_47_CR-GT-20-05-2022.pdf)

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_47\\_CR-GT-17-06-2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_47_CR-GT-17-06-2022.pdf)

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_47\\_MSP\\_GT\\_Periodes\\_perinat\\_2022\\_06\\_17.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_47_MSP_GT_Periodes_perinat_2022_06_17.pdf)

(présentation)

**Conclusion de la réunion relative à l'actualisation des dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité (DSRP) du 20 mai 2022**

Étaient présents :

Personnalité qualifiée : M. Puech

DSRP et FFRSP : M. Simenel, Mme Mullin, Mme Jourdan, Mme Legrand, M. Tahora

CARO : Mme Bouthors

CNSF : M. Gantois

SFMP : M. Gaucherand

ARS : Mme Thomassin, Mme Beijas

DGS : Mme Rabier-Thoreau, Mme Chemlal

DGOS : Mme Castelain-Jédon, Mme Carricaburu, Mme Collombet-Migeon

**Introduction par la DGOS :**

- Présentation du contexte et des objectifs de travaux d'actualisation des missions des DSRP
- Présentation de la méthodologie de travail envisagée
- Présentation des données d'enquête recueillies auprès des ARS en 2019 sur les champs investis par leur DSRP et les points forts et points faibles de leur action

**Echanges avec les acteurs :**

1. Les éléments de bilan

En termes d'appréciation globale, les acteurs soulignent que les opérations de fusion des réseaux déployées ces dernières années ont ralenti et compliqué leur travail et a abouti à des situations parfois difficiles. Ils mettent en garde le niveau national vis-à-vis d'une vision qui serait trop macroscopique en termes de bilan.

Concernant l'interaction des DSRP avec les acteurs de la périnatalité :

Les acteurs font état des difficultés persistantes d'interaction des DSRP avec certaines maternités.

Ils suggèrent d'engager les maternités à contribuer effectivement aux actions des DSRP par une action nationale forte (à défaut d'obligation réglementaire à ce stade).

Ils souhaitent également que soient définies des orientations sur le statut et l'organisation interne des DSRP qui permettent de renforcer la légitimité de leur action vis-à-vis des maternités.

**Conclusion de la réunion relative à l'actualisation des Dispositifs Spécifiques Régionaux (DSR) en périnatalité du 17 juin 2022**

Étaient présents :

Personnalité qualifiée : M. Puech

DSRP et FFRSP : M. Simenel, Mme Jordan, Mme Legrand, M. Tahora

SFN : M. Roze

CARO : Mme Bouthors

CNSF : Mme Baunot

SFMP : M. Gaucherand

ARS : Mme Thomassin

DGS : Mme Rabier-Thoreau,

DGOS : Mme Carricaburu, Mme Collombet-Migeon

**Introduction par la DGOS :**

- Etat des lieux partagé lors de la 1<sup>ère</sup> séance ;
- Panorama des actions nationales à intégrer dans le nouveau référentiel de missions des DSRP ;
- Sujets émergents issus des retours des acteurs.

**Echanges avec les acteurs :**

Les acteurs estiment que la baisse de la mortalité périnatale et les actions qui en découlent en termes d'appui à la qualité des pratiques et à la coordination des acteurs doivent rester l'objectif phare des DSRP.

Ils insistent par ailleurs sur la confusion que génère, pour les professionnels, la transformation des anciens réseaux de santé en périnatalité en dispositifs spécifiques régionaux. La DGOS relativise toutefois l'impact de cette évolution juridique, la création des DSRP ayant précisément eu pour objectif, dans le cadre général de la réforme des dispositifs d'appui à la coordination, de préserver les anciens RSP et de maintenir leurs missions existantes.

**Bilan des DSRP**

Les acteurs expriment leur souhait que soit approfondi le bilan de l'action et des organisations des DSRP, dans une logique de benchmark entre les situations régionales. Un temps d'évaluation est nécessaire au cours de ces travaux.



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**GT Période périnatale  
Chantier d'actualisation des missions des  
dispositifs spécifiques régionaux en  
périnatalité (DSRP)**

**Séance du 17 juin 2022**

Direction générale  
de l'offre de soins

Direction générale  
de la santé

Lien : <https://www.perinatbn.org/novembre-2022-50-ans-de-depistage-neonatal/>



PROGRAMME DU COLLOQUE

# Journée nationale du **cinquantaire** du dépistage néonatal

Vendredi 18 novembre 2022

Ministère de la Santé et de la Prévention

# 1972-2022

**Et des Expérimentations**

Depisma	LysoNeo
Amyotrophie spinale	Maladies lysosomales
Près d'un enfant sur 10 000	Près d'un enfant sur 15 000
Expérimentation en Grand Est et Nouvelle Aquitaine	Expérimentation en Normandie
1 <sup>er</sup> décembre 2022	Mars 2021

Centre National de Coordination du Dépistage Néonatal

50 ANS DE DÉPISTAGE NEONATAL

The video inset shows a man in a dark suit speaking at a podium on a stage.

#### 4.49 ANNEXE 49 : JOURNÉE RÉGIONALE DÉPISTAGE NEONATAL DES TROUBLES DE L'AUDITION

Liens :

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_49\\_Journee\\_depistage\\_Reseau-occitanie\\_Programme\\_2022\\_09\\_23.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_49_Journee_depistage_Reseau-occitanie_Programme_2022_09_23.pdf) (programme)

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_49\\_Journee\\_depistage\\_Reseau-occitanie\\_Presentation\\_YL\\_2022\\_09\\_23.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_49_Journee_depistage_Reseau-occitanie_Presentation_YL_2022_09_23.pdf) (présentation)



## Vers une collaboration nationale du dépistage auditif néonatal



Dr Y Lerosey

CHU de Rouen / Réseau de Périnatalité de Normandie

Journée régionale du dépistage auditif

Toulouse

23 septembre 2022

## 4.50 ANNEXE 50 : PRESENTATION DU RSS

Lien : <https://www.reseausantesexuellepf76.com/>



**Réseau  
Santé  
Sexuelle**

**Métropole de  
Rouen  
Normandie**

Entrée sur inscription : Cliquez [ICI](#)

**ACCUEIL + ACCÈS À L'EXPO ODYSSEE SANTÉ - 18H00**  
**SESSION D'INTRODUCTION - 18H30**

- Accès libre à l'exposition de Science Action Normandie "du microbiote à la Normandie" dans le cadre de l'exposition Odyssee Santé, présentée à l'Atrium jusqu'au 31 octobre 2023.
- Ouverture de session en présence des représentants de l'ARS Normandie et de la Métropole de Rouen Normandie.

**1 - RESTITUTION DU DIAGNOSTIC - 18H45**

Restitution globale des besoins en santé sexuelle inhérents à votre pratique professionnelle.  
Exposition des acteurs "partants" en tant que membres du Réseau Santé Sexuelle.  
Présentation des perspectives de travail du Réseau Santé Sexuelle

**2- CARTOGRAPHIE INTERACTIVE - 19H15**

L'interconnaissance fait partie de vos besoins prégnants.  
Un annuaire papier finit au fond du tiroir...  
Le réseau vous propose une 1ère cartographie interactive des acteurs intéressés, faites vos retours pour quelle soit adaptée à votre pratique professionnelle !

**3 - LA CHARTE DU RÉSEAU - 19H45**

La santé sexuelle, de vastes thématiques, de nombreux professionnels concernés : un socle commun de valeurs et d'engagements sont une nécessité pour travailler en collaboration !  
En tant qu'acteurs, la 1ère charte vous sera présentée et vos réflexions seront attendues.

**4 - THÉMATIQUES DE SENSIBILISATION - 20H15**

Être mieux informé sur la santé sexuelle sur différentes thématiques et publics: posture d'accueil, orientation..., des besoins identifiés comme prioritaires.  
Définissons les thèmes des 1ères journées de sensibilisation !  
En tant qu'expert local, portez vous volontaire pour transmettre vos savoirs aux pairs du réseau.

**5 - CLÔTURE DE LA RENCONTRE - 20H45**  
**+ ACCÈS À L'EXPOSITION ODYSSEE SANTÉ**

- "Pot" de convivialité
- Accès libre à l'exposition de Science Action Normandie "du microbiote à la Normandie" : *Dans mon corps / La Santé en Normandie, la recherche et la santé au cœur des territoires/ Microbiote, d'après le charme discret de l'intestin*

RENSEIGNEMENTS  
Elise AUTRIVE - Chargée de coordination du Réseau Santé Sexuelle -  
Planning Familial 76 - pf76.reseau-santesexuelle@orange.fr - 06 30 85 58 32

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2020/04/CAT\\_IVG\\_COVID\\_19\\_Plaquette\\_V1.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2020/04/CAT_IVG_COVID_19_Plaquette_V1.pdf)

Lien : <https://www.atoutcom.com/webinaire-sfmp/wp-content/uploads/sites/112/2022/01/WEBINAIRE-PROGRAMME.pdf>

Inscription gratuite

**WEBINAIRE**

**DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE**

**DE MÉDECINE PÉRINATALE**



**Jeudi 7 avril 2022**

**12h30 - 14h00**

# COVID 19 & PÉRINATALITÉ

Modérateurs

Pr Laurence Foix-L'Hélias (Pédiatre, Paris)

Pr Paul Berveiller (Gynécologue Obstétricien, Poissy)

**12h30 - 13h15**

**Infection Covid Maternelle : Quelles conséquences ?**

**Quelle prise en charge ?**

Infection Covid maternelle :

**Quelle fréquence ? Quels risques pour la mère et le nouveau-né ?**

Dr Catherine Deneux Epidémiologiste - Paris

**Prise en charge d'une femme enceinte avec infection covid selon la symptomatologie**

Dr Mathias Rossignol, Anesthésiste-Réanimateur - Paris

*Discussion commune*

**13h15 - 14h00**

**Prévention et contexte sanitaire**

**Vaccination Covid chez la femme enceinte**

Pr Odile Launay, Infectiologue - Paris

**Être enceinte en période Covid : conséquences pour la grossesse et l'accouchement**

Dr Thibaud Quibel, Gynécologue Obstétricien - Poissy

*Discussion commune*

COTISATION 2022 SFMP sur :  
[www.helloasso.com](http://www.helloasso.com)

Tarifs Membre pour le congrès  
et accès aux replay des sessions

CONGRÈS ANNUEL DE LA SFMP :  
Du 12 au 14 Octobre 2022 à Lille



Inscription en ligne : [www.atoutcom.com](http://www.atoutcom.com)



Organisation pratique

Agence ATout.Com

04 42 54 42 60

[www.atoutcom.com](http://www.atoutcom.com)



Liens :

<https://www.sfmp.net/wp-content/uploads/2022/10/PROGRAMME-2022.pdf>

<https://www.sfmp.net/51eme-journees-nationales-de-la-societe-francaise-de-medecine-perinatale-a-lille/>

**Onéhane**  
Organisation Régionale  
des Hauts-de-France  
pour la Périnatalité

LE RÉSEAU DE PÉRINATALITÉ DES HAUTS DE FRANCE ACCUEILLE

**LES 51<sup>ÈMES</sup> JOURNÉES NATIONALES  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE MÉDECINE PÉRINATALE**

**12 - 14 OCTOBRE 2022**  
**LILLE**

**PROGRAMME**

**sfmp**  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE MÉDECINE PÉRINATALE  
WWW.SFMP.NET

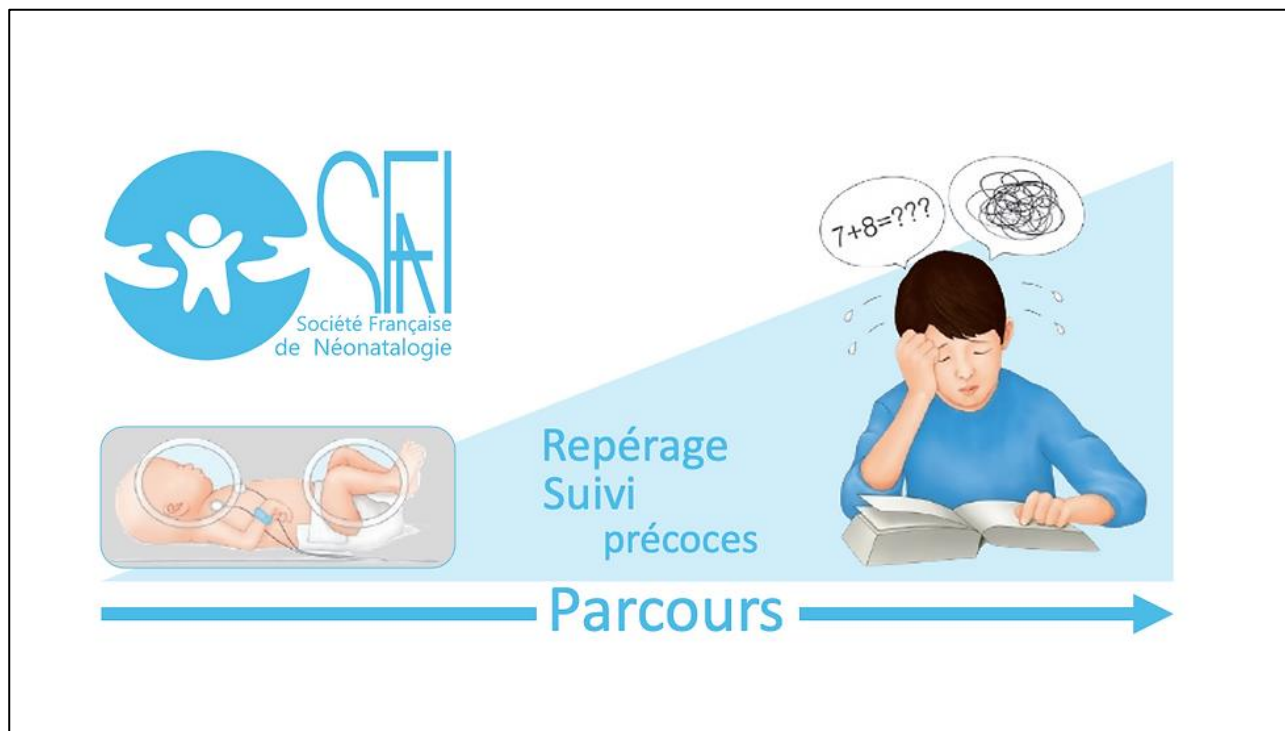
[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2020/04/CAT\\_IVG\\_COVID\\_19\\_Plaquette\\_V1.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2020/04/CAT_IVG_COVID_19_Plaquette_V1.pdf)

#### 4.53 ANNEXE 53 : PROGRAMME WEBINAIRE « REPERAGE ET SUIVI PRECOCE DES NOUVEAUX VULNERABLES »

Liens :

<https://www.perinatbn.org/evenement/webinaire-sfn-reperage-et-suivi-precoce-des-nouveau-nes-vulnerables/>

<https://www.societe-francaise-neonatalogie.com/infos-evenement/reperage-et-suivi-precoce-des-nouveau-nes-vulnerables>



#### À propos de l'événement

##### **Au programme du Webinaire :**

1. Pr Elie Saliba : Prématurité et trouble du neurodéveloppement. Recommandation HAS 2020.
2. Dr Meriem Zahed : Exemple d'un parcours du nouveau-né vulnérable : projet cocon.
3. Dr Marie-Agnès Jeune : Clinique du repérage précoce.

##### **Pour les membres de la Commission Scientifique :**

A. Buil, B. Tosello, F. Flamein, I. Guellec, E. Zana et C. Flamant

Lien : <https://www.perinatbn.org/evenement/save-the-date-journee-dinformation-pour-les-orthophonistes/>



Département  
d'orthophonie



UFR Santé



## JOURNÉE ORTHOPHONIE ET INTERVENTION PRÉCOCE

VENDREDI 10 JUIN 2022  
DE 9H00 A 16H30

Amphithéâtre 100A - Bâtiment Enseignement  
UFR Santé - Université de Rouen Normandie  
22 boulevard Gambetta - 76000 ROUEN



### PROGRAMME

09h00-09h30 : *Accueil des participants*

Modératrice : Caroline DUBOIS-LEVASSEUR

09h30-10h30 : *Présentation des travaux de mémoire d'orthophonie*

- ✓ *Élaboration d'un questionnaire anamnestique : « Trajectoire développementale des bébés de moins de 18 mois »* Justine POUGET
- ✓ *Élaboration d'un questionnaire de dépistage des troubles alimentaires pédiatriques à 12 mois* Rébecca D'AMORE

11h00-11h15 : *Pause*

11h15-12h00 : *Rôle du gastro-pédiatre dans la prise en charge des troubles alimentaires pédiatriques, collaboration avec l'orthophoniste*

Dr Mathilde PALA, pédiatre (CHU de Rouen)

12h00-13h30 : *Déjeuner libre*

13h30-14h00 : *La Communication Améliorée et Alternative (CAA) qu'est-ce-que c'est ? Son intérêt dans la prise en charge des troubles développementaux du langage oral*

Caroline DUBOIS-LEVASSEUR et Marie TERRIER, orthophonistes (CHU de Rouen)

14h00-16h30 : *Atelier GENOMY : « Comment démarrer en CAA ? »*

Modalité d'inscription : gratuit mais obligatoire

Formulaire en ligne : <https://forms.gle/2XTmYuEFmj3w3CZp8>

Lien : <https://www.perinatbn.org/evenement/journee-orthophonie-troubles-du-spectre-de-lautisme/>

# Journée Orthophonie & Troubles du Spectre de l'Autisme



**Vendredi 02 Décembre 2022  
de 09h00 à 16h30**

Salle de formation CRANSE - CH du Rouvray  
4 rue Paul Éluard 76300 - Sotteville-lès-Rouen



## Programme

**09h30 - 11h00 : TSA et Particularités Sensorielles**  
Mélanie Buiche, Éducatrice Spécialisée CRANSE

**11h15 - 12h30 : TSA et Alimentation**  
Caroline Dubois-Levasseur, Orthophoniste CRANSE

**14h00 - 16h00 : TSA et Fonctions Exécutives**  
Pauline Pelfresne, Neuropsychologue CRANSE



Port du masque obligatoire  
Inscription gratuite

**Ouvert aux orthophonistes sur inscription**  
[cra.formation@ch-lerouvray.fr](mailto:cra.formation@ch-lerouvray.fr)



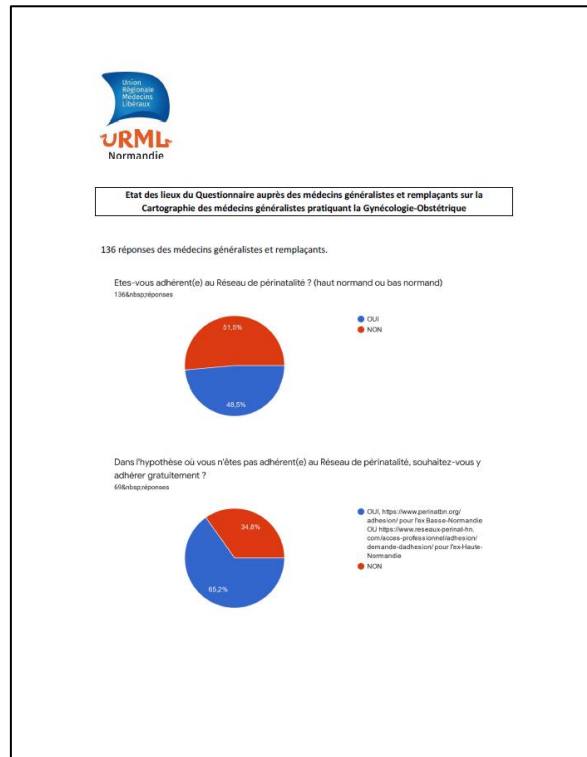


## 4.56 ANNEXE 56 : ÉTAT DES LIEUX DU QUESTIONNAIRE SUR LA CARTOGRAPHIE DES MG PRATIQUANT LA GO

Liens :

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_56\\_URML\\_MG\\_Activite\\_GO\\_2022\\_10\\_26.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_56_URML_MG_Activite_GO_2022_10_26.pdf) (présentation)

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_56\\_URML\\_Etat\\_des\\_lieux\\_Cartographie\\_MG\\_pratiquant\\_GO\\_2022\\_04\\_06.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_56_URML_Etat_des_lieux_Cartographie_MG_pratiquant_GO_2022_04_06.pdf)



Promotion du rôle des médecins généralistes dans le suivi gynécologique des femmes tout au long de leur vie

Réunion du 26/10/2022



La médecine libérale  
innove en Normandie



Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2021/03/CPOM\\_2020\\_2022\\_signe.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2021/03/CPOM_2020_2022_signe.pdf)



**CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2020-2022 AU  
TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONAL (FIR)**



Liens :

<https://www.perinatbn.org/violences-faites-aux-femmes-la-has-publie-un-nouvel-outil-daide-au-reperage/>

[https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3389669/fr/violences-faites-aux-femmes-la-has-publie-un-nouvel-outil-d-aide-au-reperage](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3389669/fr/violences-faites-aux-femmes-la-has-publie-un-nouvel-outil-d-aide-au-reperage)

# Outil d'aide au repérage des violences conjugales

Novembre 2022

Médecins généralistes, vous jouez un rôle-clé dans le repérage des violences. Pensez à dépister toutes vos patientes pour savoir si elles ont vécu ou vivent des violences conjugales, même en l'absence de signe d'alerte.

**HAS**  
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



Consultez  
la recommandation



## Pourquoi dépister ?

- Vos patientes sont concernées : sur 10 patientes vues, 3 à 4 femmes pourraient être victimes de violences conjugales<sup>1</sup>.
- En tant que médecin généraliste vous êtes les interlocuteurs privilégiés des femmes et les premiers acteurs à qui elles s'adressent, avant les forces de l'ordre et les associations<sup>2</sup>.
- Le dépistage systématique, ça marche : vous avez 3 fois plus de chances de dépister des violences en posant directement la question<sup>3</sup>.
- Les violences constituent un risque pour la santé des femmes qui doit être évalué de manière systématique, indépendamment du milieu social.

## Quand et comment dépister ?

Questionnez toutes vos patientes lors de l'anamnèse comme vous le faites pour les antécédents médicaux ou la consommation de tabac. N'hésitez pas à reposer la question ultérieurement en cas de grossesse ou de séparation.



Aborder le sujet peut vous paraître difficile. Vous pouvez poser la question en vous aidant des exemples suivants ou en les reformulant avec vos propres mots :

- comment ça se passe à la maison/avec votre partenaire ?
- pensez-vous avoir subi des violences (physiques, verbales, psychiques, sexuelles) au cours de votre vie ?

8 femmes sur 10 pensent qu'il est normal d'aborder ces questions avec son médecin<sup>4</sup>.

Pour normaliser le sujet, vous pouvez préciser que vous abordez cette question avec toutes vos patientes.

La prise de conscience et le départ définitif d'une victime découlent d'un long cheminement. Respectez le rythme de la patiente et ne vous découragez pas !

## Que faire en cas de violences ?

- Écouter votre patiente de manière bienveillante, lui rappeler qu'elle n'est pas seule, que les faits de violences sont punis par la loi et qu'elle peut porter plainte.
- Compléter le dossier médical avec vos observations. Proposer si besoin un 2<sup>e</sup> rendez-vous pour en parler.
- Proposer un accompagnement à votre patiente, sans la presser à prendre une décision immédiate.

## Proposer un accompagnement :

### Médical/psychologique

- 15 : Urgences médicales (SAMU)
- 114 : Urgences par sms (sourds et malentendants)
- Unité médico-judiciaire
- Psychologue, psychiatre
- Pédiatre (si enfants présents)

### Social

- 115 : Hébergement d'urgence
- 3919 : Violences Femmes Info
- Associations locales : [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)

### Judiciaire/juridique

- 17 : Gendarmerie, police
- Accès au droit et informations juridiques : [fncidff.info](http://fncidff.info)





Si vous avez besoin d'aide, appelez le 3919, une ligne est dédiée aux professionnels de santé.

Et pour plus de ressources, consultez [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr), [decliviolence.fr](http://decliviolence.fr) ou le [vade-mecum sur le secret médical](#) (ministère de la Justice).

1. [decliviolences.fr](http://decliviolences.fr) 2. Haute Autorité de Santé (2021). Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple. Argumentaire scientifique. Saint-Denis La Plaine. 3. O'Doherty, L., Hegarty, K., Ramsay, J., Davidson, L. L., Feder, G., & Taft, A. (2021). Screening women for intimate partner violence in healthcare settings. Cochrane database of systematic reviews, (7). 4. Palisse, M. (2013). Repérage par le médecin généraliste des violences sexuelles faites aux femmes : le point de vue des patientes. Médecine humaine et pathologie.

## 4.59 ANNEXE 59 : WEBINAIRE « IVG 14-16 SA » : ÉTAT DES LIEUX EN NORMANDIE »

Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe\\_59\\_RPN\\_CR\\_Reunion\\_regionale\\_IVG\\_V2\\_2022\\_05\\_10.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexe_59_RPN_CR_Reunion_regionale_IVG_V2_2022_05_10.pdf)

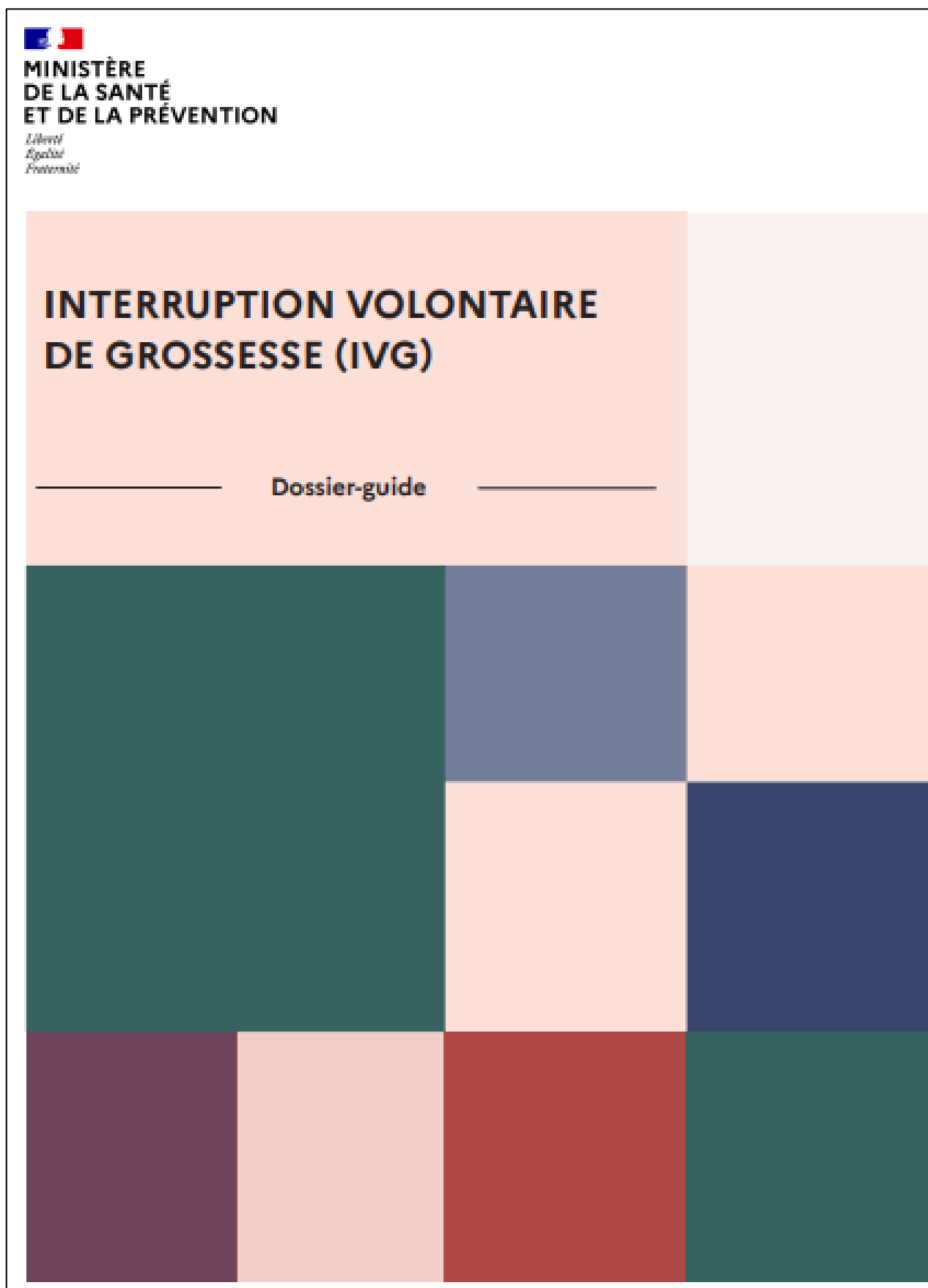
 <h3>Compte-rendu Réunion « IVG »</h3>		
<p>Date de la réunion : 10/05/2022 14h00 - 15h00            Lieu de la réunion : Visioconférence (zoom)            Date de rédaction : 10/05/2022            Rédaction : Catherine Lévêque, Dr Jean-Louis Simenel            Relecture : Maud Dossmann, Dr Jean Coudray            Révision : 16/06/2022 (V2)</p>		
Présents :		
		
RPN	Dr Jean COUDRAY Dr Jean-Louis SIMENEL Maud DOSSMANN Catherine LÉVÊQUE Sophie HEYLESOÛNE	Coordinateur médical Coordinateur médical Sage-Femme Directrice adjointe Infirmière
CHU de Caen	Dr Françoise SALAUN Dr Marion ROUSSEAU Pr Raffaele FAUVET	Gynécologue-Obstétricien Médecin généraliste Gynécologue-Obstétricien
CHU de Rouen	Florence LÉVY	SF coordinatrice
CH de Fécamp Lundi Mardi CH de Lillebonne Mercredi Jeudi	Dr Michel CINGOTTI	Gynécologue-Obstétricien
CH d'Argentan	Dr Muriel MEHOBA Dr Laura MOSNEAGU Internes (2)	Gynécologue-Obstétricien Gynécologue-Obstétricien Gynécologue-Obstétricien

V2 - 16/06/2022  
Page 1 sur 7

Liens :

<https://www.perinatbn.org/journee-internationale-pour-le-droit-a-lavortement-28-septembre-2022/>

<https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/01/IVG-Guide-complet-2022.pdf>



Liens :

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-09/er1241.pdf>

[https://www.perinatbn.org/interruptions-volontaires-de-grossesse-la-baisse-des-taux-de-recours-se-poursuit-chez-les-plus-jeunes-en-2021/https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2021/04/RSP19\\_S1\\_2019.pdf](https://www.perinatbn.org/interruptions-volontaires-de-grossesse-la-baisse-des-taux-de-recours-se-poursuit-chez-les-plus-jeunes-en-2021/https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2021/04/RSP19_S1_2019.pdf)



# ÉTUDES et RÉSULTATS

septembre 2022  
n° 1241

## Interruptions volontaires de grossesse : la baisse des taux de recours se poursuit chez les plus jeunes en 2021

En 2021, 223 300 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été enregistrées en France, dont 208 200 concernent des femmes résidant en France métropolitaine. Le nombre et le taux de recours annuels sont globalement stables par rapport à 2020. Les recours continuent de décroître parmi les femmes les plus jeunes de France métropolitaine, tandis qu'ils augmentent légèrement pour celles de 30 ans ou plus. Le taux de recours se maintient à 14,9 pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans en France métropolitaine, alors qu'il augmente d'un point dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) pour atteindre 29,5 pour 1 000 femmes. Très marquée à partir de mai 2020, la baisse du nombre des IVG réalisées dans les établissements de santé s'est poursuivie (146 700 en 2021, contre 154 200 en 2020 et 171 000 en 2019), tandis que les IVG hors établissement continuent leur progression (76 600 en 2021 contre 62 100 en 2019). 76 % du total des IVG sont médicamenteuses, qu'elles soient réalisées en établissement ou non.

Les écarts perdurent et s'accroissent entre les régions de France métropolitaine et les DROM, les taux de recours allant du simple au triple selon les régions. En France métropolitaine, ils varient de 11,3 IVG pour 1 000 femmes en Pays de la Loire à 21,8 IVG pour 1 000 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les taux continuent de croître dans les DROM, à l'exception de Mayotte.

Annick Vilain, avec la collaboration de Jeanne Fresson et Sylvie Rey (DREES)

Le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) réalisées en France en 2021 s'élève à 223 300, selon les sources médico-administratives (encadré 1). Parmi celles-ci, 14 900 concernent des résidentes des départements et régions d'outre-mer (DROM)<sup>1</sup>. Le nombre d'IVG est resté stable en 2021, après la nette baisse, de plus de 10 000 observée en 2020 (graphique 1).

Alors que le nombre d'IVG oscille depuis le milieu des années 2000 autour de 225 000 par an, le taux global de recours à l'IVG tend à augmenter, dans un contexte où le nombre de femmes en âge de procréer baisse. En 2020 et

en 2021, il suit les évolutions du nombre d'IVG et s'établit à 15,5 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans en France (14,9 pour 1 000 en France métropolitaine et 29,5 dans les DROM) (graphique 2).

L'indice conjoncturel d'avortement s'établit à 0,55. Cet indice représente le nombre moyen théorique d'IVG que connaîtrait une femme tout au long de sa vie selon les taux de recours par âge de l'année considérée. Il permet de neutraliser l'effet de la déformation de la structure d'âge au fil des années, qui peut modifier le taux de recours global à l'IVG, même en l'absence de changement dans les pratiques

1. Dans toute la suite de l'étude, la référence aux DROM inclut la Guadeloupe (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy depuis 2013), la Martinique, la Guyane, La Réunion et, depuis 2014, Mayotte.

Retrouvez toutes nos données sur [data.drees](https://data.drees.fr)





Lien : <https://www.perinatbn.org/evenement/6eme-journee-annuelle-cpp-maternites-31-mars-2022/>



31 MARS 2022

## 6<sup>e</sup> journée annuelle CPP/Maternités de Normandie

### « Les 1000 premiers jours »

#### Programme

**09h30 - 09h45** : Accueil

**09h45 - 10h15** : Introduction – *Dr Coudray/Dr Simenel*  
Travail sur la gestion des risques de l'accouchement à domicile  
(FFRSP) - *Dr Coudray – Réseau de Périnatalité*

**10h15 - 10h45** : Présentation du dispositif « Prév'parentalité »  
*E Charrier - Association Emergence(s) Rouen*

**10h45 - 11h15** : « Unité mobile de psychiatrie »  
*Dr Andro - FEH CHU de Caen*

**11h15 - 11h45** : Association « Itinéraire »  
*Mme Barrois - Caen*

**11h45 - 12h00** : Questions-réponses

**12h00 - 13h30** : Repas (self CHU de Caen)

**13h30 - 14h00** : Association « Œuvre Normande des Mères »  
*M Hadeff - ONM Canteleu*

**14h00 - 14h30** : Le rôle de la sage-femme de liaison  
*C Pois-Basone - PMI 76 Rouen*

**14h30 - 15h00** : Le rôle de la sage-femme de liaison  
*C Pien - CH de Saint-Lô*

**15h00 - 15h20** : Questions-réponses

**15h20 - 15h30** : Conclusion

**Journée organisée  
par le Réseau de  
Périnatalité de  
Normandie (RPN)**

*Amphithéâtre Œuf  
Pôle FEH  
CHU de Caen*

**09h30 - 15h30**

Pré-inscription  
obligatoire et gratuite :

<https://forms.gle/E5bJxhpn4AEt2cdeA>

#### Renseignements :

**14 50 61**

[contact@perinatbn.org](mailto:contact@perinatbn.org)

02 53 68 26 03

**27&76**

[reseaux.perinathn@gmail.com](mailto:reseaux.perinathn@gmail.com)

02 32 88 01 24

#### RÉSEAU DE PÉRINATALITÉ DE NORMANDIE

**14 50 61**

3 rue du Dr Laënnec  
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

[contact@perinatbn.org](mailto:contact@perinatbn.org)

02 53 68 26 03

[www.perinatbn.org](http://www.perinatbn.org)

**27&76**

1 rue de Germont  
76031 ROUEN cedex

[reseaux.perinathn@gmail.com](mailto:reseaux.perinathn@gmail.com)

02 32 88 01 24

[www.reseaux-perinat-bn.com](http://www.reseaux-perinat-bn.com)

## 4.63 ANNEXE 63 : DEPLIANT « ENTRETIEN PRENATAL PRECOCE (EPP) / ENTRETIEN POST-NATAL PRECOCE (EPNP) »

Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_63\\_RPN\\_Plaquette\\_EPP\\_EPNP\\_V5\\_-\\_2022\\_12.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_63_RPN_Plaquette_EPP_EPNP_V5_-_2022_12.pdf)

### Si je n'ai pas de questions

Voici quelques sujets que vous pourriez aborder lors de ces entretiens :

- **EPP**
  - Comment je vis ma grossesse ?
  - Ai-je des inquiétudes ?
  - Comment j'envisage la naissance ?
  - Comment préparer l'arrivée de mon/mes enfant(s) ?
  - Auprès de qui puis-je trouver du soutien ?
- **EPNP**
  - Comment ai-je vécu l'accouchement, les suites de couches et le retour à la maison ?
  - Alimentation, sommeil, pleurs du bébé ?
  - Relation parents-bébé ? Relation de couple ?
  - Je ne ressens ni envie ni plaisir à faire les choses au quotidien, je suis épuisée, irritable, je me sens débordée et je pleure facilement, est-ce normal ?

Vos questions supplémentaires :

.....

.....

.....

.....

### Votre contact

Contactez près de chez vous :  
 une sage-femme ou un médecin \*  
 en maternité, au CPP, en PMI ou en libéral  
 \* ou une puéricultrice pour l'EPNP

CPP : Centre Périnatal de Proximité  
 PMI : Protection Maternelle et Infantile

Coordonnées ou Tampon

### Réseau de Périnatalité de Normandie

Territoire 14/50/61  
 3 rue du Docteur Laënnec  
 14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR  
 Téléphone : 02 53 68 26 03  
 Courriel : [contact@perinatbn.org](mailto:contact@perinatbn.org)

Territoire 27/76  
 CHU de Rouen - Hôpital Charles Nicolle  
 Service de Pédiatrie Néonatale et Réanimation  
 1 rue de Germont - 76031 ROUEN cedex  
 Téléphone : 02 32 88 01 24  
 Courriel : [reseaux.perinatbn@gmail.com](mailto:reseaux.perinatbn@gmail.com)

Site Internet :  
<https://www.perinat-normandie.fr>

Financé par :

## L'Entretien Prénatal (EPP) & L'Entretien Postnatal (EPNP)

Deux étapes clés du suivi de la grossesse  
 au devenir parent

Ce sont des moments essentiels  
 d'information, d'écoute et  
 d'accompagnement avec  
 une sage-femme ou un médecin

Réalisé par le Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN) - V5 (déc 2022)

### L'entretien prénatal

Cet entretien vous est proposé dès le début de la grossesse.

Cet échange se réalise **en couple ou individuellement**. Tous les sujets peuvent être abordés.

Ce n'est pas une consultation médicale : vous ne serez pas examinée.

Au cours de l'entretien, vous pourrez échanger autour de sujets tels que :

- Les modifications liées à la grossesse : les émotions, les relations de couple, l'alimentation et le mode de vie ...
- Le vécu des grossesses et des accouchements précédents, la préparation à la naissance et à la parentalité, le suivi de la grossesse, le projet de naissance ...
- Le retour à la maison, l'alimentation du nouveau-né, les modes de garde, les rendez-vous postnataux ...
- Les droits de la femme enceinte au travail, les congés pré et postnataux, le congé paternité, les aides possibles, le congé parental ...

Il peut être complété par un 2e entretien par le même professionnel.

### En résumé

Temps d'échange  
45 min à 1 heure

A tout moment de la grossesse  
Après la naissance

Respect et confidentialité

Prise en charge à 100% sans prescription médicale (EPNP à 70%)

Contactez près de vous :  
une sage-femme ou un médecin de votre choix

Si des besoins particuliers sont identifiés, une orientation adaptée vous sera proposée

### L'entretien postnatal

Cet entretien vous est proposé entre la 4e et la 8e semaine qui suit la naissance.

Cet échange se réalise **en présence de votre bébé, en couple ou individuellement**.

Ce n'est pas une consultation médicale : vous ne serez pas examinée.

Au cours de l'entretien, vous pourrez échanger autour de sujets tels que :

- Le vécu de l'accouchement, l'accueil du bébé et le retour à la maison ...
- Vos émotions et les signes d'une éventuelle dépression du post partum ...
- L'alimentation, le sommeil et les pleurs de votre bébé ...
- Le nouvel équilibre du couple et de la famille ...
- L'aide de votre entourage ...
- La reprise du travail ...

Il peut être complété par un 2e entretien par le même professionnel.



## 4.64 ANNEXE 64 : EXPERIMENTATION NATIONALE DE DEMATERIALISATION DES CS8 (DGS)

Liens :

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_64\\_DGS\\_Dematerinalisation\\_CS8\\_2022\\_10\\_25.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_64_DGS_Dematerinalisation_CS8_2022_10_25.pdf) (présentation)

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_64\\_ANS\\_cis-sis\\_volet\\_contenus\\_cse\\_sfd\\_2022\\_12\\_06.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_64_ANS_cis-sis_volet_contenus_cse_sfd_2022_12_06.pdf) (référentiel)



# MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Dématérialisation des CSE Réunion de lancement : Suivi du site pilote Normandie

**25 octobre 2022**

Direction générale  
de la santé



AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ

### REFERENTIELS

Cadre d'interopérabilité des SIS - Couche Contenus

**Volet Certificats de Santé de l'Enfant**

**(CSE\_2022.01)**

■ Certificat de santé du 8<sup>ème</sup> jour de l'enfant (CSE-CS8)

■ Certificat de santé du 9<sup>ème</sup> mois de l'enfant (CSE-CS9)

■ Certificat de santé du 24<sup>ème</sup> mois de l'enfant (CSE-CS24)

Spécifications fonctionnelles

06/12/2022



Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_65\\_CHU\\_Caen\\_Fiche\\_Don\\_Lait\\_V1\\_2020.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_65_CHU_Caen_Fiche_Don_Lait_V1_2020.pdf)

## Donner son lait à son ou ses bébés

### La prématurité qu'est-ce que c'est ?

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, il s'agit de toute naissance intervenant avant 37 Semaines d'Aménorrhées (SA).  
Soit avant le début du 8ème mois de grossesse.

On distingue 3 niveaux de prématurité :

- modérée : > à 32 SA,
- grande prématurité : de 28 à 32 SA,
- très grande prématurité : < de 28 SA.



1 bébé sur 10 naît prématurément soit 60 000 naissances par an en France\*

\*SOS Préma

### L'importance du lait maternel

Quel que soit son terme de naissance, le lait maternel est totalement adapté au bébé prématuré. Sa composition s'ajuste et évolue au fil des semaines.

Le lait pré-terme : nom donné au lait maternel des mères ayant accouché avant terme qui compense les immaturités du bébé prématuré :

- plus calorique, il aide bébé à se développer,
- plus protecteur, il participe à la réduction des infections, améliore le microbiote intestinal,
- plus digeste, il facilite la tolérance digestive, meilleure assimilation de ces composants.

Quel que soit le projet d'alimentation initial du couple, un enfant né très prématurément ne peut être alimenté que par du lait maternel, celui de sa mère ou issu de dons anonymes.

Au CHU de Caen Normandie, tous les enfants de moins de 1 700g et ou moins de 34 SA reçoivent du lait maternel.

vosre lait  
sauve  
des vies



### Donner son lait

Toutes les mères sont concernées. C'est un geste généreux, qu'elle seule peut faire : offrir le meilleur pour débiter dans la vie.

Dans les premiers temps, la maman recueillera son lait à l'aide d'un tire-lait puis l'allaitement pourra se poursuivre :

- au sein et/ ou au biberon,
- en exclusif ou en mixte,
- ou s'arrêter en fonction des envies et des possibilités de chacune.



**chpc**  
Centre Hospitalier Public du Cotentin

**Le don de lait maternel**

- Lactarium du Centre Hospitalier Public du Cotentin -

Comme le don de sang,  
le don de lait maternel peut sauver des vies  
**07 60 36 72 51**

Pour toute question, contactez le lactarium  
7 jours/7 de 8h à 16h  
46 Rue du Val de Saire  
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN  
Mail : [lactarium.cherbourg@ch-cotentin.fr](mailto:lactarium.cherbourg@ch-cotentin.fr)  
Site web : [www.ch-cotentin.fr/offre-soins/lactarium](http://www.ch-cotentin.fr/offre-soins/lactarium)

ADLF

ACHC-4-038 (V1) 14/04/2019

## Le lait maternel, un don essentiel !

### Le saviez-vous ?

Le lait maternel est l'aliment le plus adapté à la nutrition des nouveau-nés, en particulier des plus fragiles.

De par ses qualités particulières, anti-infectieuses et nutritives, il permet d'accompagner au mieux un certain nombre d'enfants fragiles ou prématurés et de faciliter leurs débuts dans la vie.

### Qui peut donner son lait ?

Toute femme allaitante et ayant un excédent de lait.

Toutefois, il existe certaines contre-indications :

- Prise de toxiques : stupéfiants, drogues, alcool, tabac, médicaments contre-indiqués
- Antécédents de :
  - Toxicomanie
  - Maladie Sexuellement Transmissible (MST), Transfusion
  - Traitement par hormone de croissance avant 1986
  - Transplantation de tissus ou d'organes
  - Dialyse rénale
  - Intervention neurochirurgicale
  - Séjour au Royaume-Uni d'un an cumulé avant 1996

### Comment donner ?

Il faut tout d'abord **prendre rendez-vous** avec l'équipe du lactarium. A cette occasion, vous remplirez un **questionnaire médical**, une **prise de sang** sera réalisée pour contrôler les sérologies virales et les **consignes d'hygiène** à respecter vous seront remises.

Des **biberons stériles** vous seront fournis et une puéricultrice collectera le lait **directement à votre domicile**.

### Que devient votre lait ?

Parce que nous considérons votre don comme un bien des plus précieux, votre lait suit tout un processus de contrôle qualité et de traçabilité.



#### Contrôle

Indispensables pour assurer la sécurité des bénéficiaires, des examens sérologiques maternels (Hépatites B et C, HIV et HTLV) et bactériologiques sont réalisés



#### Pasteurisation

Ce procédé, lors duquel le lait est chauffé à 62,5 °C pendant 30 mn puis refroidi rapidement, est primordial pour la conservation du lait.

Un ultime contrôle bactériologique est effectué après la pasteurisation puis le lait est congelé et conservé en chambre froide (-20°C)



#### Distribution

Le lait ainsi traité est prêt à être utilisé en Néonatalogie.

### En savoir plus sur le lactarium du CHPC

Une équipe pluridisciplinaire (médecin, puéricultrice, auxiliaire de puériculture) assure un **accueil téléphonique 7 jours sur 7** pour répondre à vos questions.

Leurs missions :

- Fournir le **lait maternel** nécessaire à l'alimentation de certains nourrissons (prématurés et en particulier malades)
- Participer à l'**information** et à la **promotion de l'allaitement maternel**



## 4.67 ANNEXE 67 : AFFICHE « ALLAITEMENT MATERNEL EURE ET SEINE-MARITIME : CONTACTS » V20 (MAJ 2022)

### Allaitement maternel Eure et Seine-Maritime : Contacts

#### Conseils en Allaitement maternel

Préparation à l'allaitement/Consultations de suivi

**1** Belbeuf : 5 rue du Pacifique  
1 pédiatre libéral (DIU LHAM) ☎ 02 35 91 90 45

**2** Cion : 52 rue Raymond Soudry  
1 sage-femme libérale (IBCLC®) ☎ 07 50 33 12 21

**3** Dieppe : CH - Service de néonatalogie  
1 médecin et 1 puéricultrice (DIU LHAM)  
[allaitement@ch-dieppe.fr](mailto:allaitement@ch-dieppe.fr) ☎ 02 32 14 76 54

**4** Evreux : 2 rue Charles Corbeau  
1 consultante libérale (IBCLC®) ☎ 06 76 71 22 63

**5** Evreux : CH - Maternité  
1 sage-femme (DIU LHAM) ☎ 02 32 33 80 87

**6** Fécamp : CH - Maternité  
1 sage-femme (DIU LHAM) ☎ 02 35 10 90 72

**7** Gisors : CH - Maternité  
1 sage-femme (DIU LHAM) ☎ 02 32 27 76 24

**8** Le Havre - Ville du Havre  
1 consultante libérale (IBCLC®) ☎ 07 50 64 19 25

**9** Le Havre : 164 rue Florimond Laurent  
1 sage-femme libérale (IBCLC®) ☎ 07 49 49 02 80

**10** Lillebonne : CH - Maternité (label « Ami des Bébé(s) »)  
1 sage-femme (IBCLC®) ☎ 02 35 39 35 74

**11** Mont-Saint-Aignan : CH du Belvédère - Maternité  
2 pédiatres et 3 sages-femmes (DIU LHAM)  
[soutien.allaitement@ch-belvedere.fr](mailto:soutien.allaitement@ch-belvedere.fr) ☎ 02 35 15 63 51

**12** Montivilliers : GH du Havre (Monod) - Maternité/Néonatalogie  
1 sage-femme (IBCLC®) ☎ 02 32 73 33 15

**13** Offranville : 1 pédiatre (DIU LHAM) 2 puéricultrices (IBCLC®) ☎ 02 32 73 41 30

**14** Rouen : CHU de Rouen (Charles Nicolle) - Néonatalogie  
1 puéricultrice (DIU LHAM) ☎ 02 32 88 90 97

**15** St-Aubin-lès-Elbeuf : 83 rue Aristide Briand  
2 sages-femmes libérales (IBCLC®)  
☎ 06 08 09 20 58 et ☎ 07 50 33 12 21

**16** St-Aubin-lès-Elbeuf : CH des Feuignais - Maternité  
1 sage-femme (DIU LHAM) ☎ 02 32 96 35 30

**17** St-Romain-de-Colbosc : route de la Gare  
1 consultante libérale (IBCLC®) ☎ 02 35 20 09 65

Réseau Périnatalité Normandie

#### Associations de soutien entre mères

Permanences téléphoniques et rencontres

**1** Accompagnement Parental - Région d'Évreux :  
Rencontres : Local de l'association - 2 rue Charles Corbeau - ☎ 06 76 71 22 63

**2** Graines de Parentalité (ex SOS Allaitement 76) - Régions de Rouen, Elbeuf et Doudeville :  
Rencontres : Maternités CH du Belvédère et Clinique Mathilde, CMS de Doudeville et Elbeuf (Robins des Bio) - ☎ 07 66 13 15 40

**3** GrandLait - Région de Pont-Audemer :  
Rencontres : Relai « 1.2.3 Soleil » - ☎ 06 60 69 82 55

**4** La Lèche League (LLL) (Vallée de l'Eure) - Région de Vernon-Evreux :  
Rencontres : Jouy-sur-Eure - ☎ 09 54 04 26 52

**5** La Voix Lactée - Région d'Évreux :  
Rencontres : Angerville-lès-Campagne - ☎ 02 32 37 65 36

**6** Maman & Lait - Région de St-Romain-de-Colbosc :  
Rencontres : Local de l'association - 470 chemin de la Garenne - Etainhus - ☎ 06 72 26 32 38

**7** Parent Simplement (ex Andelle Allaitement) - Régions de Louviers et de l'Andelle :  
Rencontres : Fleury-sur-Andelle, Louviers, Pont-de-l'Arche, Pont-St-Pierre - ☎ 06 03 66 76 05

**8** Vexin Allaitement - Région de Gisors :  
Rencontres : CMS et RAM de Gisors - ☎ 06 82 99 92 08

#### Autres lieux d'aide à l'Allaitement maternel

Vous pouvez également contacter les Maternités des Centres Hospitaliers (CH) et des Cliniques (12) (type 1, 2 ou 3), les Centres Périnataux de Proximité (CPP), les Centres Médico-Sociaux (CMS) de Protection Maternelle et Infantile (PMI) des départements (CD27 et CD76), les crèches et les Relais d'Assistants Maternels (RAM) des services Petite Enfance des Communes, les sages-femmes et les infirmières puéricultrices libérales.

DIU LHAM : Diplôme Inter-Universitaire Lactation humaine - Allaitement maternel

IBCLC® : International Board Certified Lactation Consultant®

#### Autres associations

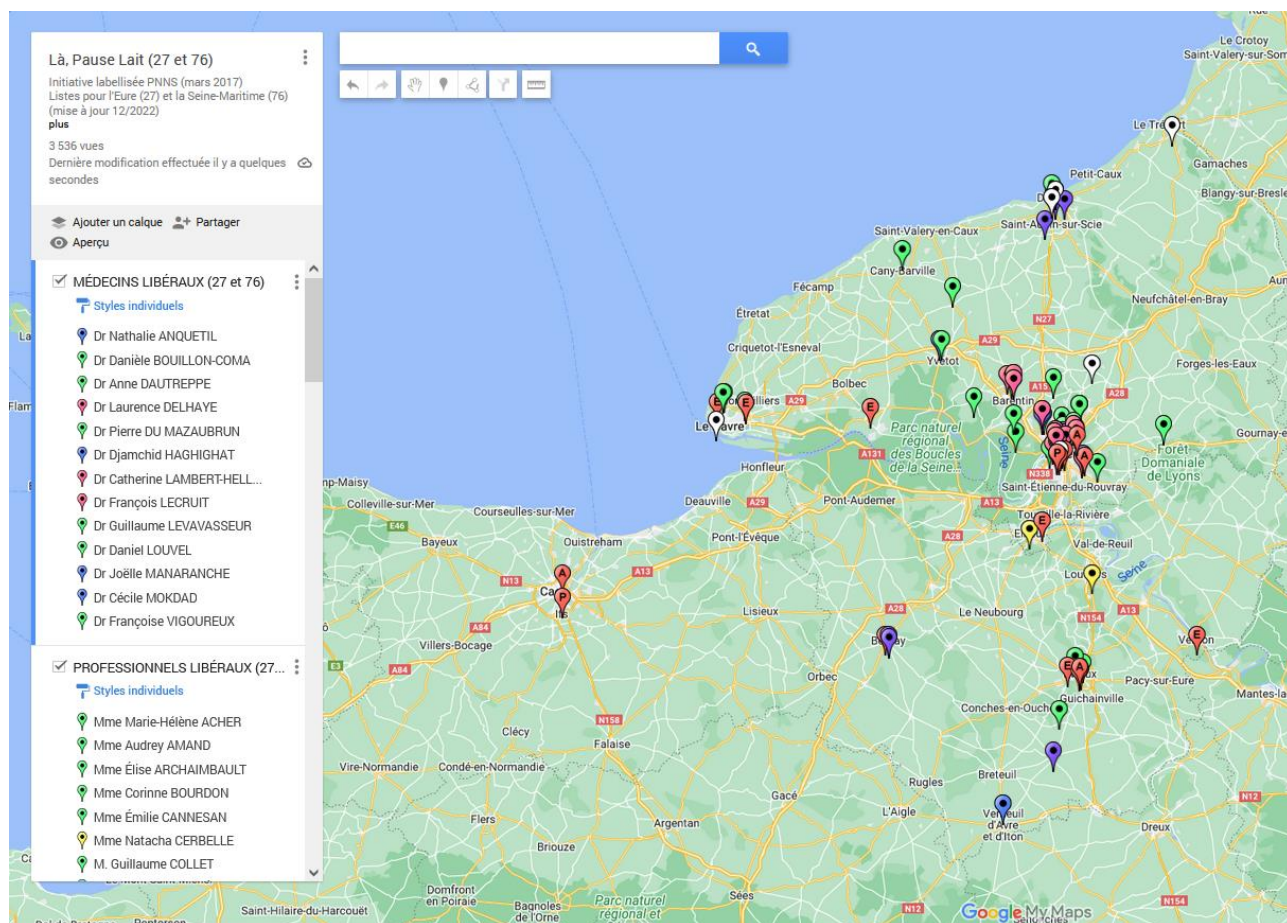
- Association des Lactoriums de France (ADLF) : <https://association-des-lactoriums-de-france.fr>
- Association des sages-femmes libérales de FN : <https://sages-femmes-normandie.fr>
- Association Française des Consultants en Lactation (AFCL) : Annuaire IBCLC® <https://www.consultants-lactation.org/annuaire-des-ibclc/>
- Centre de Référence sur les Agents Tératogènes (CRAT) : Allaitement et médicaments, vaccins, radiations et dépendances <https://lecrat.fr> ☎ 01 43 41 26 22 (professionnels)
- Coordination Française pour l'Allaitement Maternel (CoFAM) : Organisation de la SMAM <https://www.coordination-allaitement.org>
- Initiative « Hôpital Ami des Bébé(s) » : <https://amis-des-bebes.fr>
- Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN) : Territoire Eure et Seine-Maritime <https://www.reseaux-perinat-hn.com> ☎ 02 32 88 01 24

Réalisation : Groupe de travail « Allaitement maternel »  
Réseau de Périnatalité de Normandie Eure et Seine-Maritime - V20 (novembre 2022)  
Carte interactive : <https://www.reseaux-perinat-hn.com/nos-services/annuaires/allaitement-maternel>



## 4.68 ANNEXE 68 : ANNUAIRE « LA, PAUSE-LAIT » (MAJ 12/2022)

Lien : <https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1E0-b2x0Qp2HdoZnfMVjZRpxAW6c>



CALQUES	Nombre
- MÉDECINS LIBÉRAUX (27 et 76)	13
- AUTRES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX (27 et 76)	33
- ÉTABLISSEMENTS (27 et 76)	9
- PHARMACIES (27 et 76)	14
- CMS (27 et 76)	3
- CRÈCHES (27 et 76)	19
- ASSOCIATIONS (27 et 76)	4
- AUTRES LIEUX (27 et 76)	6
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>
- PARTENAIRES (27 et 76)	4

+ 5 lieux en 2022 : 2 autres professionnels libéraux (psychologues), 1 pharmacie, 1 association, 1 autre lieu

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_69\\_Bons\\_cadeaux\\_SMAM\\_2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_69_Bons_cadeaux_SMAM_2022.pdf)



**GO pour l'allaitement ! Éduquer, promouvoir, soutenir.**

L'arrivée d'un bébé (ou plusieurs) chamboule le quotidien des parents. Les besoins d'aide sont variables d'une famille à l'autre, dépendants de la façon de vivre, de la culture et de l'entourage.

Ce carnet de bons « Cadeaux de naissance » est un outil parmi d'autres, pour rendre la demande d'aide amusante, interactive et adaptée à chaque maman, couple et famille. Il propose une série de services.

« Celui ou celle qui donne, donne de son temps, mais aussi de son cœur, en toute simplicité. »

**Famille et amis : offrez de votre temps !!!**



**Notice d'utilisation du carnet**

- Ce carnet vous est offert pour donner des idées de cadeaux originaux que pourraient vous faire votre famille et vos amis à l'occasion de la naissance de : .....
- Cocher les cases ci-dessous qui vous seraient utiles.
- Donner le carnet à votre famille et à vos amis.



J'aurai besoin d'aide pour faire :

<input type="checkbox"/> Courses	<input type="checkbox"/> Lessive	<input type="checkbox"/> Bricolage	<input type="checkbox"/> Promenade	<input type="checkbox"/> Massage	<input type="checkbox"/> .....
<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Repassage	<input type="checkbox"/> Jardinage	<input type="checkbox"/> Shopping	<input type="checkbox"/> Papotage	<input type="checkbox"/> .....
<input type="checkbox"/> Soupes	<input type="checkbox"/> Aspirateur	<input type="checkbox"/> Pelouse	<input type="checkbox"/> Restaurant	<input type="checkbox"/> Coiffeur	<input type="checkbox"/> .....
<input type="checkbox"/> Plats	<input type="checkbox"/> Vitres	<input type="checkbox"/> Rangement	<input type="checkbox"/> Activités	<input type="checkbox"/> Piscine	<input type="checkbox"/> .....
<input type="checkbox"/> Desserts	<input type="checkbox"/> Ménage	<input type="checkbox"/> Peinture	<input type="checkbox"/> Baby-sitting	<input type="checkbox"/> Cinéma	<input type="checkbox"/> .....
<input type="checkbox"/> .....	<input type="checkbox"/> .....	<input type="checkbox"/> .....	<input type="checkbox"/> .....	<input type="checkbox"/> .....	<input type="checkbox"/> .....

Ce carnet peut être photocopié (recto/verso) ou téléchargé (QR code) directement par :

- les futurs et nouveaux parents
- les professionnel.le.s de santé



Réalisation : Groupe de travail « Allaitement maternel » du Réseau de Périnatalité de Normandie (27&76) - Septembre 2022 (V2)  
adapté d'Ingrid Bayot « Carnet de chèques - Cadeau de naissance » - 2014 (V2)



### Lait frais (noter la date et l'heure du recueil)

A température ambiante (< 25°C) : 4 heures  
 Au réfrigérateur (+ 4°C / ni dans la porte ni dans le bac à légumes) : 4 jours  
*Ne pas mélanger des laits de températures différentes. Privilégier les petites quantités.  
 Le lait peut être conservé dans un contenant propre et hermétique (petit pot, sac à glaçons, ...)*

### Lait congelé (noter la date et l'heure du recueil)

*Le plus vite possible après le recueil et au maximum dans les 48 heures*

Au congélateur (- 18°C / pas dans le freezer) : 4 mois

### Comment le décongeler ?

Décongélation lente\* : 24 heures au réfrigérateur (à consommer dans les 24 heures qui suivent)  
 Décongélation rapide : quelques minutes sous l'eau chaude (à consommer dans l'heure)

### Comment le réchauffer ?

Chauffe-biberon ou bain-marie : température modérée ( $\leq 37^\circ\text{C}$ )  
 Sous l'eau tiède du robinet ou dans un bol d'eau tiède  
*Ne pas mettre au micro-onde  
 Le lait non bu ne peut plus être consommé mais il peut être utilisé différemment (eau du bain...)\*\**

### Comment le transporter ?

Trajet < 2 heures : glacière ou sac isotherme avec des pains de glace en nombre suffisant  
*A remettre au frais le plus vite possible*

Commission « Allaitement maternel » du Réseau de Périnatalité de Normandie V3.5 (2022)  
 d'après les recommandations françaises (ANSES 2012) et américaines (ABM 2017)

\* Décongélation progressive = au réfrigérateur dans un bol d'eau froide ou à température ambiante

\*\* Autres utilisations : USAGE EXTERNE en application locale en cas d'écoulement oculaire et nasale, crevasses, irritations de la peau (fesses, eczéma) ou cuisiné (fians)



*Le lait réfrigéré ou congelé doit être transporté dans une glacière ou un sac isotherme avec des pains de glace en nombre suffisant.*

*Le lait doit être sorti du sac de transport et être remis au frais dès son arrivée.*

*Le contenant doit comporter le nom et prénom de l'enfant ainsi que la date et l'heure du recueil du lait.*

### Lait apporté frais

A température ambiante (< 25°C) : 4 heures (après le recueil)  
Au réfrigérateur (+ 4°C / ni dans la porte ni dans le bac à légumes) : 48 heures (après le recueil)

### Lait apporté congelé

Au congélateur (- 18°C / pas dans le freezer) : 4 mois

### Comment le décongeler ?

Décongélation lente\* : 24 heures au réfrigérateur (à consommer dans les 24 heures qui suivent)  
Décongélation rapide : quelques minutes sous l'eau chaude (à consommer dans l'heure)

### Comment le réchauffer ?

Chauffe-biberon ou bain-marie : température modérée ( $\leq 37^\circ\text{C}$ )  
Sous l'eau tiède du robinet ou dans un bol d'eau tiède  
*Ne pas mettre au micro-onde*  
*Le lait non bu dans l'heure ne peut plus être consommé mais doit être rendu aux parents*

Commission « Allaitement maternel » du Réseau de Périnatalité de Normandie V4.3 (2022)  
d'après les recommandations françaises (ANSES 2012)

\* Décongélation progressive = au réfrigérateur dans un bol d'eau froide ou à température ambiante




## 4.72 ANNEXE 72 : MODALITES DE L'ENQUETE « ALLAITEMENT MATERNEL » SMAM 2022

Liens :


[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_72\\_RPN\\_Modalites\\_Enquete\\_SMAM\\_2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_72_RPN_Modalites_Enquete_SMAM_2022.pdf) (modalités)

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_72\\_RPN\\_Questionnaire\\_Enquete\\_SMAM\\_2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_72_RPN_Questionnaire_Enquete_SMAM_2022.pdf) (questionnaire)

 **SMAM 2022**  
**QUESTIONNAIRE**  
**ALLAITEMENT MATERNEL**

- Objectif principal :**  
Évaluer les taux d'allaitement maternel à la sortie des maternités de Normandie, en parallèle de la SMAM (Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel) 2022.
- Objectif secondaire :**  
Évaluer les pratiques concernant l'accompagnement de l'allaitement maternel.
- Méthode :**  
Questionnaire anonyme  
Inclusion de toutes les femmes qui allaitent ou ont allaité pendant le séjour de leur nouveau-né en maternité / en UK / en néonatal.  
Questionnaire remis du lundi 17 octobre 00h00 au samedi 22 octobre 2022 00h00.  
Questionnaire composé de 14 questions.  
Établissements concernés : tous les établissements volontaires de Normandie.
- Remise du questionnaire :**  
Questionnaire remis à la patiente par le personnel de l'établissement avant la sortie.  
Questionnaire remplis par la patiente avant la sortie.  
Questionnaire redonné au personnel de la maternité.
- Recueil des données :**  
Une fois l'enquête terminée, renvoyer les questionnaires au Réseau de Périnatalité.  
➤ Antenne Calvados, Manche, Orne : 3 rue du Dr Laënnec 14200 Hérouville-St-Clair.  
➤ Antenne Eure et Seine-Maritime : CHU de Rouen 1 rue de Germont Service de pédiatrie néonatale et réanimation 76031 Rouen cedex.
- Saisie et analyse des données :**  
La saisie et l'analyse seront réalisées par l'équipe du Réseau de Périnatalité, de façon anonyme.  
Les résultats vous seront communiqués par la suite.
- Recueil d'informations supplémentaires :**  
Établissement / Service : ..... / .....  
Nom de la personne ayant récupéré les questionnaires : .....  
Nombre d'accouchements (femme) sur la période : ..... (en maternité)  
Nombre de naissances (enfants) sur la période : ..... (en maternité)  
Nombre de nouveau-nés hospitalisés sur la période : ..... (en UK ou néonatalogie)  
Nombre de nouveau-nés allaités ou ayant été allaités sur la période : .....  
Nombre de questionnaires récupérés sur la période : .....

Le Réseau de Périnatalité vous remercie de votre collaboration.

 **Dans le cadre de la SMAM (Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel) 2022, le Réseau de Périnatalité de Normandie vous propose de répondre à ce questionnaire.**

**QUESTIONNAIRE (cocher la ou les bonnes réponses)**

**Établissement :** .....

**Service :**  Maternité  Unité Kangourou (UK)  Néonatalogie

**Date de naissance de votre enfant :** ..... / ..... / .....

**A remplir par toutes les patientes allaitantes du lundi 17 au vendredi 21 octobre 2022 et à retourner au personnel avant la sortie (par avance merci)**

- 1) Votre bébé a-t-il été mis en peau à peau ?  
 À la naissance  
 Pendant le séjour  
 Non
- 2) Avez-vous mis votre bébé au sein dans les 2 heures qui ont suivi la naissance ?  
 Oui  
 Non, pourquoi selon vous : .....
- 3) Durant le séjour, vous a-t-on expliqué comment bien vous installer et comment mettre votre bébé au sein ?  
 Installation confortable de la mère  
 Nouveau-né bien positionné  
 Bonne ouverture de la bouche
- 4) Durant le séjour, vous a-t-on expliqué quels étaient les signes d'une tétée efficace (bruit et mouvement de déglutition) ?  
 Oui  
 Non
- 5) Une tétée a-t-elle été observée par le personnel pendant le séjour ?  
 Oui en partie  
 Oui en totalité  
 Non
- 6) Vous a-t-on expliqué comment extraire mamelonnairement votre lait ?  
 Oui  
 Non
- 7) Votre bébé a-t-il eu des compléments de lait artificiel pendant le séjour ?  
 Oui, pourquoi : .....  
 Non

# CONCOURS ARTISTIQUE & CREATIF



**Semaine Mondiale de  
l'Allaitement Maternel**

**DU 17 AU 23 OCTOBRE 2022**

**« Go pour l'allaitement !**

**Eduquer, promouvoir, soutenir »**



1<sup>er</sup> prix : bon cadeau 50€

2<sup>e</sup> prix : bon cadeau 40€

3<sup>e</sup> prix : bon cadeau 30€



**« GO pour  
l'allaitement !  
Eduquer, promouvoir,  
soutenir »**



***Que vous inspire cette  
phrase ?***

\_\_\_\_\_

**Faites vos propositions  
d'actions, d'idées  
originales, de moyens de  
communication  
et toujours ...  
vos œuvres artistiques**

\_\_\_\_\_

***Laissez libre court  
à votre imagination  
pour l'allaitement maternel***



**Vous avez jusqu'au 23/10/2022  
pour nous faire parvenir vos  
propositions ou réalisations  
soit :**

- ❖ 3 rue du Dr Laënnec  
14200 Hérouville St Clair
- ❖ 1 rue de Germont  
76000 Rouen
- ❖ Dans une maternité de la  
région normande

**Ou par mail :**

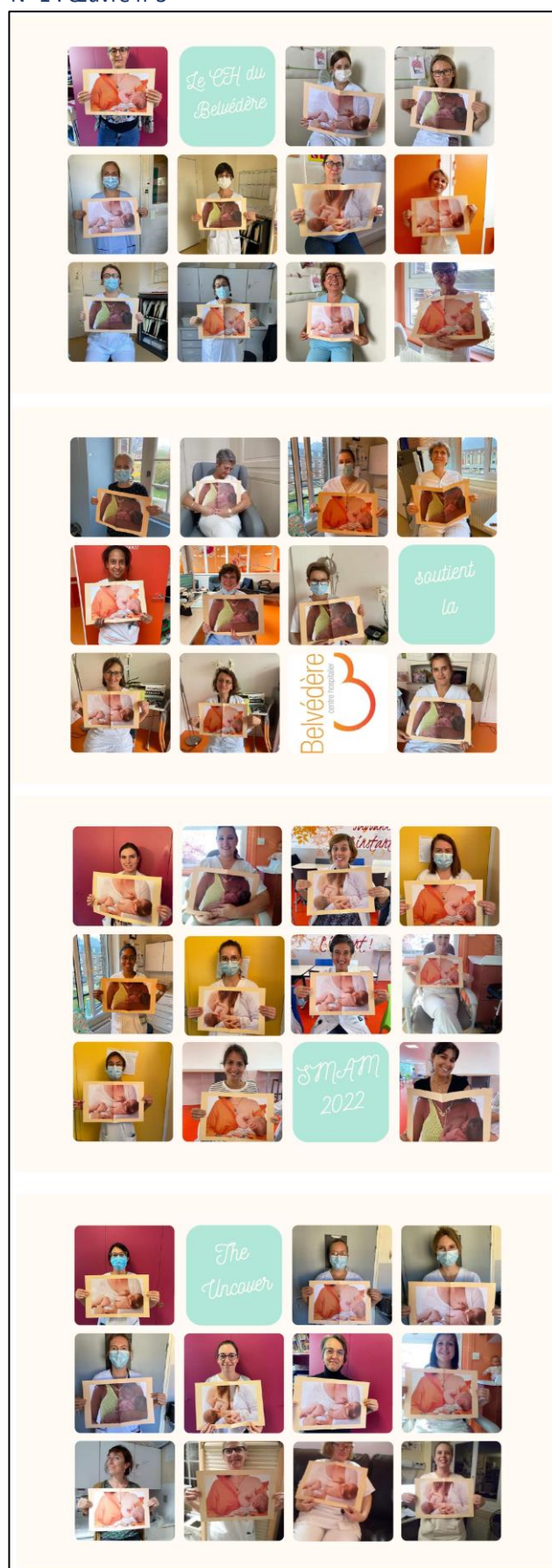
**[contact@perinatbn.org](mailto:contact@perinatbn.org)**

**[reseaux.perinatbn@gmail.com](mailto:reseaux.perinatbn@gmail.com)**

**[www.perinat-normandie.fr](http://www.perinat-normandie.fr)**

#### 4.74 ANNEXE 74 : ŒUVRES GAGNANTES DU CONCOURS ARTISTIQUES SMAM 2022

N° 1 : Œuvre n°3



N° 2



N° 3



Lien : <https://www.perinatbn.org/replay-du-webinaire-sur-lallaitement-maternel-du-20-octobre-2022/>

# SOIRÉE D'INFORMATION EN VISIOCONFÉRENCE ALLAITEMENT MATERNEL

à l'occasion de la semaine mondiale de l'allaitement

**Jeudi 20 Octobre 2022**  
**de 20h à 22h**

- Réservée aux professionnels de santé -  
et aux étudiant.e.s en santé

## «Insuffisance de lait, insuffisance pondérale»

Inscriptions : ~~<https://bit.ly/3f882qP>~~

<https://forms.gle/ray1pwaaLmvjTPhq7>





Lien : <https://www.perinatbn.org/video-dinformation-depistage-de-la-trisomie-21/>



Les objectifs du dépistage de la trisomie 21

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=hIIXgkKcq-Y&t=2s>



Les étapes du dépistage de la trisomie 21

Lien : [https://www.youtube.com/watch?v=RxdZQz1kAL8&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?v=RxdZQz1kAL8&feature=emb_logo)



Comprendre la feuille de résultats

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=OD888gkN9jw>



Monsieur Jean-Louis SIMENEL  
Fédération Française des Réseaux de Santé  
en Périnatalité  
12 rue Bayard  
31000 TOULOUSE

Le 03/10/2022

Monsieur le Président de la Fédération des Réseaux,

Les recommandations HAS de 2016 sur la démarche qualité des pratiques professionnelles en matière de dépistage combiné de la trisomie 21 prévoient que les critères d'analyse quantitative des pratiques, en termes d'échographie du premier trimestre, soient définis de façon consensuelle et annuelle par les organismes de formation (OAP DT21).

Du fait des perturbations liées à la crise sanitaire, les deux OA (CFEF et CNGOF) ont décidé de ne pas modifier les bornes des MoM de clarté nucale concernant le contrôle qualité de l'année 2021. Nous vous proposons à nouveau :

- **d'imposer une formation DPC** sur l'échographie du premier trimestre organisée par un des deux OAP DT21 (CFEF et CNGOF) pour les échographistes dont la médiane est **inférieure à 0,75 MoM**. A l'issue de ce DPC, ils devront revalider une analyse des pratiques
- **d'inciter les échographistes à faire un DPC** si leur médiane est comprise **entre 0,76 et 0,85 MoM** et de leur imposer ce DPC s'ils ne répondent pas à deux sollicitations et/ou ne s'améliorent pas
- Que la situation des échographistes dont la médiane est **supérieure à 1,11 MoM** soit étudiée au cas par cas avec la Commission d'Evaluation T21 du réseau **correspondant** et de les **inciter à faire un DPC** si leur médiane ne peut être expliquée par une activité d'échographie diagnostique
- Que la situation des échographistes réalisant moins de 30 échographies par an, soit étudiée au cas par cas avec la Commission d'Evaluation T21 du réseau

Nous vous rappelons la nécessité de **retirer le numéro d'identifiant** aux échographistes ayant une médiane insuffisante et n'ayant pas réalisé de DPC malgré la sollicitation de leur réseau ou ne s'améliorant pas malgré ce DPC.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information auprès des réseaux.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question concernant ce contrôle qualité.

Bien cordialement

Le Président du CFEF  
Georges HADDAD

La Présidente du CNGOF  
Joëlle BELAISCH-ALLART

## 4.78 ANNEXE 78 : ÉVALUATION DU DÉPISTAGE DE LA TRISOMIE 21 - RESULTATS DE L'ANNEE 2021 DU R19

Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/01/RSP53-Evaluation-T21\\_2021.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/01/RSP53-Evaluation-T21_2021.pdf)



### Evaluation du dépistage de la trisomie 21 Résultats de l'année 2021 - Réseau de périnatalité 53

Ce document, en application de l'arrêté du 14 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 23 juin 2009 modifié fixant les règles de bonnes pratiques en matière de dépistage et de diagnostic prénatal avec utilisation des marqueurs sériques maternels de la trisomie 21, décrit l'activité de dépistage de la trisomie 21 à partir des données individuelles fournies par les laboratoires de biochimie à l'Agence de la biomédecine (ABM).

Une analyse des données de votre réseau est fournie avec une comparaison nationale, pour l'activité de dépistage de la trisomie 21 réalisée au cours de l'année 2021

En annexe, se trouve une fiche par échographiste résumant son activité de dépistage. Elle doit lui être remise par votre réseau, accompagnée d'une copie de ce document.

#### 1. Dépistage de la trisomie 21

Tableau 1. Répartition des examens de dépistage

	Réseau 53	France
Dépistages combinés du 1 <sup>er</sup> trimestre - 2021	26 052	575 048
Dépistages séquentiels intégrés - 2021	0	100
<b>Total</b>	<b>26 052</b>	<b>575 146</b>

<sup>(1)</sup> Cet examen de dépistage sans échographie n'est pas en lien avec les réseaux de périnatalité

#### 2. Structure d'âge de la population

Tableau 2. Age des femmes au prélèvement sanguin

Réseau 53				
	Age			
	Moyenne	IC* à 95%	Minimum	Maximum
Dépistages combinés du 1 <sup>er</sup> trimestre - 2021	29,7	[29,65-29,78]	15	50
<b>Total</b>	<b>29,7</b>	<b>[29,65-29,78]</b>	<b>15</b>	<b>50</b>

France				
	Age			
	Moyenne	IC* à 95%	Minimum	Maximum
Dépistages combinés du 1 <sup>er</sup> trimestre - 2021	30,5	[30,49-30,52]	13	53
Dépistages séquentiels intégrés - 2021	29,0	[27,78-30,30]	18	45
Dépistages des marqueurs sériques du 2 <sup>ème</sup> trimestre - 2021	29,5	[29,44-29,51]	13	54
<b>Total</b>	<b>30,3</b>	<b>[30,33-30,35]</b>	<b>13</b>	<b>54</b>

\*IC: intervalle de confiance



## Réunion Inter-Établissements et Revue de Mortalité et de Morbidité (RMM)

Vendredi 4 Février 2022

En présentiel et en distanciel (visioconférence)  
(selon les consignes sanitaires)

### Programme



#### Maternités 14 - 50 - 61

- 09 h 00 Accueil - Mot du Président  
Statistiques locales
- 09 h 30 Présentation des dossiers de MFIU
- 10 h 30 Dossier CIVD et COVID
- 10 h 45 Présentation des dossiers de décès  
néonataux
- 11 h 45 Dossier de mort maternelle
- 12 h 00 Présentation des Outborns



#### Maternités 27 - 76

- RMM  
« Asphyxie périnatale »  
Elizabeth Grossetti, Patrick Fournet,  
Eric Verspyck
- Présentation de dossiers exemplaires  
anonymisés et structurés
- Intervention d'un panel d'experts :  
Blanche Graesslin (sage-femme),  
Stéphane Marret (neuropédiatre),  
Marie Brasseur (radiopédiatre)
- Conclusions formalisées  
et pistes d'améliorations

**PAUSE (déjeuner libre)**



#### Maternités Normandes

- 14 h 00 Dépistage néonatal des maladies congénitales lysosomales - A propos de l'étude LysoNeo  
(Pr Soumeya Bekri - CHU de Rouen)
- 14 h 30 État des lieux des ressources humaines dans les maternités de Normandie  
(Pr Bernard Guillois- Président du RPN)
- 15 h 00 Extrême prématurité - état des lieux, prise en charge et morbi-mortalité en Normandie  
occidentale.  
(Pauline Goupille - CHU de Caen)
- 15 h 30 Epipage 2 - Résultats (régionaux et globaux) du bilan à 5 ans  
(Dr Valérie Datin-Dorrière - CHU de Caen)

**FIN DE JOURNÉE**



Liens :

<https://www.perinatbn.org/retour-sur-la-rmm-du-4-fevrier-2022/>

<https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2021/11/Compte-rendu-RMM-4-Fevrier-2022.pdf>



## **REUNION INTER-ETABLISSEMENTS ET REVUE DE MORBI-MORTALITE**

### **Réunion du 4 février 2022**

#### **Le mot du Président**

Mesdames, Messieurs, Chers collègues, chers amis,

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter une bonne année 2022 en dépit de l'épidémie qui continue de nous compliquer la vie.

Quelles nouvelles du réseau ?

Comme vous le savez, les 2 réseaux de Haute et Basse Normandie ont fusionné depuis un peu plus d'un an (septembre 2020).

Avec le bureau de la SFMP et la société ATouT.Com, le RPN a participé à la préparation et à la tenue du 50ème congrès de la SFMP qui a eu lieu au Havre du 06 au 08 octobre dernier.

Depuis octobre 2021, nous nous sommes attelés à la préparation de la certification Qualiopi, obligatoire depuis le 01 janvier 2022 pour tout organisme de formation, avec l'aide de Mr Pradal de la société Equinov. C'est un dossier complexe, très consommateur de temps mais nous nous espérons tirer profit en ce qui concerne la qualité de nos formations.

Ludovic Prime, notre attaché de recherche, a quitté le réseau fin septembre après 9 années de bons et loyaux services. C'est à lui que nous devons le document des indicateurs de périnatalité de la région 14/50/61. Nous avons recruté son remplaçant en la personne de madame Stéphanie Levesque qui devrait prendre son poste d'ici un mois ou deux et qui aura en charge le recueil des indicateurs de toute la région Normandie en collaboration avec Catherine Lévêque.

Nous avons appris récemment la démission, pour des raisons personnelles, de madame Corinne Pastor qui avait été embauchée en septembre 2020 sur le site de Rouen et qui était chargée du dossier Qualiopi et du site internet.

Concernant le site internet, nous sommes en train de le refaire complètement avec monsieur Philippe Grihangne de la société Idmagine et nous espérons qu'il sera fonctionnel avant l'été.

Pour le dépistage néonatal de la surdité, nous allons dans les prochains jours proposer au Centre Régional de Dépistage Néonatal une nouvelle procédure de collaboration à l'instar de ce qui se fait dans d'autres régions avec transfert des données du dépistage notées sur Guthrie sur un logiciel régional ce qui devrait nous donner des statistiques plus facilement qu'avec le logiciel Voozadoo de chez Epiconcept.

Enfin, je voudrais partager avec vous ma profonde inquiétude concernant l'évolution de la situation des maternités normandes, ce qui a conduit le RPN à entreprendre deux

Réseau de Périnatalité de Normandie - site [www.perinatbn.org](http://www.perinatbn.org) - CR du 4 février 2022 - Page n° 1

Lien : <https://www.perinatbn.org/evenement/save-the-date-reunion-inter-etablissements-et-rmm/>



## Revue de Mortalité-Morbidité (RMM) Et Réunion Inter-Établissements

### Vendredi 1<sup>er</sup> Juillet 2022

#### Programme



#### Maternités 14 - 50 - 61

- 09 h 00 Accueil
- 09 h 30 Présentation des dossiers de MFIU
- 10 h 00 Présentation des dossiers de décès néonataux
- 11 h 00 RPC césarienne – *Pr Michel Dreyfus*
- 11 h 30 Flash info étude PREMEX –  
*Dr Valérie Datin-Dorrière*
- 11 h 45 Diabète gestationnel et Obésité au CHU de Caen –  
*Dr Gaël Beucher (à confirmer)*
- 12 h 00 Prise en charge palliative en SDN : un outil  
régional pour guider les équipes –  
*Dr Mélanie Alexandre*



#### Maternités 27 - 76

- 09 h 00 Accueil
- 09 h 30 Présentation de dossiers
- 10 h 00 « HPP sévère »
- 11 h 30 Appel à candidatures  
pour les dossiers

PAUSE Déjeuner



#### Maternités Normandes

- 14 h 00 Admission du nouveau-né très grand prématuré : concept de la « Golden Hour » -  
*Dr Laura Fazilleau, CHU de Caen*
- 14 h 30 Vaccination et grossesse : nouveautés 2022 – *Dr Jocelyn Michon, CHU de Caen*
- 15 h 00 Quelles courbes de croissance utiliser en ante et post-natal en France pour  
dépister les anomalies de croissance ? – *Pr Eric Verspyck, CHU de Rouen*
- 15 h 30 Bronchiolite : fardeau de la maladie et actualités sur la prévention – *Dr Didier  
Pinquier, CHU de Rouen*

FIN DE JOURNÉE

Modalités d'inscriptions : Inscription obligatoire, en ligne : <https://forms.gle/BAvLqZ7ysS8pkVye7>

Présentiel	Distanciel (visioconférence)
CHU de Caen : Amphithéâtre Œuf	1 seule connexion par établissement Merci de vous rapprocher de votre cadre de maternité
CHU de Rouen : Amphithéâtre Lecat	

Liens :

<https://www.perinatbn.org/retour-sur-la-journee-inter-etablissements-et-rmm-du-vendredi-1e-juillet-2022/>

<https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2022/04/Compte-rendu-RMM-Juillet-2022.pdf>



**REUNION INTER-ETABLISSEMENTS  
ET  
REVUE DE MORBI-MORTALITE**

**Réunion du 1<sup>e</sup> Juillet 2022**

**Le mot du Président**

Chers collègues, chers amis

Aujourd'hui nous fêtons le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la création de notre réseau de périnatalité. En fait, cela fait 22 ans qu'il a été créé, mais le Covid nous a contraint à repousser cette fête en 2022.

Un homme en est à l'origine, vous le connaissez bien, c'est Michel Dreyfus. Je n'oublie pas Pascal THIBON qui en a monté le dossier administratif de candidature à l'ARS.

La Périnatalité, voilà un mot cher à Michel, mot qui exprime la réalité qu'il n'y a pas de nouveau-né sans fœtus. Et pendant toutes ces années, Michel a tenu à créer la symbiose la plus amicale entre obstétriciens et néonatalogistes.

Toujours, Michel a sollicité l'avis des néonatalogistes quand une extraction prématurée était envisagée pour cause maternelle ou fœtale.

Et toutes les semaines, Michel s'est enquit du devenir des enfants que son service nous avait confiés.

Je peux le dire, j'ai connu, j'ai vécu l'harmonie périnatale faite de respect, d'estime réciproque et de complicité.

Aussi, je tiens personnellement et au nom de l'équipe de néonatalogie du CHU à l'en remercier chaleureusement.

L'autre mantra de Michel, c'est le Réseau, le réseau de périnatalité qui nous réunit aujourd'hui. Travailler ensemble dans la complémentarité, progresser ensemble au service de la femme et de l'enfant. Se faire confiance pour affronter ensemble les événements les plus dramatiques de notre métier. Je n'en dirais pas plus car vous en êtes les acteurs. Merci à vous tous d'avoir contribué au succès de nos rencontres.

Alors faire la fête aujourd'hui était nécessaire, même si la situation dans nos centres s'est considérablement dégradée et que l'angoisse et le découragement gagnent chacun à la perspective des prochaines semaines et des prochains mois. Vous le savez, j'ai envoyé à l'ARS au mois de mars l'état des lieux des effectifs de GO des départements 14/50/61, assorti de propositions pour tenter de sortir de cette situation catastrophique, mais sans réaction notable de celle-ci. Je pense aujourd'hui qu'il faudrait aller plus loin et proposer un plan d'action de restructuration de l'offre de soins en périnatalité élaboré et accepté par l'ensemble des acteurs de la périnatalité.

Professeur Bernard GUILLOIS


## 4.83 ANNEXE 83 : CONSENTEMENT ET INCLUSION POUR LE SEV

Liens :

<https://prod.evamed.com/etude/soft/index.php?module=authentification&class=login>

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_83\\_RPN\\_Consentement\\_SEV\\_V1\\_2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_83_RPN_Consentement_SEV_V1_2022.pdf) (consentement)

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_83\\_RPN\\_Fiche\\_Inclusion\\_SEV\\_V1\\_2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_83_RPN_Fiche_Inclusion_SEV_V1_2022.pdf) (fiche d'inclusion)



### SUIVI DES ENFANTS VULNÉRABLES (SEV) « Petit... deviendra grand »

**Consentement éclairé des parents**

Des professionnels de santé ont constitué un réseau afin de proposer une offre de soin coordonnée, destinée aux parents et aux enfants, identique sur toute la Normandie.

Une des missions de ce réseau est d'organiser et d'assurer le suivi des enfants qui ont présenté des difficultés en période néonatale. Ce suivi spécifique permettra notamment de dépister et d'orienter précocement les enfants, si besoin vers une prise en charge adaptée.

Ce suivi comporte au moins 8 consultations spécifiques qui sont prévues dans le parcours de votre enfant de sa 1<sup>re</sup> année et jusqu'à sa 7<sup>ème</sup> année.

Je soussigné(e)  Madame  Monsieur : .....

Mère  Père  Tuteur légal de l'enfant : .....

Né(e) le : ..... À : .....

Déclare avoir été informé(e) de l'existence et du fonctionnement du suivi des enfants vulnérables dans le cadre du Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN).

Document d'information remis

Par la signature de ce document, vous donnez votre accord pour :

- la mise en place du suivi de votre enfant par le Réseau de Périnatalité de Normandie,
- le recueil des données nécessaires à ce suivi, conformément à la législation en vigueur sur les données de santé,
- l'utilisation de façon anonyme des données concernant mon enfant pour des études de recherche visant à connaître le devenir des enfants nés vulnérables et à améliorer la qualité de vie.

Vous acceptez librement que votre enfant soit inclus au sein du réseau et vous vous engagez à respecter le calendrier des consultations afin d'assurer la qualité de ce suivi auquel votre enfant peut prétendre.

Bien entendu, vous avez la possibilité d'interrompre ce suivi et de sortir du Réseau de Périnatalité de Normandie, à tout moment, par simple courrier ou mail envoyé à l'équipe de coordination.

J'accepte le suivi de mon enfant organisé par le Réseau de Périnatalité de Normandie.

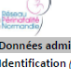
Je ne désire pas m'engager pour l'instant dans le suivi de mon enfant organisé par le Réseau de Périnatalité de Normandie.

Fait à : ..... Date : ...../...../.....

Nom et prénom des parent(s) ou du tuteur légal		Nom et prénom du professionnel de santé chargé du suivi « Petit... deviendra grand » :
Parent 1 :	Parent 2 :	
Adresse postale :	Adresse postale :	Tampon :
CP : VILLE : ☎ : / / / / @ :	CP : VILLE : ☎ : / / / / @ :	
Signature :	Signature :	Signature :

Feuillet blanc : exemplaire réseau / Feuillet jaune : exemplaire parent(s) ou tuteur légal

Version 14/06/21 - 1 rue du Docteur Larivière - 14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR - ☎ : 02 33 68 26 02 ou 02 33 68 26 01 - [paolo@reseau-hn.com](mailto:paolo@reseau-hn.com) RPN - V1 - Février 2022  
Version 23/78 - Service de Périnatalité Normande et Normandie - Hôpital Charles Nicolle - 1 rue de Germont - 76031 NOUËN Cedex - ☎ : 02 32 88 02 24 - [paolo@reseau-hn.com](mailto:paolo@reseau-hn.com)



### FICHE D'INCLUSION

**Données administratives :**

Identification (2 premières lettres du nom et 1 première lettre du prénom de l'enfant) : ..... XX X

Date de naissance : 25/03/2022 Consentement signé  Refus du suivi

Sexe : Masculin  Féminin  Indéterminé  (ou donnée non obligatoire)

Âge gestationnel : \_\_\_\_| SA \_\_\_\_| Jour(s) Poids de naissance : \_\_\_\_| \_\_\_\_| \_\_\_\_| g

**Groupe de suivi :** (cocher 1 ou plusieurs cases)

1 Grand prématuré < 33 SA <sup>1</sup>

2 Poids de naissance < 1500 g et terme ≥ 33 SA <sup>2</sup>

3 Accident ou pathologie grave en période périnatale <sup>3</sup>

Si accident ou pathologie grave, préciser : selon les critères de la HAS (2020)

Encéphalopathie Hypoxo-Ischémique (EHI) stade II ou III <sup>4</sup>

Accident Vasculaire Cérébral (AVC) <sup>5</sup>

Anomalie de la croissance cérébrale <sup>6</sup>

Infection congénitale symptomatique <sup>7</sup>

Méningo-encéphalite bactérienne ou virale <sup>8</sup>

Cardiopathie congénitale complexe opérée <sup>9</sup>

Exposition prénatale à un toxique majeur <sup>10</sup>

Chirurgie majeure, prolongée et répétée <sup>11</sup>

Malformation cérébrale ou cérébelleuse de pronostic indéterminé <sup>12</sup>

**Autres critères :**

Hypoxémie réfractaire

Hémorragie cérébrale ou intraventriculaire de grade II, III ou IV

Convulsion isolée (hors EHI)

Surdité bilatérale

Autre pathologie (sur décision médicale), préciser : .....

**Facteurs de haut risque de TND**

<sup>1</sup> grande prématurité < 32 SA (grade B) ; prématurité modérée de 32 SA + 0 jour à 33 SA + 6 jours (grade B)

<sup>2</sup> prématurés < 37 SA avec RCIU ou petit poids pour l'AG < 3e percentile ou < - 2 DS pour l'AG et le sexe selon les courbes de références nationales (grade B)

<sup>3</sup> Facteurs de risque de TND : [https://www.has-sante.fr/cms/p\\_3161334/fr/troubles-du-neurodeveloppement-reperage-et-orientation-des-enfants-a-risque](https://www.has-sante.fr/cms/p_3161334/fr/troubles-du-neurodeveloppement-reperage-et-orientation-des-enfants-a-risque)

<sup>4</sup> ayant une indication d'hypothermie thérapeutique (grade B)

<sup>5</sup> artériel périnatal diagnostiqué entre la 20e semaine de vie fœtale et le 28e jour de vie y compris chez le nouveau-né prématuré (grade B)

<sup>6</sup> microcéphalie avec périmètre crânien < - 2 DS à la naissance vérifiée secondairement (grade C) ou macrocéphalie > + 3 DS pour le terme (AE) (persistant après une seconde mesure)

<sup>7</sup> à cytomégalovirus (grade C) et autres foetopathies infectieuses : toxoplasmose, Zika, rubéole...

<sup>8</sup> herpétiques (grade C)

<sup>9</sup> (grade C) : transposition des gros vaisseaux ; syndrome d'hypoplasie du ventricule gauche

<sup>10</sup> certains antipépileptiques (valproate de sodium) (grade B) ; exposition sévère à l'alcool et/ou avec signes de foetopathie (grade B)

<sup>11</sup> cardiaque, cérébrale, abdominale, thoracique (AE)

<sup>12</sup> agénésie ou dygénésie isolée du corps calleux, ventriculomégalie > 15 mm, petit cerveaulet avec ou sans anomalie du vermis cérébelleux, malformations kystiques de la fosse postérieure (grade C)

SAISIR LA FICHE SUR LE SITE :  
[www.evamed.com](http://www.evamed.com)

V1 - Février 2022



**Suivi des enfants vulnérables**  
« Petit... deviendra grand »

**Les groupes de suivi :**

- ✓ Prématurité : < 33 SA\*
- ✓ Petits poids de naissance : < 1500 g
- ✓ Pathologies graves en période périnatale : pathologies neurologiques, Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale (TSAF), cardiopathies sévères, surdités bilatérales et autres pathologies (sur décision médicale)

\*SA = Semaines d'Aménorrhée

**Le déroulement du suivi :**

**8 consultations indispensables :**

- ✓ 12 - 18 - 24 mois d'âge corrigé

Puis

- ✓ 3 - 4 - 5 - 6 et 7 ans d'âge réel

Des consultations sont proposées à 3, 6 et 9 mois d'âge corrigé par certains médecins avant la consultation spécifique des 12 mois d'âge corrigé



**Contacts**

**Territoire 14/50/61**

**Assistante de coordination :**

Delphine BOSCHER  
☎ 02 53 68 26 01  
@ [boscher-d@perinatbn.org](mailto:boscher-d@perinatbn.org)

**Puéricultrice coordinatrice :**

Laurence GUÉRIN  
☎ 02 53 68 26 02  
@ [guerin-l@perinatbn.org](mailto:guerin-l@perinatbn.org)

**Pédiatre coordinateur :**

Dr Dominique LE HOUEZEC  
☎ 02 53 68 26 07  
@ [lehouezec-d@perinatbn.org](mailto:lehouezec-d@perinatbn.org)

**Territoire 27/76**

**Secrétaire :**

Sylvie GANGNON  
☎ 02 32 88 01 24  
@ [secretariat.reseau-perinatalite@chu-rouen.fr](mailto:secretariat.reseau-perinatalite@chu-rouen.fr)

**Infirmière coordinatrice :**

Sophie HEYLESOINNE  
☎ 02 32 88 01 24  
@ [rsev2776@gmail.com](mailto:rsev2776@gmail.com)

**Pédiatre coordinateur :**

Dr Alexandra CHADIE  
☎ 02 32 88 80 18  
@ [alexandra.chadie@chu-rouen.fr](mailto:alexandra.chadie@chu-rouen.fr)

*Réseau financé par :*



**Réseau de Périnatalité de Normandie**



**Suivi des enfants vulnérables**  
« Petit... deviendra grand »

*Information à destination des familles*

RPN - Version 1 - Février 2022

**Suivi des enfants vulnérables**  
« Petit... deviendra grand »

**Les objectifs du suivi**

- ✓ Ce réseau a pour objectif de surveiller étroitement le développement de votre enfant afin de pouvoir repérer précocement d'éventuelles difficultés.
- ✓ Il vous sera alors proposé une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques de votre enfant.

**Le suivi**

- ✓ Le médecin, lors du séjour de votre enfant dans le service de néonatalogie, vous propose la mise en place de ce suivi. Un consentement à signer vous est remis. Le médecin référent du suivi vous sera proposé avant la sortie de votre enfant en concertation avec vous.
- ✓ Ce suivi comprend 8 consultations spécifiques. Elles sont complémentaires du suivi classique réalisé chez votre médecin traitant.
- ✓ Ce suivi s'effectue auprès d'un médecin référent du réseau.
- ✓ Contrôle des principaux acquis selon l'âge :  
De 0 à 2 ans : la motricité  
De 2 à 5 ans : le langage et le comportement  
À partir de 5 ans : les apprentissages

**Le médecin référent**

- ✓ Pédiatre ou médecin généraliste (hospitalier, libéral, PMI, CAMSP...)
- ✓ Ce médecin du réseau a suivi une formation spécifique.
- ✓ Il examinera votre enfant et remplira une grille d'examen.
- ✓ Vous restez libre de changer de médecin référent au cours du suivi de votre enfant.

**La coordination du suivi**

- ✓ L'équipe de coordination travaille en lien avec tous les professionnels de santé membres du réseau pour améliorer la qualité et l'organisation du suivi des enfants nés prématurément ou ayant présenté des difficultés en période néonatale.
- ✓ Elle est le lien entre vous et le médecin référent et s'assure du bon déroulement du suivi de votre enfant.
- ✓ Un calendrier prévisionnel des consultations vous sera remis ainsi que les questionnaires qui seront à compléter et à rapporter lors des consultations concernées.

**Quelques conseils pratiques**

- ✓ Anticiper les prises de RDV (délai > 6 mois dans certains centres).
- ✓ À partir de 18 mois, les consultations peuvent être plus longues.
- ✓ Des questionnaires vous seront transmis à certains âges pour compléter l'évaluation médicale.
- ✓ À 5 et 7 ans, un questionnaire sera à transmettre à l'enseignant de votre enfant.

**Pour votre information**

- ✓ Les données médicales recueillies lors des consultations sont enregistrées dans une base de données informatisée qui est accessible uniquement aux médecins référents et aux responsables du réseau.
- ✓ Elles peuvent être analysées après anonymisation à des fins d'évaluation et de recherche médicale.



## 4.85 ANNEXE 85 : FICHE HOSPITALISATION (SEV)

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_85\\_Fiche\\_Hospitalisation\\_RPN\\_V1\\_imprimable\\_2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_85_Fiche_Hospitalisation_RPN_V1_imprimable_2022.pdf)



### Suivi des nouveau-nés vulnérables - « Petit deviendra grand »

#### Fiche Hospitalisation

Consentement signé : Oui  Non

*Si refus du suivi par les parents, remplir uniquement la fiche d'inclusion et la transmettre au Réseau de Périnatalité.*

SAISIR LA FICHE SUR LE SITE :

[www.evamed.com](http://www.evamed.com)

Date de naissance : ...../...../.....

Date d'entrée dans le service : ...../...../.....

Identification : |\_\_|\_\_| |\_\_|  
(2 premières lettres du nom et 1 première lettre du prénom de l'enfant)

#### DONNÉES MATERNELLES

Pathologies avant la grossesse Oui  Non

➤ Si oui, précisez\* :

Hypertension artérielle (HTA) traitée : Oui  Non

Diabète insuliné : Oui  Non

Malformation utérine : Oui  Non

➤ Si oui, précisez : .....

Autres pathologies : Oui  Non

➤ Si oui, précisez : .....

#### Au moment de l'accouchement

Date de naissance de la mère\* : ...../...../..... Âge de la mère : |\_\_| |\_\_| ans (calcul)

Niveau d'étude de la mère\*\* : |\_\_| 1= Sans diplôme ou brevet des collèges,  
2= CAP/BEP,  
3= BAC général, technologique, professionnel,  
4= BAC+2, 5= Diplôme 2e ou 3e cycle

Niveau d'étude du 2<sup>e</sup> parent : |\_\_| 1= Sans diplôme ou brevet des collèges,  
2= CAP/BEP,  
3= BAC général, technologique, professionnel,  
4= BAC+2, 5= Diplôme 2e ou 3e cycle

Vulnérabilité socio-économique : Sans domicile fixe  Parent seul   
Autre critère socio-économique

\*Items du premier certificat de santé (CS8) - Cerfa n°12596\*03 - Article L 2132-3 du Code de la santé publique  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-des-populations/enfants/article/les-certificats-de-sante-de-l-enfant>  
\*\*Indicateurs FFRSP

## 4.86 ANNEXE 86 : FICHE EXAMEN A 12 MOIS D'AC (SEV)

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_86\\_RPN\\_Fiche\\_Consultation\\_12\\_mois\\_V1bis\\_2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_86_RPN_Fiche_Consultation_12_mois_V1bis_2022.pdf)



### Suivi des nouveau-nés à risque - « Petit deviendra grand »

#### Fiche Examen à 12 mois d'âge corrigé (AC)

**Identification de l'enfant :** |\_\_| |\_\_| |\_\_|  
(2 premières lettres du nom et 1 première lettre du prénom de l'enfant)

Date de naissance : ...../...../.....

Date de l'examen : ...../...../.....

Âge Corrigé (AC) à l'examen : |\_\_| |\_\_| SA + |\_\_| jour(s) (calcul)

**Mensurations à la consultation :**

PC :	__   __   __  cm	PC :	__   __  percentile
Taille :	__   __   __  cm	Taille :	__   __  percentile
Poids :	__   __   __  kg	Poids :	__   __  percentile
IMC :	__   __   __  kg/cm <sup>2</sup> (calcul)	IMC :	__   __  percentile

Revoir la source du calcul automatique avec P Thibon et Stéphanie (courbes du carnet de santé)

#### Alimentation

- Allaitement :  Maternel exclusif  
 Mixte  
 Artificiel

➤ Si allaitement maternel exclusif, précisez jusqu'à quel âge : |\_\_| |\_\_| mois (âge réel)

#### Problèmes depuis la sortie d'hospitalisation

Des problèmes sont-ils apparus depuis ?  Oui  Non

➤ Si oui, précisez :

Ré-hospitalisations :  Oui  Non

➤ Si oui, précisez :

Nombre de ré-hospitalisations : |\_\_| |\_\_|

Motif(s) (en clair) : .....

Troubles de l'oralité :  Oui  Non

➤ Si oui, précisez :

Régurgitation pathologique avec traitement médicamenteux

Difficulté à la succion / déglutition

Difficulté aux morceaux (petits pots de 8 mois)

Autre(s) trouble(s)

➤ Si autre(s) trouble(s), précisez : .....

Troubles du sommeil invalidants :  Oui  Non

➤ Si oui, précisez :

Difficulté d'endormissement

≥ 2 réveils nocturnes

#### 4.87 ANNEXE 87 : PLAQUETTES D'INFORMATION A DESTINATION DES PARENTS ET DES PROFESSIONNELS TESTEURS

Liens :

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_87\\_RPN\\_Depliant\\_Depistage\\_Auditif\\_Parents\\_27\\_76\\_VF\\_2021.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_87_RPN_Depliant_Depistage_Auditif_Parents_27_76_VF_2021.pdf)

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_87\\_RPN\\_Depliant\\_Depistage\\_Auditif\\_Parents\\_14\\_50\\_61\\_VF\\_2020.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_87_RPN_Depliant_Depistage_Auditif_Parents_14_50_61_VF_2020.pdf)

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_87\\_RPN\\_Depliant\\_Depistage\\_Auditif\\_Testeurs\\_V2\\_2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_87_RPN_Depliant_Depistage_Auditif_Testeurs_V2_2022.pdf)

*Vérification de l'audition* ?

des **NOUVEAU-NÉS**  
en Normandie

*Document d'information à destination des parents*

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Normandie

de la  
**Réseau Périnatalité  
Normandie**

*Vérification de l'audition* ?

des **NOUVEAU-NÉS**  
en Normandie

*Document à l'usage des testeurs*

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Normandie

de la  
**Réseau Périnatalité  
Normandie**





**Bureau**  
Président : Pr Bernard GUILLOIS (14,50&61)  
Vice-Président : Dr Marc DURAND-RÉVILLE (27&76)  
Trésorier : Dr Henri BRUEL (27&76)  
Trésorier adjoint : Dr Béatrice GUIGUES (14,50&61)  
Secrétaire : Mme Fabienne RUBIN (14,50&61)  
Secrétaire adjoint : Dr Sylvie PAUTHIER (27&76)  
Membre qualifié : Dr Marie-Gabrielle COUDRAY (14,50&61)  
Membre qualifié : Mme Anne FRANÇOISE (27&76)

Association « Réseau de Périnatalité de Normandie »  
Antenne de Rouen  
Service de Pédiatrie Néonatale et Réanimation  
Hôpital Charles Nicolle - 1 rue de Germont  
76031 ROUEN Cedex  
Tél. : 02 32 88 01 24 - Fax : 02 32 88 88 23  
Courriel : [reseaux.perinathn@gmail.com](mailto:reseaux.perinathn@gmail.com)  
Site Internet : <https://www.reseaux-perinat-hn.com>

Association « Le Cocon Normand »  
Mme Floriane RAYNEL  
Présidente de l'association  
69 rue du 4 septembre  
76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

Nos Réf. : 22/006 (CL/BG)

Rouen, le 07/09/2022

Madame la présidente,

Votre demande de soutien par le Réseau de Périnatalité de Normandie a été étudiée lors de la dernière réunion de bureau.

Le Réseau de Périnatalité de Normandie pourra vous soutenir dans votre projet concernant le dépistage néonatal de la surdité, le réseau étant en charge de son organisation au niveau régional.

En effet, depuis 2015, des conventions tripartites ont été mises en place entre les établissements, l'ARS et le réseau de périnatalité pour le territoire 27/76 afin de doter chaque maternité en appareil de dépistage auditif, d'assurer la formation du personnel testeur et d'être garant de l'exhaustivité des résultats. Pour ce faire, une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre de naissances est versée par chaque établissement au réseau pour cette mission. Ce forfait correspond à environ 7 € par naissance.

Dans le cadre d'une maison de naissance, les modalités de cette convention devront être adaptées. Le réseau de périnatalité vous propose de vous doter d'un appareil pour réaliser le dépistage néonatal de la surdité, d'assurer la formation du personnel testeur au sein de votre structure et de garantir l'exhaustivité des résultats. Il restera à la charge de votre structure : les consommables et la maintenance annuelle. Il sera prévu aussi de mettre à votre disposition un appareil de secours en cas de panne ou d'envoi de l'appareil pour maintenance. Le forfait annuel serait de 400 € pour votre structure. Les termes seront détaillés dans la convention tripartite.

Nous vous prions de croire, Madame, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pr Bernard Guillois  
Président du RPN

Dr Yannick LEROSEY  
Coordinateur médical en charge du dépistage

#### 4.89 ANNEXE 89 : RAPPORT DE SURVEILLANCE DE LA SANTE PERINATALE EN FRANCE

Liens :

<https://www.perinatbn.org/rapport-de-surveillance-de-la-sante-perinatale-en-france/>

[https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_89\\_SpF\\_Rapport\\_surveillance\\_sante\\_perinatale\\_France\\_2022\\_09.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_89_SpF_Rapport_surveillance_sante_perinatale_France_2022_09.pdf)

(rapport)

[https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/471502/file/CP\\_sante\\_perinatale\\_20\\_09\\_22.pdf](https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/471502/file/CP_sante_perinatale_20_09_22.pdf)

(communiqué de presse)



## 4.90 ANNEXE 90 : RAPPORT DE L'ENQUETE NATIONALE PERINATALE 2021

Liens :

<https://www.perinatbn.org/rapport-de-lenquete-nationale-perinatale-2021/>

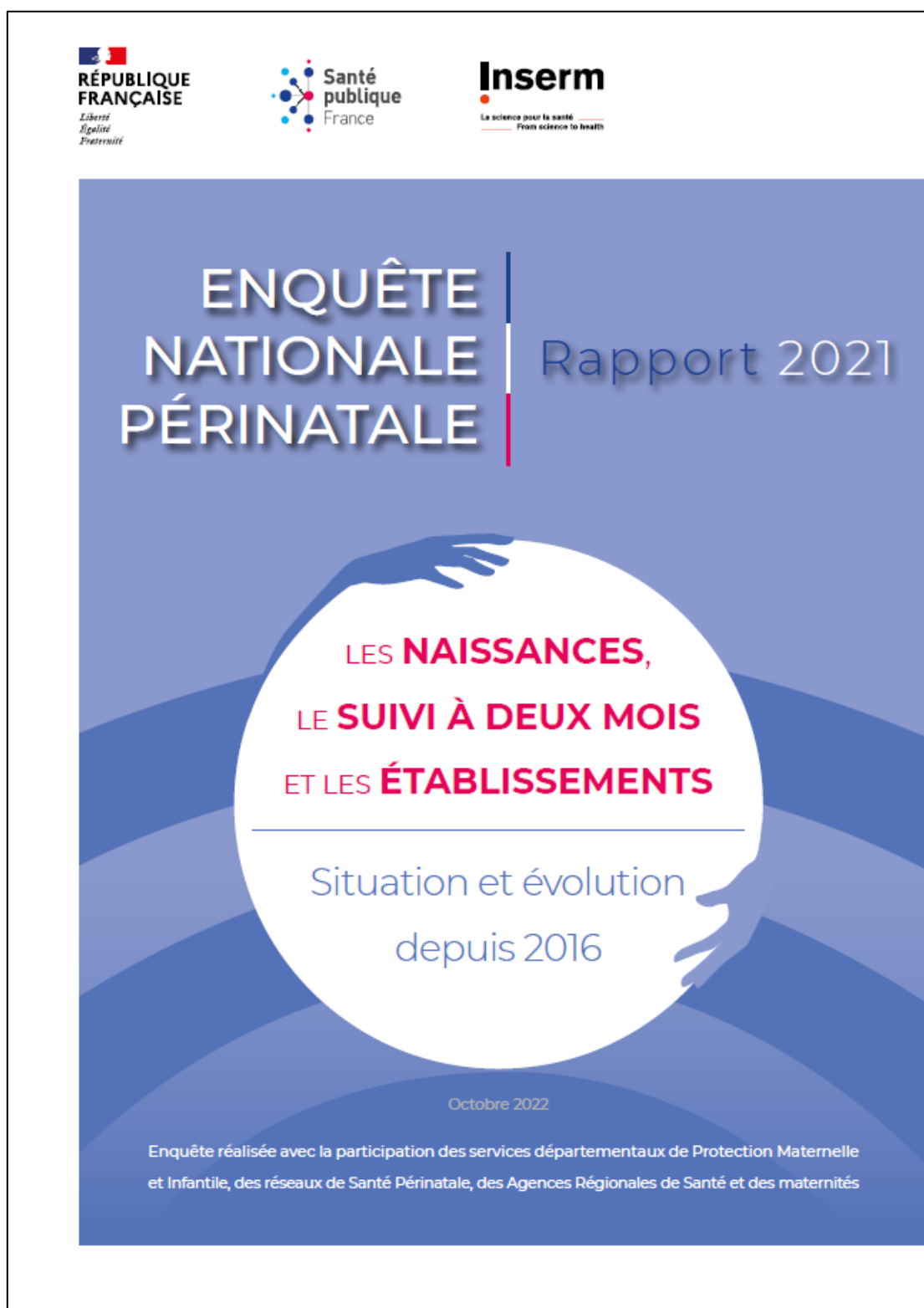
<https://enp.inserm.fr/wp-content/uploads/2022/10/rapport-2022-v5.pdf> (rapport complet)

[https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2022/12/Enquete-Nationale-Perinatale-2021\\_resume-Camille-Leray\\_Inserm-U1153.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2022/12/Enquete-Nationale-Perinatale-2021_resume-Camille-Leray_Inserm-U1153.pdf) (résumé)

<https://presse.inserm.fr/enquete-nationale-perinatale-resultats-de-ledition-2021/65757/> (résultats de l'édition 2021)

[https://enp.inserm.fr/wp-content/uploads/2022/10/ENP2021\\_DossierPresse\\_Octobre2022.pdf](https://enp.inserm.fr/wp-content/uploads/2022/10/ENP2021_DossierPresse_Octobre2022.pdf) (dossier de presse)

[https://enp.inserm.fr/wp-content/uploads/2022/10/ENP2021\\_CommuniquePresse\\_Octobre2022.pdf](https://enp.inserm.fr/wp-content/uploads/2022/10/ENP2021_CommuniquePresse_Octobre2022.pdf) (communiqué de presse)



#### 4.91 ANNEXE 91 : RAPPORT EURO-PERISTAT 2015 - 2019

Lien : <https://presse.inserm.fr/rapport-euro-peristat-etat-des-lieux-de-la-sante-perinatale-en-france-par-rapport-aux-autres-pays-europeens/46027/>

Le nouveau rapport Euro-Peristat a été publié (15/11/2022). C'est projet européen coordonné par l'INSERM et mis en place depuis 2000. Celui-ci rassemble des statistiques sur la santé périnatale de 28 pays, pour la période allant de 2015 à 2019. La comparaison de la France à ses voisins permet d'aboutir à un bilan contrasté, avec en particulier un taux de césariennes maîtrisé, mais une situation moins favorable en ce qui concerne la mortinatalité (enfants mort-nés à partir de 24 SA). Par ailleurs, la mortalité après la naissance n'a pu être comparée à celle des autres pays européens, en raison d'un manque de données disponibles. L'ensemble des résultats peut être consulté sur le site du projet [https://www.euoperistat.com/images/EPHR\\_2015\\_2019\\_French\\_press\\_release.pdf](https://www.euoperistat.com/images/EPHR_2015_2019_French_press_release.pdf) (résumé en français) [https://www.euoperistat.com/images/Euro-Peristat\\_Fact\\_sheets\\_2022\\_for\\_upload.pdf](https://www.euoperistat.com/images/Euro-Peristat_Fact_sheets_2022_for_upload.pdf) (rapport complet en anglais)

##### Rapport Euro-Peristat : état des lieux de la santé périnatale en France par rapport aux autres pays européens



Le nouveau rapport Euro-Peristat fournit des indicateurs sur la santé périnatale en France et en Europe.  
Crédit : Adobe Stock

Le 15 novembre 2022 est publié le nouveau rapport Euro-Peristat, projet européen coordonné par l'Inserm et mis en place depuis 2000. Celui-ci rassemble des statistiques sur la santé périnatale de 28 pays, pour la période allant de 2015 à 2019. La comparaison de la France à ses voisins permet d'aboutir à un bilan contrasté, avec en particulier un taux de césariennes maîtrisé, mais une situation moins favorable en ce qui concerne la mortinatalité (enfants mort-nés à partir de 24 semaines d'aménorrhée<sup>1</sup>). Par ailleurs, la mortalité après la naissance n'a pu être comparée à celle des autres pays européens, en raison d'un manque de données disponibles. L'ensemble des résultats peut être consulté sur [le site du projet](#).


Après les précédents bilans de 2004, 2010 et 2015, le nouveau rapport européen Euro-Peristat présente des données sur la santé périnatale pour 24 pays membres de l'Union européenne, plus l'Islande, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suisse.

<sup>1</sup>Aménorrhée : absence de menstruations, ici en raison de la grossesse



Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_92\\_Infographie\\_Memoire\\_Orthophonie.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_92_Infographie_Memoire_Orthophonie.pdf)

## Orthophonie et ankyloglossie chez le bébé (0-6 mois)



Victoria ALVES  
Mathilde CHRISTIAENS

Encadré par :

- Dr Alexis VEYSSIERE (chirurgien maxillo-facial - CHU de Caen)
- Dorothée JACOB (orthophoniste)

### " Qu'est-ce que l'ankyloglossie ? "

**Définitions**

- Ankyloglossie : anomalie congénitale du frein de langue qui restreint les mouvements linguaux.
- Frein de langue : vestige embryonnaire reliant la face ventrale de la langue au plancher buccal.

**Étiologie**

L'ankyloglossie est due à un défaut d'apoptose durant la séparation de la langue et du plancher buccal lors de la 12ème semaine de vie intra-utérine.

**Épidémiologie**

- Entre 2 et 10% des bébés à la naissance
- Prédominance masculine (ratio homme femme 3/1)

### " Quelles conséquences possibles ? "

Les conséquences varient selon les bébés. L'ankyloglossie est parfois asymptomatique, mais elle peut aussi entraîner diverses conséquences...

**Conséquences chez le bébé**

- Succion/déglutition dysfonctionnelle
  - difficultés d'alimentation au sein / biberon
  - accrochage du mamelon difficile
  - mauvaise étanchéité
  - augmentation du temps de prise alimentaire
  - diminution de la quantité de lait ingéré
- Diversification alimentaire compromise
- Croissance perturbée
- Tensions musculaires

**Conséquences chez la mère**

- Lésions traumatiques
- Douleurs mammaires
- Diminution de la production de lait maternel

**Dyade mère-enfant impactée**

Toutes ces conséquences peuvent entraîner un allaitement inefficace et douloureux et causer son arrêt prématuré...

## " L'orthophonie et l'ankyloglossie ? "

### ... quand ?

**Une prise en soin précoce**

Elle permet l'installation des fonctions oro-myo-faciales et de l'oralité et limite les conséquences sur l'alimentation du bébé et l'impact sur la dyade mère-enfant.

### ... comment ?

**Anamnèse**

Durant l'anamnèse, l'orthophoniste recueille les renseignements sur le patient et son trouble.

**Évaluation**

Anatomique

Examen visuel et tactile de la sphère oro-faciale :

- mâchoires
- joues
- lèvres
- palais
- langue (aspect, posture)
- frein
- plancher buccal

+

Fonctionnelle

- Examen de la mobilité linguale
- Examen de la succion au doigt
- Examen de la succion au sein / biberon
- Examen de l'alimentation à la cuillère (à partir de 4 mois)

**Rééducation**

Si l'évaluation objective des troubles, la rééducation comprendra :

- L'optimisation de la mobilité linguale et de la succion / déglutition
- L'investissement de la sphère orale
- L'accompagnement parental

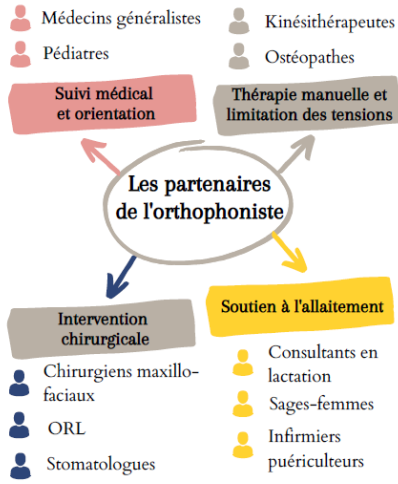
Lorsque la rééducation est insuffisante, une chirurgie peut être conseillée par un médecin. La rééducation orthophonique est alors reprise en post-chirurgie.

**Prévention**

La prévention est primordiale pour limiter l'impact sur le développement de l'enfant...

- déglutition atypique
- difficultés masticatoires
- respiration buccale
- troubles articutoires
- retard de développement maxillo-mandibulaire
- ...

**Les partenaires de l'orthophoniste**



Médecins généralistes  
Pédiatres

Kinésithérapeutes  
Ostéopathes

Chirurgiens maxillo-faciaux  
ORL  
Stomatologues

Consultants en lactation  
Sages-femmes  
Infirmiers puériculteurs

### ... avec quels partenaires ?

La collaboration pluridisciplinaire est essentielle afin de permettre une prise en soin la plus complète possible.

## Bibliographie

- Amblard, A. S., et Abadjian, F. (2021). Les freins buccaux restrictifs chez le nourrisson de 0 à 1 an.
- Baxter, R., Musso, M., Hughes, L., Lahey, L., Fabbie, P., Lovvorn, M., Amblard, A. S., Agarwal, R., et Emanuel, M. P. (2020). Frein de Langue.
- Caloway, C., Hersh, C. J., Baars, R., Sally, S., Diercks, G., et Hartnick, C. J. (2019). Association of Feeding Evaluation With Frenotomy Rates in Infants With Breastfeeding Difficulties.
- Veyssière, A., Kun-Darbois, J., Paulus, C., Chatellier, A., Caillot, A., et Bénateau, H. (2015). Diagnostic et prise en charge de l'ankyloglossie chez le jeune enfant.
- Walsh, J., et McKenna Benoit, M. (2019). Ankyloglossia and Other Oral Ties.

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_93\\_Memoire\\_These\\_Claire\\_Laporte.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_93_Memoire_These_Claire_Laporte.pdf)

UFR DE SANTE DE ROUEN NORMANDIE

ANNEE 2022

N°

**THESE POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE**

(Diplôme d'État)

Par

**LAPORTE Claire**

Née le 30 août 1993 à Dole (39)

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 19 OCTOBRE 2022

**Les conséquences de l'infection par la COVID en cours de grossesse  
et ses atteintes placentaires :  
Données de la Haute Normandie**

Président du jury :  
Directrice de thèse :  
Membres du jury :

Monsieur le Professeur Éric VERSPYCK  
Madame le Docteur Sophie PATRIER  
Monsieur le Professeur Jean-Christophe SABOURIN  
Madame le Docteur Maria-Alexandra STOICA

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_94\\_Memoire\\_M2\\_Emma\\_Robail.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_94_Memoire_M2_Emma_Robail.pdf)

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
FACULTÉ DE MEDECINE de Clermont-Ferrand

MÉMOIRE

MASTER 2<sup>ème</sup> année SANTÉ PUBLIQUE  
PARCOURS « ÉVALUATION EN SANTÉ »  
Année universitaire 2021 – 2022

**Évaluation de la satisfaction des femmes transférées au  
sein du Réseau de Santé Périnatal d’Auvergne et du  
Réseau Périnatal de Normandie.**

MÉMOIRE SOUTENU ET PRÉSENTÉ PAR

**Emma ROBAIL**

Née le 27.11.1993

Sous la direction de Mme BELGACEM Bénédicte

**Ingénieure en Santé Publique**

Lien : [https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_95\\_These\\_Shai\\_GAD\\_2022\\_09\\_21.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_95_These_Shai_GAD_2022_09_21.pdf)

**UFR DE SANTÉ DE ROUEN NORMANDIE**

Année 2022

N°

**THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE**

(Diplôme d'État)

Par

Shaï GAD

Née le 12 janvier 1994 à Neuilly-sur-Seine (92200)

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 21 SEPTEMBRE 2022

**Résultats du dépistage néonatal de la surdité unilatérale en  
Haute Normandie, à propos de 266 903 cas**

PRÉSIDENT DU JURY : Pr JP Marie

MEMBRE DU JURY : Pr F Denoyelle

MEMBRE DU JURY : Pr H Thai-VAN

MEMBRE DU JURY : Dr A Marcolla-Bouchetemble

MEMBRE DU JURY : Dr C Maquet

DIRECTEUR DE THÈSE : Dr Y Lerosey



4.96 ANNEXE 96 : PRESENTATION A LA JNRB 2022 - FRANKLIN DUCATEZ

Lien : <https://www.univ-rouen.fr/agenda/journee-normande-de-recherche-biomedicale-2022/> (présentation)  
<https://www.univ-rouen.fr/wp-content/uploads/2022/05/Programme-JNRB-2022-VF.pdf> (programme)



# Exploration multi-Omique des Hémorragies Intracrâniennes chez les Prématurés de moins de 30 semaines d'aménorrhée.

**Dr. Franklin Ducatez**

Service de Réanimation Pédiatrique et Néonatale, Neuropédiatrie, CHU de Rouen  
Laboratoire de Biochimie Métabolique, CHU de Rouen  
INSERM Unité 1245



JOURNÉE NORMANDE  
DE RECHERCHE BIOMÉDICALE

## PROGRAMME

VENREDI 10 JUIN 2022 - ROUEN



4.97 ANNEXE 97 : NEWSLETTER ÉTUDE « TOCOPROM »

Lien : <https://www.fhu-prema.org/recherche/les-projets-en-cours/protocole-tocoprom/>

Newsletter TOCOPROM - Bilan hebdomadaire - Semaines 170 et 171 - Du 19/12 au 25/12/22 et du 26/12/22 au 01/01/2023



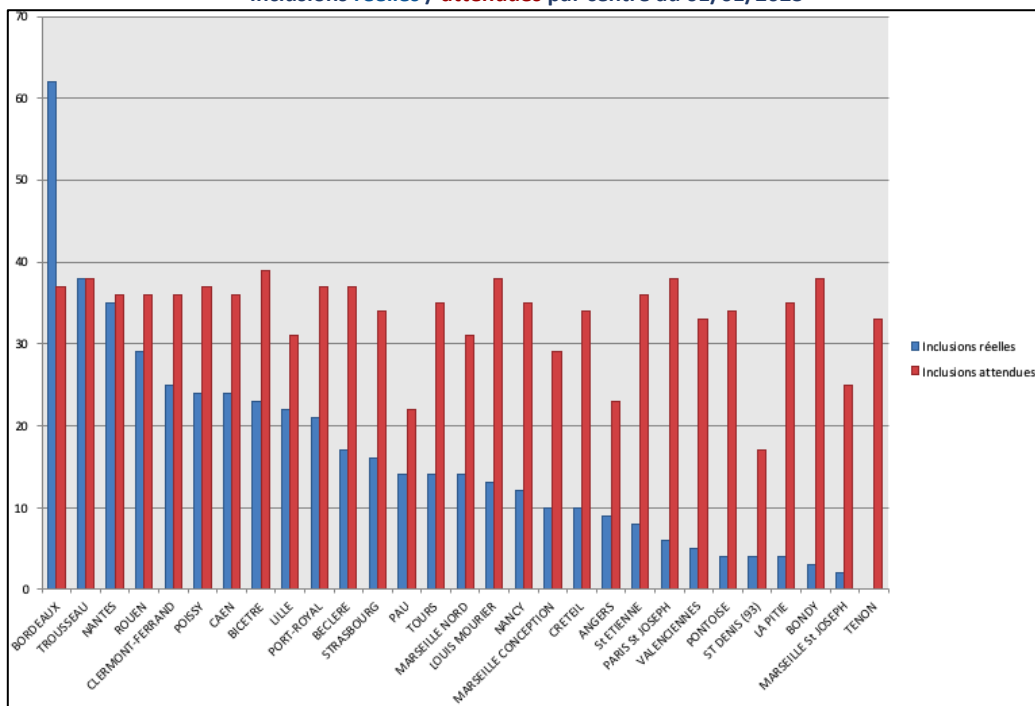
TOCOPROM



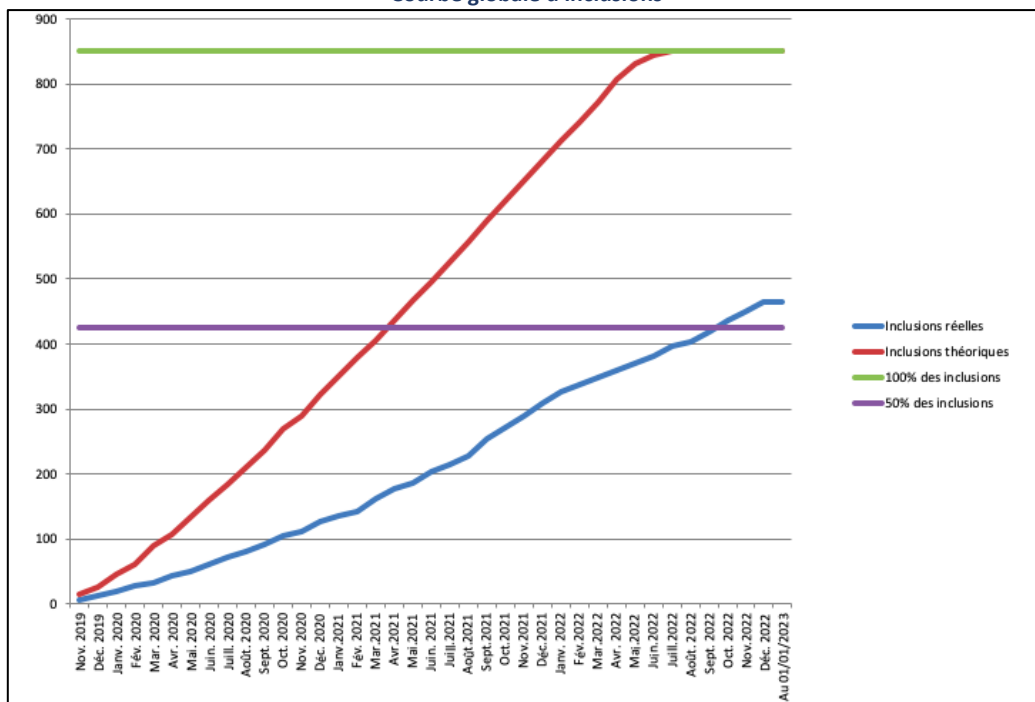
Tocolyse en cas de rupture prématurée des membranes avant 34 SA

Essai contrôlé randomisé en double-aveugle

Inclusions réelles / attendues par centre au 01/01/2023



Courbe globale d'inclusions



Lien : <https://www.fhu-prema.org/recherche/les-projets-en-cours/premex-prise-en-charge-des-prematures-aux-limites-de-la-viabilite-essai-en-grappe-avec-permutation-sequentielle/>

**Prise en charge des prématurés  
aux limites de la viabilité  
Essai en grappe avec permutation séquentielle  
(stepped-wedge cluster-randomized trial)  
PREMEX**

F Goffinet, PH Jarreau, PY Ancel

Maternité Port-Royal

Service de Médecine et Réanimation néonatales de Port-Royal

EPOPé – INSERM – Université de Paris U1153

Equipe de recherche en Epidémiologie Obstétricale, Périnatale et Pédiatrique

Coordinatrice Marion MOTTIER – Chef de projet URC Laurence LECOMTE

## 4.99 ANNEXE 99 : NEWSLETTERS ÉTUDE « LYSONEO »

Liens :

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_99\\_LysoNeo\\_Bulletin\\_Information\\_n3\\_V3\\_2022\\_01.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_99_LysoNeo_Bulletin_Information_n3_V3_2022_01.pdf)

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_99\\_LysoNeo\\_Bulletin\\_Information\\_n4\\_2022\\_10.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_99_LysoNeo_Bulletin_Information_n4_2022_10.pdf)

Newsletter  
Étude LysoNeo

JANVIER 2022
NUMÉRO 3

**Dans ce numéro :**

- 1 Actualités
- 2 Information logistique
- 3 Recommandations non-conformités

**Promoteur**  
CHU de Rouen  
Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI)  
Tél. : 02 32 88 82 65  
[Secretariat.drc@chu-rouen.fr](mailto:Secretariat.drc@chu-rouen.fr)

**Investigateur coordonnateur :**  
Pr. Soumeiya BEKRI  
Laboratoire de Biochimie Métabolique  
CHU de Rouen

**Investigateurs principaux :**  
Dr David GUÉNET  
Laboratoire de Biochimie CRDN Normandie  
CHU de Caen

**CHU** Centre Régional de Diagnostic Périnatal de Normandie

Pr. Stéphane MARRET  
Service de Pédiatrie Néonatale, Réanimation et Neuropédiatrie  
CHU de Rouen

*Étude soutenue par le Réseau de Périnatalité de Normandie*

### 1. Actualités

**16444**, c'est le nombre d'**inclusion** déjà comptabilisé entre le **8 mars** et le **15 octobre** (Cf. courbe ci-dessous). **Merçi** à tous pour vos efforts.

Le mardi 14 décembre 2021 s'est tenu une **réunion de présentation** de l'étude LysoNeo en présence des partenaires industriels et institutionnels. Pour cette occasion un **film** a été réalisé. Ce film peut être vu ou revu à partir du lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=KMAPRbq4igw&t=4s>

### 2. Information logistique

Le contenu de la note d'information va prochainement connaître une modification mineure (en cours de validation par le CPP).

A l'issue de celle-ci, la nouvelle version de la note d'information, les consentements ainsi que les buvards vous seront envoyés **courant février**.

En attendant, nous pouvons vous dépanner en cas de rupture de stock (envoyez vos demandes à l'ARC référent [selma.makhlouf@chu-rouen.fr](mailto:selma.makhlouf@chu-rouen.fr))

PAGE 1

Newsletter  
Étude LysoNeo

OCTOBRE 2022
NUMÉRO 4

### 1. Actualités

**Promoteur**  
CHU de Rouen  
Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI)  
Tél. : 02 32 88 82 65  
[Secretariat.drc@chu-rouen.fr](mailto:Secretariat.drc@chu-rouen.fr)

**Investigateur coordonnateur :**  
Pr. Soumeiya BEKRI  
Laboratoire de Biochimie Métabolique  
CHU de Rouen

**Investigateurs principaux :**  
Dr David GUÉNET  
Laboratoire de Biochimie CRDN Normandie  
CHU de Caen

**CHU** Centre Régional de Diagnostic Périnatal de Normandie

Pr. Stéphane MARRET  
Service de Pédiatrie Néonatale, Réanimation et Neuropédiatrie  
CHU de Rouen

*Étude soutenue par le Réseau de Périnatalité de Normandie*

**Plus de 40 000 buvards ont été reçus depuis le début de l'étude. Nous tenions à vous remercier pour ces inclusions et votre participation à l'étude LysoNeo.**

*Nous vous souhaitons une bonne rentrée, et comptons sur vous pour continuer sur cette belle lancée !*

### 2. Information logistique

Rappel : du nouveau matériel (Buvards, note d'information, consentements, notices complémentaires, etc.) a été envoyé à tous les centres participants à l'étude LysoNeo au mois de février/mars 2022. Les quantités envoyées devraient suffire pour une année entière.

Comme vous avez pu le voir, la couleur des trois feuillets de la note d'information = consentement a été modifiée. Merci d'envoyer le feuillet **bleu** avec les buvards.

**Remarque : Les anciennes versions de note d'information-consentement (V2 du 22/09/2020) ne doivent plus être utilisées.**

### 3. Points de Vigilance

Non et signature de l'investigateur

Non et prénom    Signature

Non et signature de l'investigateur

Non et prénom    Signature

Non et signature de l'investigateur

Non et prénom    Signature

Le nom, le prénom et la signature des parents et de l'investigateur sont primordiales

PAGE 1



## 4.100 ANNEXE 100 : IMPLEMENTATIONS DES 7 NOUVELLES MALADIES POUR LES ENFANTS NES AU 01/01/2023

Liens :

<https://www.perinatbn.org/implementations-des-7-nouvelles-maladies-pour-les-enfants-nes-a-compter-du-1er-janvier-2023/>

<https://depistage-neonatal.fr/extension-du-depistage-neonatal-aux-7-eim/>



### Une extension du dépistage néonatal ?

Pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2023, 7 nouvelles maladies sont dépistées à la naissance. Au total, cette extension des maladies dépistées porte à 13 les maladies qui sont dépistées biologiquement auxquelles on ajoute le dépistage de la surdité permanente bilatérale.

Ces 7 maladies sont des maladies rares, mais graves. Le plus souvent, les enfants atteints d'une de ces maladies ne présentent aucun signe à la naissance. Dépister ces maladies très rapidement permet de prendre en charge les enfants le plus vite possible. Ainsi on limitera au maximum les complications de ces maladies, et l'enfant pourra grandir et se développer normalement.

### Quelles maladies ?

Ce sont toutes des maladies héréditaires du métabolisme, c'est à dire, des maladies génétiques qui sont la conséquence d'un mauvais fonctionnement des réactions chimiques qui se font dans les cellules.

Ces 7 maladies sont :

- [Le Déficit Primaire en Carnitine](#)
- [L'Acidurie Glutarique de Type 1](#)
- [Le Déficit en LCHAD](#)
- [La Tyrosinémie de Type 1](#)
- [L'Acidurie Isovalérique](#)
- [L'Homocystinurie](#)
- [La Leucinose](#)

Vous voulez en savoir plus sur ces maladies et sur l'ensemble des maladies dépistées ? C'est [ici](https://www.perinatbn.org/implementations-des-7-nouvelles-maladies-pour-les-enfants-nes-a-compter-du-1er-janvier-2023/).<https://www.perinatbn.org/implementations-des-7-nouvelles-maladies-pour-les-enfants-nes-a-compter-du-1er-janvier-2023/>

## 4.101 ANNEXE 101 : ÉTUDE « MARIANNE »

Liens :

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_101\\_Cohorte\\_Marianne\\_Presentation\\_2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_101_Cohorte_Marianne_Presentation_2022.pdf) (présentation)

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_101\\_Cohorte\\_Marianne\\_Plaquette\\_2022.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_101_Cohorte_Marianne_Plaquette_2022.pdf) (plaquette d'information)



**RECHERCHE ÉPIDÉMIOLOGIQUE  
COHORTE MARIANNE**

● ● ●

MARIANNE, l'unique cohorte à l'échelle européenne susceptible de répondre aux questions sur le rôle des facteurs environnementaux en période prénatale dans la survenue des troubles du neuro-développement chez l'enfant.

COHORTE  
MARIANNE

Nous nous permettons de vous solliciter par ce message, au sujet d'une étude portée par le Pr Gilles Kayem (APHP, Paris) et le Dr Isabelle Guellec (CHU, Nice), concernant

**La description et l'analyse de l'optimalité des soins lors de la prise en charge des asphyxies périnatales sévères conduisant à une encéphalopathie anoxo-ischémique ou à un décès néonatal**  
**Étude OptiNeoCare**

L'objectif de ce travail est de décrire le contexte de survenue, en France, de la morbi-mortalité par encéphalopathie anoxo-ischémique néonatale, et d'analyser l'optimalité des soins anté et post-nataux dans les situations d'asphyxie périnatale sévère.

La méthode utilisée sera une analyse en population qui inclura une partie des régions : Ile de France, Pays de Loire, Auvergne Rhône Alpes, Occitanie, Normandie, Hauts de France, et Bourgogne.

Ce travail prendra deux formes complémentaires :

- Un recueil de données réalisé au sein des maternités participantes après une déclaration spontanée par le référent de la maternité et sera réalisé par un attaché de recherche clinique (donc pas par vous !!!).
- Une enquête confidentielle pour 1/3 des dossiers déclarés, tirés au sort par le logiciel de l'étude.

L'idée générale est de mettre à jour des difficultés systémiques liés aux soins dans le cadre de ces asphyxies sévères afin de pouvoir par la suite proposer des essais de correctifs et ainsi améliorer la prise en charge de ces nouveau-nés à terme.

Un retour est prévu pour les réseaux/régions.

Nous aurions besoin d'un réfèrent côté pédiatrie et un réfèrent côté obstétrique pour le type 3 ou seront identifiés la majorité des cas qui sont mis en hypothermie. Pour les autres centres, cela peut aussi être une sage-femme qui a envie de s'impliquer (cadre, SF référente).

Leur fonction sera de signaler les cas du centre et d'être le correspondant du TEC qui viendra remplir le CRF ou des assesseurs qui voudront discuter le dossier pour l'enquête confidentielle.

Bien à vous,

Pr Gilles Kayem  
Dr Isabelle Guellec  
Clémence Cabanne, pour toute l'équipe OptiNeoCare

## 4.103 ANNEXE 103 : REGISTRE NORMAND DES MALFORMATIONS

Liens :

[https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_103\\_Dossier\\_Candidature\\_registre\\_Normad\\_2021.pdf](https://www.reseaux-perinat-hn.com/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_103_Dossier_Candidature_registre_Normad_2021.pdf)

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-de-la-mere-et-de-l-enfant/anomalies-et-malformations-congenitales/articles/les-registres-des-malformations-congenitales>

<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2021/creation-du-7e-registre-des-anomalies-congenitales-resultat-de-l-appel-a-projet>



*Appel à projet Santé Publique France*

*« Création d'un 7<sup>ème</sup> registre français  
d'anomalies congénitales »*

**Dossier de candidature**  
**Registre NORMAD**  
*(NORMandie Anomalies du Développement)*



Institut national  
de la santé et de la recherche médicale



métropole  
ROUEN NORMANDIE



#### 4.104 ANNEXE 104 : DIAGNOSTIC RGPD

Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_104\\_SIB\\_Diagnostic\\_RGPD\\_RPN\\_2022\\_08.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_104_SIB_Diagnostic_RGPD_RPN_2022_08.pdf)



**RESEAU PERINATAL DE  
NORMANDIE (RPN)**

**RAPPORT DE DIAGNOSTIC DE MATURITE  
CONFORMITE RGPD**

RPN Caen et Rouen

VERSION 1.1

## 4.105 ANNEXE 105 : PROGRAMME DU COLLOQUE 2022

Lien : <https://www.perinatbn.org/evenement/10eme-colloque-regional-ville-hopital-de-perinatalite/>

**10<sup>e</sup> Colloque Ville-Hôpital de Périnatalité**  
**Samedi 24 Septembre 2022**  
Organisé par le Réseau de Périnatalité de Normandie

**Vous souhaitez participer à ce colloque :**

- Inscrivez-vous en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/reseau-de-perinatalite-de-normandie/evnements/10eme-colloque-regional-ville-hopital>
- Ou scannez le QR Code :



- Tarifs 2022 (collations et déjeuner compris) :
- ➔ Professionnel(le) de santé : 30€ ➔ Etudiant(e)/Interne : 5€
- ➔ Vous dépendez d'un service de formation :
- Votre service formation accepte la demande et devra nous envoyer votre inscription ainsi que le règlement. **N° d'organisme formation : 28140350414**
- En cas de refus du service formation, vous pouvez toutefois vous inscrire en ligne à titre personnel

**N'oubliez pas de choisir votre atelier !**

Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation au-delà du : **16/09/2022**

Centre de Conférence du Crédit Agricole  
15 Esplanade Brillaud de Laujardière  
14000 CAEN

Renseignements :  
[formations@perinatbn.org](mailto:formations@perinatbn.org)



*Nous remercions nos partenaires pour leur fidélité  
et leur aide à la réalisation de cette journée*

# PROGRAMME




## Colloque 2022

### INTERVENANTS

<p><b>Dr Cénéric ALEXANDRE</b> Pédiatre CHU de Caen (14)</p> <p><b>Dr Gwenaëlle ANDRO</b> Psychiatre CHU de Caen (14)</p> <p><b>Pr Gisèle APTER</b> Psychiatre GH du Havre - MONTVILLIERS (76)</p> <p><b>Stéphanie BARBIER</b> Sage-femme libérale LE HAVRE (76)</p> <p><b>Dr Henri BRUEL</b> Pédiatre GH du Havre - MONTVILLIERS (76)</p> <p><b>Dr Marie-Gabrielle COUDRAY-ABBATUCCI</b> Pédopsychiatre CMPP - CAEN (14)</p> <p><b>Dr Jean COUDRAY</b> Gynécologue-Obstétricien Coordinateur médical du RPN</p> <p><b>Dr Ivana DABAJ</b> Neuropédiatre CHU de Rouen (76)</p> <p><b>Dr Marc DURAND-RÉVILLE</b> Gynécologue-Obstétricien Clinique Mathilde - ROUEN (76)</p> <p><b>Dr David GUÉNET</b> Biologiste CHU de Caen (14)</p> <p><b>France GUNTZBURGER</b> Psychomotricienne CAMSP - IFS (14)</p> <p><b>Pr Bernard GUILLOIS</b> Pédiatre Président du RPN</p>	<p><b>Dr Marianne LAINE</b> Médecin généraliste ROUEN (76)</p> <p><b>Dr Claire LAPORTE</b> Gynécologue-Obstétricien CHU de Rouen (76)</p> <p><b>Dr Célia LEVAVASSEUR</b> Pédiatre CH du Belvédère - MT-ST-AIGNAN (76)</p> <p><b>Dr Florence MONGINET</b> Pédiatre CAMSP - IFS (14)</p> <p><b>Dr Anne-Sophie PAGES</b> Pédiatre CHPC - CHERBOURG-EN-COTENTIN (50)</p> <p><b>Anne-Christine PARIS</b> Sage-Femme CHU de Caen (14)</p> <p><b>Dr Didier PINQUIER</b> Pédiatre CHU de Rouen (76)</p> <p><b>Lucie ROUSSEL</b> IDE et Consultante en lactation CHU de Caen (14)</p> <p><b>Dr Jean-Louis SIMENEL</b> Gynécologue-Obstétricien Coordinateur médical du RPN</p> <p><b>Dr Gaëtan THÉNARD</b> Médecin Généraliste VAL-DE-SAËNE (76)</p> <p><b>Béatrice TREMOULU</b> Membre du bureau de l'association Grosseesse Santé contre la pré-éclampsie et correspondante pour la Normandie</p>
--	--



### PROGRAMME

*(sous réserve de modifications)*

MATIN	08h30 09h00 09h15 10h15 11h15 11h45 12h45 12h50	<p><b>Accueil des participants</b></p> <p><b>Ouverture du colloque</b> par le Pr B. GUILLOIS, Président du Réseau <b>Les 1000 premiers jours</b> Modérateurs : G. ANDRO - M-G. COUDRAY-ABBATUCCI <b>La dyade Mère-Enfants et ses compétences</b> G. APTER <b>Le chemin du développement du tout petit : plus que des étapes... un mouvement</b> F. MONGINET - F. GUNTZBURGER</p> <p><b>Pause et visite des stands</b> <b>Prise en charge pluridisciplinaire de la mère et de l'enfant en sortie précoce</b> H. BRUEL - M. DURAND-RÉVILLE - G. THÉNARD - S. BARBIER</p> <p><b>Présentation du DU « Prévention, périnatalité et pleine conscience »</b> A-C PARIS</p> <p><b>Pause déjeuner et visite des stands</b></p>
APRÈS-MIDI	14h00 15h00 15h30 15h30 15h40 15h50 16h00 16h10 16h20 16h30	<p><b>ATELIERS</b></p> <p><b>Atelier 1 : Actualités « IVG médicamenteuse »</b> J. COUDRAY - J-L. SIMENEL - M. LAINE</p> <p><b>Atelier 2 : Hypotonie du jeune enfant et urgence à orienter</b> I. DABAJ - C. ALEXANDRE Atelier sponsorisé par  <b>NOVARTIS</b></p> <p><b>Atelier 3 : Actualités en vaccination périnatale</b> D. PINQUIER</p> <p><b>Atelier 4 : Bases de l'allaitement maternel et maillage de soutien</b> C. LEVAVASSEUR - A-S. PAGES - L. ROUSSEL</p> <p><b>Pause et visite des stands</b></p> <p><b>FLASHS INFO</b> Modératrice : Fabienne RUBIN</p> <p><b>Cartographie régionale de l'offre de soins en gynécologie-obstétrique</b> M. DURAND-RÉVILLE (URML Normandie)</p> <p><b>COVID chez la femme enceinte</b> C. LAPORTE</p> <p><b>PCO et troubles du neurodéveloppement (TND)</b> M-G. COUDRAY-ABBATUCCI</p> <p><b>Actualités du dépistage néonatal des maladies métaboliques</b> D. GUÉNET</p> <p><b>Présentation de l'association Grosseesse Santé contre la pré-éclampsie</b> B. TREMOULU</p> <p><b>Clôture du colloque</b> B. GUILLOIS, Président du Réseau</p> <p><b>Fin</b></p>

En partenariat avec :  

## 4.106 ANNEXE 106 : RESULTATS DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

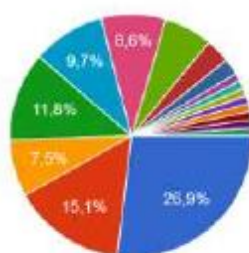
Lien : [https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe\\_106\\_RPN\\_Synthese\\_Colloque\\_2022.pdf](https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2023/04/Annexe_106_RPN_Synthese_Colloque_2022.pdf)



### Évaluation 10<sup>ème</sup> Colloque Ville-Hôpital de Périnatalité 24/09/2022 – Caen

#### Résultats de l'enquête de satisfaction

Profession / Fonction  
93 réponses



- Sage-femme
- IDE/Puéricultrice/Puériculteur
- Médecin
- Etudiant(e)
- Ne souhaite pas répondre
- Psychologue
- Psychomotricienne
- Ergothérapeute



## Liste des pédiatres EDA niveau II



Territoire 27 & 76

Procédure de prise de RDV : **Enfant jusqu'au CM2**  
 Apporter tous les bilans et le carnet de santé de l'enfant  
 Merci de ne pas prendre de RDV à plusieurs endroits

-	Prénom	Nom	Spécialité	Lieu d'exercice	Téléphone
Dr	Agathe	BOUILLIEZ	Pédiatre	CH du Belvédère	02 35 15 62 11
Dr	Laurence	DELHAYE	Pédiatre	Belbeuf	02 35 91 90 45
Dr	Lise	FOLLIOT-LE DOUSSAL	Pédiatre	CH du Belvédère	02 35 15 62 11
Dr	Ingrid	LEMAITRE-DASSAS	Pédiatre	Rouen	02 27 08 89 66
Dr	Nicolas	MATHIEU	Pédiatre	Dieppe	02 35 82 66 86
Dr	Bertille	PICAUD	Pédiatre	HPE - Le Havre	06 74 84 31 44
Dr	Sophie	RADI	Pédiatre	Mont-Saint-Aignan	02 35 52 30 39
Dr	Claire	SARREAU-HOUZEL	Pédiatre	Maromme	02 35 52 33 61
Dr	Laure	SÉRIS-DESEQUELLES	Pédiatre	Rouen	02 35 52 39 04
Dr	Béatrice	TELLIER	Pédiatre	GH le Havre - Monod (le jeudi)	02 32 73 41 00
Dr	Tiphaine	TOMCZYK	Pédiatre	CH du Belvédère	02 35 15 62 11
Dr	Gwenaële	VAUDOUR-LE BLOND	Pédiatre	Le Havre	02 32 79 53 60
Dr	Anne	VINCENT	Pédiatre	Clinique Mathilde	02 35 52 34 09
Dr	Gaëlle	VOTTIER	Pédiatre	Clinique Mathilde	02 35 52 39 01

Lien pour accéder à la carte interactive sur le site du réseau Périnatalité Eure et Seine-Maritime :

<https://www.reseaux-perinat-hn.com/nos-services/annuaires/troubles-specifiques-du-langage-et-des-apprentissages-tsla/>

### ATTENTION

Les pédiatres du CH d'Elbeuf ne prennent plus de nouveaux patients jusqu'au mois de novembre 2022.



Lien : <https://www.perinatbn.org/evenement/formation-portage-samedi-18-juin-2022/>



## FORMATION PORTAGE

SAMEDI 18 JUIN 2022

### PUBLICS CONCERNÉS :

Sages-Femmes, Infirmiers(ères) Puériculteurs(trices), Auxiliaires Puériculteurs(trices), Psychomotriciens(ennes), Kinésithérapeutes

### **Programme :**

- Accueil et Présentation
- Généralités sur le portage : Contact indispensable à la vie et à la sécurité affective du nourrisson, bénéfiques pour le développement physique et psychique des enfants, les « mauvaises habitudes » n'existent pas chez le nourrisson !
- Portage « physiologique » qu'est-ce que c'est ? soutien de la base, position accroupie, démonstration et essais pratiques
- Les différents outils de portage : le sling, l'écharpe de portage, les portes bébés
- Règles de sécurité

Chaque participant(e) devra apporter son écharpe de portage ou un grand foulard ainsi qu'un poupon

#### *Informations Covid-19*

- Respect des gestes barrières
- Port du masque obligatoire pendant toute la durée de la formation



**3 Rue du Docteur  
Laënnec 14200  
Hérouville Saint-  
Clair**

**9h – 12h  
en présentiel**

**Tarif : 40€**


**Inscription  
obligatoire**

**RESEAU DE  
PERINATALITE  
DE NORMANDIE**

3 rue du Dr Laënnec  
14200 Hérouville  
St Clair

#### Renseignements :

[formations@perinatbn.org](mailto:formations@perinatbn.org)

 02 53 68 26 01  
02 53 68 26 02

## 4.109 ANNEXE 109 : FORMATION « ENTRETIEN POST NATAL PRECOCE (EPNP) »

Lien : <https://www.perinatbn.org/wp-content/uploads/2022/09/EPNP-affiche.png>

# Entretien Postnatal Précoce - EPNP -



- L'EPNP obligatoire depuis juillet 2022
- Article L-1 du code de la Santé Publique
- Recommandation HAS 2014
- Proposé entre la 4ème et la 8ème semaine qui suit l'accouchement
- Il peut être complété par un second entretien entre la 10ème et 14ème semaine

### Dates et horaires

29 novembre 2022  
9h-17h30

### Durée et fréquence

1 session de 7h30  
1 session de 2h30

### Lieu

RPN : 3 rue du Dr Laënnec  
14200 Hérouville St Clair

### Publics visés

Sages femmes, médecins, IDE  
puéricultrices

### Prérequis

Aucun

### Tarif

Gratuit pris en charge par le RPN

### Contact

02-53-68-26-03  
formations@perinatbn.org

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'inscription

En 1 clic : [HelloAsso](#)

### Nombre de participants

Minimum : 10  
Maximum : 25

### Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables de réaliser un entretien postnatal précoce

### Objectifs d'apprentissage

- Affiner sa pratique en matière de repérage des vulnérabilités, de prévention et d'éducation pour la santé.
- Développer, améliorer, soutenir sa pratique interprofessionnelle en réseau.
- Optimiser le retour à domicile des parents.

### Supervision scientifique

- Commission Accompagnement Médico Psycho-Social RPN

### Formateurs

- Caroline Devisme  
Psychologue CPP Cricquebœuf
- Dr Gwénaëlle Andro  
Pédopsychiatre CHU Caen
- Anne Renet-Hurel  
Psychomotricienne CHU Caen

### Contenu de la formation

- Rappel sur l'EPP
- De l'EPP à l'EPNP
- Repérer les situations de vulnérabilité
- Rédaction d'une fiche de synthèse avec les parents
- Transmission des informations aux professionnels
- De la théorie à la pratique : cas cliniques

### Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs
  - Apports théoriques
  - Mise à jour des connaissances
  - Echange de pratique
- Etudes de cas (projection de vidéos)

### Matériel pédagogique

- Diaporama
- Vidéo

 Réseau Périnatalité Normandie

Bureau de Périnatalité de Normandie – Association de Loi 1901  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2014020414  
N°DEP 891 852 105 00019  
De enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
3 Rue du Coeur Laënnec  
14000 HEROUVILLE SAINT CLAIR



# Dépistage auditif néonatal



Le dépistage auditif néonatal permet la prise en charge précoce de la surdité néonatale avec l'instauration d'un traitement dans les six premiers mois de vie afin de permettre un développement normal du langage.

Ce dépistage est systématique depuis l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au cahier des charges national du programme de dépistage de la surdité permanente néonatale.



## Dates et horaires

Possible toute l'année



## Durée et fréquence

1 session de 3 heures, tous les 3 ans



## Lieu

Présentiel sur site



## Publics visés

SF, IDE/IPDE, AS/AP  
Territoire 27/76



## Prérequis

Aucun



## Tarif

Gratuit pris en charge par le RPN (financement ARS)



## Contact

02.32.88.01.24  
depistage.auditif.7627@gmail.com  
depistage.auditif2776@gmail.com



## Modalités d'inscription

Auprès des cadres de vos services



## Validation de la formation

Certificat de réalisation



## Nombre de participants

Minimum : 6  
Maximum : 12

## Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables de réaliser les tests de dépistage auditif néonatal. La formation initiale est obligatoire pour réaliser ces tests.

## Objectifs d'apprentissage

- Comprendre le mécanisme de l'audition et faire le lien avec le test de dépistage
- Connaître les différents traitements
- Appliquer le protocole de dépistage auditif en maternité et néonatalogie
- S'approprier la posture de testeur

## Supervision scientifique

- Dr Yannick LEROSEY  
Médecin coordinateur du RPN

## Formateurs

- Nathalie CALENTIER  
Sage-femme du RPN
- Caroline ESNAULT-DONNET  
IDE ORL du RPN

## Contenu de la formation

- Anatomie de l'oreille
- Développement des structures neurosensorielles auditives
- Conséquence sur le développement du langage
- Traitements de la déficience auditive
- Tests de dépistage (protocole)
- Place du testeur
- Traçabilité des résultats
- Mise en place effective du dépistage

## Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs
  - Apports théoriques
  - Mise à jour des connaissances
  - Echange de pratique
- Etudes de cas (projection de vidéos)
- Atelier pratique de manipulation du matériel

## Matériel pédagogique

- Diaporama
- Plaquette pour les testeurs
- Malette de dépistage



Réseau de Périnatalité de Normandie – Association de Loi 1901  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 20142020414  
N°DEPST 001 02 705 0009  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
3 Rue du Cocteur Lothrac  
14000 HEROUVILLE SAINT CLAIR

## 4.111 ANNEXE 111 FORMATIONS « REANIMATION DU NOUVEAU-NE EN SALLE DE NAISSANCE »

Lien : <https://www.mtc-rouen.com/les-formations-cesu/reanimation-du-nouveau-ne-en-salle-de-naissance/>

**Formateurs :**

Dr BLANC Thierry - Pédiatre - CHU Rouen  
 Dr CHADIE Alexandra - Pédiatre - CHU Rouen  
 Dr GALENE-GROMEZ Sophie - Pédiatre - CHU Rouen  
 Dr LARDENNOIS Caroline - Pédiatre - CHU Rouen  
 Dr MOURDIE Julien - Pédiatre - CHU Rouen

**Session:**

Groupe de 10 personnes par session  
 Durée : 7h00 ou 14h00

**Public concerné :**

Pédiatres  
 Anesthésistes-réanimateurs  
 Urgentistes  
 Sages-femmes  
 Infirmières anesthésistes  
 Puéricultrices  
 Auxiliaires de puériculture, etc...

**Renseignements:**

02 32 88 89 77

**Inscription par mail :**

secretariatcesu@chu-rouen.fr

**Coût de la formation (repas inclus):**

Module A+B (Technique de base + perfectionnement): 650 € / personne  
 Module B (perfectionnement) : 400 € / personne



**LOCALISATION DU CESU**

**Adresse :** Medical Training Center (MTC)  
 20 rue Marie Curie - 76 000 Rouen, France

**Contact :** secretariatcesu@chu-rouen.fr  
 tel : 02 32 88 89 77

Coordonnées satellites (DD)  
 Latitude = 49.437816 / longitude = 1.114571

TEOR : T1, T2, T3.

Rejoindre la route de Lyons-la-Forêt sur votre gauche ; puis de nouveau à gauche, rue Françoise Dolto et enfin à droite rue Marie Curie.

Une création de :  En partenariat avec : 

**CESU**  
CHU DE ROUEN

**RÉANIMATION DU NOUVEAU-NÉ EN SALLE DE NAISSANCE**

Formation à la prise en charge des détresses vitales pédiatriques



**8h45 - 17h00**  
**Module A + B : 2 jours**  
**Module B : 1 jour**

### PROGRAMME


**> Objectif général :**

Cette formation s'appuie sur les recommandations de ILLCOR 2015 et bénéficie de nouvelles méthodes pédagogiques de formation par la simulation (reconstitution d'unessalle de naissance, mannequin piloté par informatique, simulation de différentes situations cliniques, débriefing avec enregistrement vidéo).

- Actualiser ses connaissances théoriques et pratiques sur la prise en charge et la réanimation d'un nouveau-né en salle de naissance
- Maîtriser les différents gestes techniques
- Optimiser le travail en équipe

**> Méthodes pédagogiques :**

Evaluation formative, processus réflexif, pédagogie interactive, Simulation, simulation haute et basse fidélité, jeux de rôles.



**> Module A : Techniques de base**

**Matin :**

- Rappel théorique : réanimation en salle de naissance (nouveau-né à terme et prématuré)
- Ateliers pratiques sur mannequins : aspiration, ventilation au masque, massage cardiaque

**Après-midi :**

- Mise en place d'un cathéter ombilical : rappel théorique + film
- Ateliers pratiques : intubation, cathéter ombilical, CPAP
- Mise en condition avant transfert

**> Module B : Perfectionnement**


**Pré-requis :** module A ou maîtrise des principales techniques de prise en charge d'un nouveau-né en salle de naissance

**Matin :**

- Rappel théorique : réanimation en salle de naissance
- Présentation de la salle de simulation et du matériel
- Mises en situation sur mannequin haute-fidélité avec débriefing vidéo (2 à 3 scénarii)

**Après-midi :**

- Mises en situation sur mannequin haute fidélité avec débriefing vidéo (3 à 4 scénarii)





## 4.112 ANNEXE 112 : PLAQUETTE D'INFORMATION « FORMATIONS REANIMATION DU NOUVEAU-NE EN SDN »

### Renseignements administratifs

**Responsables de la formation :**  
**Dr Sophie GALENE-GROMEZ Pédiatre**  
 Réanimation néonatale - CHU de Rouen  
**Dr Cédric DAMM Anesthésiste-Réanimateur**  
 (DU de simulation) - CESU - CHU de Rouen



**Formateurs :**  
**Dr Alexandra CHADIE Pédiatre**  
 CHU de Rouen  
**Dr Sophie GALENE-GROMEZ Pédiatre**  
 CHU de Rouen  
**Dr Caroline LARDENNOIS Pédiatre**  
 CHU de Rouen  
**Dr Julien MOURDIE Pédiatre**  
 Groupe Hospitalier du Havre  
**Dr Gaëlle PINTO-CARDOSO Pédiatre**  
 CHU de Rouen

### Lieu de la formation

**Médical Training Center (MTC)**  
 Transports en commun : TEOR (T1 - T2 - T3)  
 Voiture : parking payant au CHU de Rouen ou dans les rues avoisinantes.  
 Rejoindre la route de Lyons-la-Forêt sur la gauche, puis de nouveau à gauche, rue Françoise Dolto et enfin à droite, rue Marie Curie au n° 20.





### Formations 2022-2023

## Réanimation du nouveau-né en salle de naissance

*Simulation sur mannequin haute-fidélité*

### Modalités d'inscription

L'inscription s'effectue directement auprès du **CESU**, bulletin d'inscription au verso à envoyer par courrier, mail ou fax :  
**Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU)**  
 CHU - Hôpitaux de Rouen - 1 rue de Germont  
 76031 ROUEN Cedex  
 ☎ 02.32.88.89.77 📠 02.32.88.88.23  
 ✉ [secretariat.cesu@chu-rouen.fr](mailto:secretariat.cesu@chu-rouen.fr)

### Coûts spécifiques

**Tarifs (repas compris) :**

Module A+B (soit 2 jours) : 650 € / personne  
 Module B (soit 1 journée) : 400 € / personne

**Maximum 10 participants / session**

Le règlement sera à effectuer auprès du trésor public **après** la formation (convention).

Réalisation : RPN – V11 – septembre 2022

### Objectifs de la formation

- Actualiser ses connaissances théoriques et pratiques sur la prise en charge et la réanimation d'un nouveau-né en salle de naissance
- Maîtriser les différents gestes techniques
- Optimiser le travail en équipe

Cette formation s'appuie sur les recommandations de l'ILCOR 2020 et bénéficie de nouvelles méthodes pédagogiques de formation par la simulation (reconstitution d'une salle de naissance, mannequin piloté par informatique, simulation de différentes situations cliniques, débriefing avec enregistrement vidéo).

**2 formations sont proposées :**

- 1 formation sur 2 jours (A + B)
- 1 formation sur 1 jour (B) perfectionnement

### Programme de la formation

**Module A : Techniques de base**  
 08h45 - 17h00 avec repas inclus

**Matin :**

- Rappel théorique : réanimation en salle de naissance (nouveau-né à terme et prématuré)
- Ateliers pratiques sur mannequins : aspiration, ventilation au masque, massage cardiaque

**Après-midi :**

- Mise en place d'un cathéter ombilical : rappel théorique + film
- Ateliers pratiques : intubation, cathéter ombilical, CPAP
- Mise en condition avant transfert

**Module B : Perfectionnement**  
 08h45 - 17h00 avec repas inclus


**Pré-requis :** module A ou maîtrise des principales techniques de prise en charge d'un nouveau-né en salle de naissance

**Matin :**

- Rappel théorique : réanimation en salle de naissance
- Présentation de la salle de simulation et du matériel
- Mises en situation sur mannequin haute-fidélité avec débriefing vidéo (2 à 3 scénarii)

**Après-midi :**

- Mises en situation sur mannequin haute-fidélité avec débriefing vidéo (3 à 4 scénarii)



### Bulletin d'inscription (à envoyer au CESU)

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Profession :** .....

**Etablissement :** .....

**CP :** ..... **Ville :** .....

**Courriel :** .....@.....

**Tél. :** .....

**Dates des formations :**

- 14 janvier 2022 (B)
- 03-04 mars 2022 (A+B)
- 29 avril 2022 (B)
- 20-21 septembre 2023 (A+B)
- 20 octobre 2023 (B)

Formation ouverte aux professionnels extérieurs au CHU de Rouen


**Tarifs :**

Modules	A+B	B
	<input type="checkbox"/> 650 €	<input type="checkbox"/> 400 €

### Public concerné

**Tous les professionnels de santé intervenant en salle de naissance :**

- Pédiatres
- Anesthésistes-réanimateurs
- Urgentistes
- Sages-femmes
- Infirmières anesthésistes
- Puéricultrices
- Auxiliaires de puériculture, etc...





## Formations 2022-2023

### Réanimation du nouveau-né en salle de naissance *Simulation sur mannequin haute-fidélité*



**Lieu de la formation :**  
**Médical Training Center (MTC)**  
20 rue Marie Curie - 76 000 Rouen

**Inscription :**  
**Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU)**  
Tél. : 02.32.88.89.77 - Courriel : [secretariat.cesu@chu-rouen.fr](mailto:secretariat.cesu@chu-rouen.fr)

**Renseignements administratifs :**  
**Réseau de Périnatalité de Normandie - Eure et Seine-Maritime**  
Tél. : 02.32.88.01.24 - Courriel : [reseaux.perinathn@gmail.com](mailto:reseaux.perinathn@gmail.com)

**Public concerné :**  
Professionnels de santé intervenant en salle de naissance

**Dates des formations :**  
**Modules A+B :** 03-04 mars 2022 / 20-21 septembre 2023  
**Module B :** 14 janvier 2022 / 29 avril 2022 / 20 octobre 2023  
Formation ouverte aux professionnels extérieurs au CHU de Rouen

